

**Document de
La Banque Mondiale**

Rapport No. 25663

**MEMORANDUM DU PRESIDENT DE
L'ASSOCIATION INTERNATIONALE DE DEVELOPPEMENT
AUX ADMINISTRATEURS
CONCERNANT LE CADRE D'APPUI STRATEGIQUE
DU GROUPE DE LA BANQUE MONDIALE
A LA
REPUBLIQUE DU MALI**

7 juillet 2003

**Département pour le Mali
AFC15
Région Afrique**

TAUX DE CHANGE

Unité monétaire	=	franc CFA (FCFA)
1 dollar EU	=	572,69 FCFA (30 juin 2003)

POIDS ET MESURES

Système métrique

ANNEE FISCALE DU GOUVERNEMENT

1^{er} janvier – 31 décembre

SIGLES ET ABBREVIATIONS

AAA	Activités analytiques et consultatives
CAS	Cadre d'appui stratégique
CEDEAO	Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CDMT	Cadre de dépenses à moyen terme
CEM	Mémorandum sur l'économie nationale
CMDT	Compagnie malienne pour le développement des fibres textiles
CPAR	Rapport analytique sur la passation des marchés
CPPR	Revue de la performance du portefeuille de projets du pays
CSLP	Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté
EDM	Énergie du Mali
EES	Etude économique et sectorielle
ESSD	Développement de l'environnement et du secteur social
FCFA	Franc de la communauté financière africaine
FEM	Fonds mondial pour l'environnement
FMI	Fonds monétaire international
GBM	Groupe de la Banque Mondiale
GDLN	Réseau d'enseignement global à distance
GdM	Gouvernement du Mali
HUICOMA	Huilerie cotonnière du Mali
IDA	Association internationale de développement
IDF	Fonds de développement institutionnel
IEC	Information, éducation et communication
IF	Cadre intégré pour le commerce au Mali
LIL	Prêt au développement des connaissances et à l'innovation
MAP	Programme d'aide multi-sectoriel
MDRI	Mission pour la décentralisation et la réforme institutionnelle
MEF	Ministère de l'économie et des finances
MIGA	Agence multilatérale de garantie des investissements
MSME	Micro, petites et moyennes entreprises
NEPAD	Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique
NU	Nations Unies
OED	Département d'évaluation des opérations
OHADA	Organisation pour l'harmonisation du droit des affaires en Afrique
OMC	Organisation mondiale du commerce
OMD	Objectifs du millénaire pour le développement
OMVS	Organisation pour la mise en valeur du fleuve Sénégal
ONG	Organisations non gouvernementales
PAAA	Projet d'appui à l'amélioration des apprentissages dans les écoles fondamentales
PAIB	Projet d'appui aux initiatives de base dans la lutte contre la pauvreté et la faim
PASAOP	Projet d'appui aux services agricoles et aux organisations paysannes
PDSF	Projet de développement du secteur financier
PDUD	Projet de développement urbain et décentralisation
PER	Revue des dépenses publiques
PIB	Produit intérieur brut

PISE	Programme investissement secteur éducation
PME	Petites et moyennes entreprises
PNB	Produit national brut
PNIR	Programme national d'infrastructures rurales
PNUD	Programme de développement des Nations Unies
PPTE	Pays pauvres très endettés
PRODEC	Programme décennal de développement de l'éducation
PRODESS	Programme d'investissement secteur santé
PRSC	Crédit pour la réduction de la pauvreté
PSIA	Analyse de la pauvreté et impact social
QAG	Groupe assurance qualité
RIAS	Stratégie d'appui à l'intégration régionale
S&E	Suivi et évaluation
SFI	Société financière internationale
SWAP	Approche élargie par secteur
TSP	Projet sectoriel transports
UE	Union Européenne
UEMOA	Union économique et monétaire ouest-africaine
UNCTAD	Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement
UNDAF	Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement
VAN	Valeur actuelle nette
VIH/SIDA	Virus immunodéficientaire humain /Syndrome immunodéficientaire acquis

Vice-Président	:	Callisto E. Madavo
Directeur des Opérations pour le Mali	:	A. David Craig
Equipe chargée du CAS	:	Judith Press, Allison Coppel, Eavan O'Halloran

RESUME ANALYTIQUE

i. Le Mali est l'un des pays les plus pauvres au monde à cause de ses ressources de base qui sont limitées, de son enclavement, de sa vulnérabilité aux chocs extérieurs, de sa faible infrastructure, de son faible niveau de développement humain et de sa faible capacité administrative. Malgré ces contraintes, le Mali a fait des progrès louables dans les domaines économiques, politiques et sociaux au cours de la dernière décennie. Les taux de croissance réels annuels pour 1994-2002 atteignaient environ 5 pour cent. Le secteur privé joue de plus en plus un grand rôle dans l'économie. La Société civile et les acteurs consolident les partenariats avec le Gouvernement du Mali (GdM) ayant ainsi de plus grandes responsabilités dans des activités de développement. Le Mali a aussi enregistré d'importantes améliorations de certains indicateurs sociaux depuis la mi-1990, ce qui indique qu'il devrait progresser vers certains Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD).

ii. Parallèlement à ce progrès, le Mali a accompli une transformation politique remarquable avec un fort processus démocratique qui prenant racine dans les années 1990, a atteint son point culminant avec le paisible transfert de pouvoir entre deux leaders démocratiquement élus en 2002. Cela a placé le Mali au premier plan des pays africains se dirigeant vers un vrai système politique démocratique et pluriel et fournit une plate-forme solide pour aller davantage vers des réformes économiques et institutionnelles sous la direction d'un Gouvernement d'engagement. La gouvernance, la capacité et les institutions ont toujours besoin d'être renforcées, mais le cadre général pour une administration plus efficace, transparente et décentralisée prend progressivement forme.

iii. Questions à soumettre au Conseil. Les questions suivantes sont soumises à l'examen du Conseil :

- Le programme proposé est-il le support approprié pour appuyer la mise en œuvre du Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté (CSLP) du Mali ?
- L'approche proposée est-elle adaptée à des prêts et PRSCs programmables ?
- Les actions catalyseurs appliquées au CAS pour les scénarios de base et les scénarios de niveau élevé et de niveau bas sont-elles adaptées ?
- Le CAS identifie-t-il les mesures d'atténuation suffisantes pour aborder les risques, y compris ceux liés aux impacts de la crise en Côte d'Ivoire ?

iv. CSLP. Le Mali a récemment finalisé son CSLP qui présente une stratégie globale pour combattre la pauvreté et fournit un cadre cohérent pour tous les donateurs et partenaires au développement. La question d'une croissance durable et équitable est la pierre angulaire du CSLP. Malgré de forts taux de croissance moyenne depuis 1994, il y a un degré de fluctuation considérable des taux de croissance annuels. Par exemple, on a prévu une chute du taux de croissance de 9,7 pour cent en 2002 à -1,1 pour cent en 2003. Ceci est le résultat de la vulnérabilité de l'économie à des facteurs extérieurs tels que les conditions climatiques défavorables, les chocs des termes de l'échange et les faibles prix records dans le secteur du coton dus aux subventions des Etats-Unis et de l'Europe à leurs cotonculteurs. En plus de ces traditionnelles vulnérabilités, l'économie du Mali en 2003 a été considérablement affectée par la crise dans le pays voisin, la Côte d'Ivoire, qui a perturbé le transport, le commerce, l'investissement et l'activité du secteur privé dans la région de l'Afrique de l'Ouest. Il faut un important soutien de la communauté internationale pour aider le Mali à gérer ces chocs externes, soutenir une croissance robuste et progresser dans l'accomplissement des objectifs du CSLP et OMD .

v. L'exécution du précédent CAS pour le Mali (1999-2001) a été satisfaisante puisque le pays a rempli les conditions permettant de déclencher presque tous les catalyseurs du

scénario de base et la plupart des catalyseurs du scénario de niveau élevé. Le CAS s'est concentré sur le soutien à une croissance économique stable et un développement humain durable. La Banque a soutenu la stabilisation macroéconomique du Mali, la libéralisation économique et les réformes structurelles et a investi dans la diversification de l'économie et de l'infrastructure, particulièrement dans le secteur rural. Ces interventions ont contribué aux forts taux de croissances depuis 1998. En même temps, la Banque a apporté un soutien technique et financier aux programmes de santé et d'éducation au Mali, ce qui a facilité l'amélioration de certains indicateurs sociaux. De plus, pendant la période du précédent CAS, le Mali a atteint le point d'achèvement de l'initiative renforcée en faveur des Pays pauvres très endettés (PPTE), respectivement en septembre 2002 et mars 2003. L'allègement de la dette sous l'initiative PPTE a été suffisant pour permettre au ratio de baisser à un niveau acceptable.

vi. Objectifs du CAS actuel. Le progrès accompli jusqu'ici et le programme de réforme continu souligné dans le CSLP fournissent un excellent point de départ pour le CAS de la Banque pour le Ex. 04-06. Le CAS s'aligne entièrement sur le CSLP et insiste précisément sur trois thèmes principaux qui soutiennent directement les axes du CSLP : (i) promouvoir la croissance ; (ii) développer les ressources humaines ; et (iii) améliorer la gestion et la gouvernance des finances publiques. Le CAS est un mélange des instruments de la Banque incluant : (i) un soutien programmé (à travers les SWAPs et PRSCs) ; (ii) opérations de développement menées par la communauté ; (iii) opérations spéciales de prêts qui vise l'objectif de la croissance et le soutien des infrastructures nécessaires ; et (iv) un programme élargi de AAA qui est centré sur le renforcement de la base de la connaissance pour les trois principaux thèmes. (En particulier, le CAS se concentre sur le renforcement de la capacité et la consolidation du cadre pour un soutien programmé pour le Mali : premièrement, pour renforcer les approches par secteur dans les secteurs sociaux et, partant de là, pour finaliser le travail de diagnostic principal nécessaire et établir le cadre approprié pour une évolution totale vers les crédits d'appui budgétaire (PSRCs) ???).

vii. Scénarios de prêts. Le Mali est actuellement dans le scénario de base. Le scénario de base alloue jusqu'à 390 millions de USD, dont 29 pour cent pourraient être sous la forme de don IDA pendant IDA-13. Ce scénario est fondé sur une performance continue de bonne gouvernance, une exécution satisfaisante du CSLP, des progrès dans le renforcement de la performance de la gouvernance et du portefeuille. Le prêt pourrait atteindre 462 millions de USD selon le scénario fondé sur l'hypothèse haute s'il y a des progrès sur ces critères. Le Mali peut atteindre le niveau élevé étant donné : (i) son taux record dans l'application des réformes macroéconomiques et structurelles ; (ii) le CSLP fournit un cadre plus élargi et cohérent que dans le passé, en se concentrant sur les résultats et les OMD ; et (iii) ce progrès dans les secteurs clés – tels que la santé et l'éducation – a été important depuis 1998, fournissant un programme solide pour une bonne performance continue et l'accomplissement des objectifs du CSLP, en particulier avec un soutien plus important du programme de la part des donateurs dans les années à venir.

viii. Risques. La mise en oeuvre du CAS rencontre de nombreux risques : (i) risques naturels liés aux conditions climatiques hostiles qui ont une influence sur la production agricole ; (ii) volatilité des prix des matières premières, exacerbée par les subventions des pays industrialisés ; (iii) assistance externe incertaine ; (iv) impacts négatifs continus de la crise ivoirienne ; et (v) faible capacité. La Banque prendra toutes les mesures nécessaires décrites dans le CAS pour aider à atténuer ces risques.

ix. Mesure des résultats. Le CAS se concentre sur la définition et la mesure des résultats dans le cadre du contrôle général et de l'évaluation du CSLP. Les indicateurs mesurables du CAS sont les objectifs du CSLP pour 2006 qui se concentrent sur la réalisation de progrès vers

les Objectifs du millénaire pour le développement (OMD). En parallèle avec les Rapports annuels sur les progrès du CSLP et des évaluations conjointes du staff de la Banque et du FMI, la Banque évaluera les progrès réalisés dans la mise en œuvre du CAS.

I. INTRODUCTION

1. Durant les dix dernières années, le Mali a connu un important changement économique et politique. Depuis 1994, les taux de croissance économique ont atteint une moyenne supérieure à 5 pour cent. Cette forte performance était le résultat d'une série de stabilisation macroéconomique, libéralisation économique et réformes structurelles qui étaient soutenues par la Banque Mondiale, le FMI et d'autres donateurs. Le vaste programme de réforme a transformé l'économie du Mali en une économie de marché où le secteur privé joue un rôle de plus en plus important, jetant ainsi une base plus solide pour une croissance accélérée.

2. Parallèlement aux développements économiques positifs, le paysage politique du Mali a également changé. En 1991, **les 23 ans de pouvoir général Moussa Traoré ont pris fin et le président Alpha Oumar Konaré a été démocratiquement élu un an plus tard.** Depuis, le Mali a été caractérisé par une démocratie de plus en plus stable, atteignant son point culminant avec des élections de 2002 qui ont vu la victoire du président Amadou Toumani Touré. Ce transfert pacifique de pouvoir entre deux leaders démocratiquement élus était une première dans l'histoire du Mali et le place au premier plan des pays africains qui se dirigent vers un véritable système politique démocratique et pluraliste.

3. En dépit de ce progrès, le Mali reste l'un des pays les plus pauvres au monde et occupe le 164^{ème} rang sur 173 pays selon l'Indice de développement humain (IDH) du PNUD 2002. Les ressources de base limitées du pays, son enclavement, sa vulnérabilité aux chocs extérieurs, les infrastructures sous-développées, les faibles niveaux de développement humain et la faible capacité administrative contribuent à créer des conditions sociales et économiques difficiles. En 2001, 63,8 pour cent de la population vivaient dans la pauvreté selon les estimations. Entre 75 et 80 pour cent d'une population estimée à 11,3 millions vivent dans des zones rurales et dépendent de l'agriculture. L'économie est devenue vulnérable à cause des sécheresses périodiques, de pauvres conditions environnementales et de larges fluctuations des prix des matières premières au niveau international. Toutefois, alors que les indicateurs sociaux du Mali restent parmi les plus pauvres du monde, certains montrent des progrès, particulièrement depuis 1998 (cf. tableau 1). Le renforcement de ces progrès sera décisif pour le Mali alors qu'il affronte les principaux challenges dans l'accomplissement des OMD (cf. annexe 1 pour les détails).

4. Le Mali a atteint le point d'achèvement des Initiatives PPTE originales et renforcées, respectivement en septembre 2000 et mars 2003. L'allègement de la dette accordée au Mali sous l'Initiative PPTE renforcée était suffisant pour permettre au ratio de la dette de baisser à un niveau acceptable. En mai 2002, le Gouvernement a adopté le Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté (CSLP) qui présente une vaste stratégie pour combattre la pauvreté et fournit un cadre solide et cohérent pour tous les donateurs et partenaires au développement. Le CAS Ex. 04-06 de la Banque Mondiale est établi pour soutenir le CSLP. La stratégie de la Banque se construit sur les leçons apprises dans la mise en œuvre du précédent CAS et est basée sur le résultat d'un processus consultatif avec des représentants locaux et centraux du Gouvernement, de la société civile, du secteur privé, des Organisations non gouvernementales (ONG) et d'autres partenaires au développement. Le CSLP, avec le soutien du CAS de la Banque, fournit un solide cadre pour atteindre les OMD.

II. PROGRAMME ET PERSPECTIVES DU DÉVELOPPEMENT NATIONAL

A. Le Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (CSLP)

5. Le CSLP a été adopté par le Gouvernement précédent en mai 2002 et ensuite reconfirmé par le nouveau Gouvernement du Mali (GdM) en octobre 2002. Le cadre général macroéconomique a ensuite été mis à jour pour prendre en compte les impacts de la crise de Côte d'Ivoire et approuvé par les institutions de Bretton Woods en mars 2003. Les axes stratégiques du CSLP sont les suivants :

- **Axe préalable : Une croissance accélérée et ré-distributive.** L'objectif de croissance est la pierre angulaire du CSLP et doit être suffisamment forte pour assurer une exécution réussie du CSLP. Pour réaliser la croissance, le GdM envisage de continuer les réformes macroéconomiques et structurelles et de faciliter la diversification de la production et des exportations en renforçant le cadre de soutien au développement du secteur privé comme premier moteur de la croissance économique.
- **1^{er} Axe : Assurer le développement institutionnel, l'amélioration de la gouvernance et la participation.** Dans le contexte de la décentralisation, le GdM entend renforcer les capacités institutionnelles, améliorer la gestion du secteur public à travers la modernisation et la réforme, combattre la corruption, renforcer l'autorité de la loi et le système judiciaire, et renforcer la Société Civile.
- **2^{ème} Axe : Développement humain durable et renforcement de l'accès aux services sociaux de base.** La stratégie ne se concentre pas seulement sur l'amélioration et la décentralisation de la santé (incluant la population et la nutrition) et l'octroi de service pour l'éducation, mais aussi sur des aspects de standard de vie complémentaires tels que l'habitat, l'eau, le sanitaire, ainsi que l'emploi, la protection sociale et le genre.
- **3^{ème} Axe : Développement des infrastructures de base et secteurs productifs.** Ce pilier intègre les défis de développement suivants : (i) transport, énergie, communications et infrastructures améliorés ; (ii) un secteur primaire diversifié et compétitif qui peut fournir une sécurité alimentaire et une gestion des ressources nationales ; et (iii) un environnement des affaires favorable au développement du secteur privé capable de contribuer activement à la croissance économique.

6. Le GdM a traduit le programme ambitieux présenté dans le CSLP dans le budget du programme 2003-2005. Le CSLP se construit autour d'un processus consultatif (Encadré 1) et son diagnostic de la pauvreté est basé sur la disponibilité à fournir des services, l'analyse spatiale et les effets de la pauvreté sur la santé et l'éducation. La croissance est la base du CSLP et ses trois piliers visent tous la réduction de la pauvreté tout en identifiant les mesures spécifiques nécessaires pour intégrer les pauvres et réduire les disparités liées au genre ainsi que les disparités rurales et urbaines.

7. **Évaluation du CSLP.** Le CSLP fournit une stratégie générale crédible de réduction de la pauvreté. Selon l'évaluation de l'équipe conjointe de la Banque et du FMI, les points suivants sont les domaines les plus forts du CSLP : (i) le processus consultatif et participatif, en dépit de la grandeur du pays et la faible dispersion de sa population (cf. Encadré 1) ; (ii) l'analyse de la pauvreté, malgré la disponibilité limitée des données ; (iii) le caractère complet de la stratégie et sa concentration sur la stabilité macroéconomique, la croissance forte et durable, le développement humain, le renforcement de l'accès aux services sociaux de base, le développement du secteur privé et la bonne gouvernance ; (iv) les efforts pour concevoir une

vision stratégique à long terme concordant avec des stratégies par secteur ; et (v) la tentative d'évaluer le coût de la stratégie. Le CSLP fait également une évaluation notable des risques associés à l'application de la stratégie, incluant la vulnérabilité du Mali aux chocs exogènes.

Encadré 1 : Le Processus participatif pendant la préparation du CSLP

Le CSLP présente clairement le processus suivi lors de sa préparation qui a été élaboré selon la tradition d'appliquer des politiques basées sur le consensus et de débattre des thèmes et stratégies majeurs. Les activités de consultation pour l'élaboration du CSLP incluaient deux éléments notables. Premièrement, onze discussions thématiques et groupes de travail ont été établis sous la direction générale d'un Comité technique national. Deuxièmement, des consultations sur l'ébauche du CSLP ont été menées au niveau national, dans chacune des huit capitales régionales et dans le district de Bamako. Cette approche a engendré l'identification et l'inclusion dans le CSLP des contraintes majeures de développement et forces de chaque région, la prise en compte de certains thèmes spécifiques dans les projets CSLP et programmes, l'implication des acteurs régionaux et locaux dans le processus du CSLP et l'établissement de comités régionaux et locaux pour **diriger** et exécuter le CSLP. Toutefois, il faudrait davantage de travail pour maintenir la participation et l'édification d'un consensus dans la gestion des affaires publiques et pour renforcer et soutenir le dialogue avec les pauvres pendant le processus de consultation. Les partenaires au développement ont également joué un rôle clé dans ce processus, notamment le PNUD, la Commission européenne, les Pays-Bas, le Canada, l'USAID, la Suisse et la Belgique.

[Source : *Evaluation de l'Equipe Conjointe Bm/FMI (JSA), Mali CSLP 2003*]

8. Le JSA a noté un certain nombre de domaines où le CSLP pouvait être amélioré. Premièrement, il y a un besoin de renforcer l'analyse de la politique dès que les données de l'enquête auprès des ménages de 2001 sera disponible en 2003 (cf. encadré 2). Deuxièmement, alors qu'il y a une couverture complète des défis de développement, on note une absence d'ordre de priorités dans leur conception. Le GdM commence à établir un ordre de priorités, tel que donné en exemple dans la lettre de cadrage notifiée par le Président au GdM en octobre 2002 et dans laquelle l'emploi, la santé l'éducation et l'accroissement du pouvoir d'achat ont été indiqués comme étant les quatre priorités du Mali. Troisièmement, le GdM doit assurer que les composantes de toutes les stratégies par secteur qui existent se reflètent de manière adéquate dans le CSLP (notamment celles pour le transport, la fourniture d'eau potable et l'assainissement, le développement urbain et la fertilité du sol). Quatrièmement, on a besoin de renforcer les mécanismes existants pour surveiller et évaluer l'application de la stratégie et les résultats. Enfin, le CSLP propose un élargissement de la base économique afin de mieux résister aux chocs extérieurs (climat, instabilité dans la région, prix des matières premières au niveau international) et souligne que la croissance devrait être menée par le secteur privé en envisageant un important investissement international. Il est décisif pour le Mali de développer de nouvelles sources de croissance à travers la diversification de la base agricole en fruits, légumes et gomme arabique, le développement de l'agro-business et la transformation des produits agricoles (par exemple, le textile), l'expansion du secteur minier, le développement du tourisme et des industries artisanales et la promotion des petites et moyennes entreprises dans le secteur des services, communications et autres secteurs non-agricoles. Toutefois, il faudrait présenter une stratégie claire et intégrée sur la croissance orientée vers la pauvreté, incluant la diversification des sources de croissance.

Encadré 2 : Pauvreté, Indicateurs Sociaux et les OMD

Alors que les données d'indicateur de revenu de l'étude de 2001 n'ont pas été entièrement rassemblées et analysées, on s'attend à ce que le niveau de la **pauvreté** sur la base du revenu sera inférieur aux 70 pour cent enregistrés en 1996 : on s'attend à cette diminution suite à la forte moyenne du taux de croissance réel du PIB atteignant 5% depuis la dévaluation de 1994. Selon un indice d'accès aux services constitué à partir des données d'une étude domestique, 63,8% de la population vivaient dans la pauvreté en 2001. Sur cette base, la pauvreté touche 75,9% de la population rurale, contre uniquement 30,1% de la population urbaine. Les taux de pauvreté sont les plus bas à Bamako avec seulement 28,6% de la population considérée comme étant pauvre, tandis les plus hauts taux reviennent à Kidal avec 92,8% d'habitants pauvres. En terme de densité de la

pauvreté, la région de Mopti a le taux le plus élevé de 53,1% tandis que Bamako affiche le taux le plus bas de 14,8%.

Genre et Pauvreté. L'analyse de la pauvreté par sexe révèle une forte corrélation entre le statut et les opportunités disponibles pour les femmes et la pauvreté en général. Par exemple, les taux de mortalité maternelle et infantile ont considérablement diminué avec l'augmentation du niveau d'éducation des mères ; plus la mère est éduquée, plus elle est consciente des moyens contraceptifs. Selon une étude menée par l'Observatoire de l'Emploi et de la Formation, les femmes occupent 65% du secteur informel et seulement 32,75% du secteur formel. Tandis qu'il n'existe pas encore une analyse complète par genre concernant l'emploi, selon l'Enquête Démographique et de Santé, 40% des femmes (âgées de 15 à 49 ans) travaillent dans l'agriculture, et seulement 58% d'entre elles sont payées pour leur travail. Pour les 60% restant qui ne travaillent pas dans l'agriculture, seulement 8% ne sont pas payées pour leur travail.

Les indicateurs de santé et d'éducation au Mali, malgré les améliorations, figurent parmi les plus bas au monde avec une disparité importante entre les zones rurales et urbaines tels que le montre l'indice d'accès aux services décrit ci-dessus. Moins d'enfants vont à l'école, notamment moins de filles, et les taux de mortalité infantile et rurale sont particulièrement plus élevés que dans les zones urbaines. Les pauvres ont moins accès aux services de santé, particulièrement les pauvres en milieu rural, et ont tendance à dépenser moins en soins médicaux. L'Enquête Démographique et de Santé de 2001 confirme que les comportements envers la santé sont influencés par le niveau d'éducation de la mère et l'accès aux services de base et à l'information.

On estime que le Mali devra faire face à un challenge déterminant dans l'atteinte des **Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD)** étant donné qu'il y a (i) une faible capacité à fournir des services ; (ii) une faible intégration des activités par secteurs croisés ; et (iii) de longs retards dans l'application des réformes politiques. Tel qu'indiqué en annexe 1, il manque des données de base pour plusieurs objectifs. L'accomplissement des objectifs est rendu davantage difficile par l'absence de stratégie intégrée pour le faire, reflétant ainsi l'aspect multi-sectoriel pour atteindre les OMD . Par exemple, l'Enquête Démographique et de Santé de 2001 a révélé que les conditions de santé étaient étroitement liées à des facteurs externes au secteur de la santé, tels que le revenu financier. Pourtant, le CSLP traite des problèmes tels que la mortalité infantile comme un problème de santé. Malgré ces contraintes, il y a eu une tendance lourde positive depuis 1997/98 dans l'amélioration de certains indicateurs de santé et d'éducation tel que le tableau 1 l'indique.

Tableau 1 : Augmentation lente des indicateurs sociaux

	1997	2001
Espérance de vie	50 ans	51,5 ans ^c
Taux d'inscription nationale	35%	59%
Ratio élève-enseignant	80 ^a	71
Accès aux soins médicaux (15 km)	49% ^b	66%
Utilisation (naissances assistées)	37% ^b	41%
Accès à l'eau	48%	51%

a=1999 ; b=1998 ; c=2002

Le CSLP adopté en 2002 se concentre sur le développement de services sociaux de base (c'est-à-dire- éducation à l'école primaire, infrastructure de base pour la santé) ce qui pourrait asseoir les fondements d'un solide cadre de développement. En même temps que l'équipe du Ministère de la santé a reconnu le besoin d'une approche multi-sectorielle, on intensifie les efforts pour mener une telle approche et pour que les mécanismes institutionnels l'accompagnant puissent la soutenir. On s'attend à ce que, une fois qu'une plus grande partie du cadre sera mis en place, le progrès s'accélèrera. Le Mali ne pourra pas atteindre la plupart des OMD en 2015, mais il pourra toujours en accomplir plusieurs, notamment les taux de scolarisation, d'autant plus que le Mali est éligible pour le **l'Initiative Education pour Tous (EPT)**. Avec la levée des contraintes en ressources grâce à un soutien additionnel extérieur de l'EPT, le challenge consistera à renforcer les capacités et à permettre à l'environnement administratif d'appliquer avec succès la stratégie du GdM et d'utiliser des ressources disponibles pour atteindre les OMDs.

Les OMD pour l'environnement et le système sanitaire auront besoin d'attention particulière de la part du GdM pour faire des progrès. Les pressions de plus en plus importantes de la population et l'urbanisation entraîneront des besoins d'importants investissements supplémentaires destinés aux aménagements d'alimentation en eau et nécessitent une plus grande attention pour les questions environnementales afin de

s'assurer que le développement du Mali reste soutenu.

Le Mali a besoin de produire des statistiques fiables, complètes et actuelles afin de suivre le progrès vers les OMD. L'établissement d'un cadre effectif de suivi et d'évaluation est un point central pour le travail de la Banque et des donateurs dans le contexte de leur soutien au CSLP.

B. Axe Préalable du CSLP : Croissance accélérée et ré-distributive

Performance macro-économiques récentes et de croissance

9. Le CSLP a été préparé d'après une longue décennie de croissance et de bonne performance macro-économique. Malgré divers chocs hostiles, la croissance réelle du PIB a atteint une moyenne d'environ 5 pour cent par an entre 1994 et 2002, permettant au PIB réel par habitant d'augmenter de 2,5 pour cent par an. Le GdM a réussi à contenir l'inflation à des taux à un chiffre modérant le déficit fiscal, en conformité avec les obligations de convergences selon l'accord d'intégration régionale de l'Union économique et monétaire ouest africaine (UEMOA). Le Mali a également fait des progrès en ce qui concerne la génération de revenus qui atteignent plus de 17% du PIB (bien au-dessus de la moyenne en Afrique sub-saharienne).

Tableau 2 Performance macro-économique 1999 et 2002		
	1999	2002 (estimation)
Taux de croissance réelle (%)		
PIB	6,7	9,7
Exportations GNFS	6,2	23,1
Parts du PIB nominal (%)		
Investissement Intérieur Brut/PIB	20,0	18,9
Epargne Intérieur Brut	16,2	14,7
Finances Publiques (% du PIB)		
Balance fiscale totale, hors subventions	-8,7	-7,7
Revenus courants	17,2	17,6
Dépenses courantes	11,6	12,9
Compte courant externe (% du PIB)		
Hors transferts officiels	-10,8	-6,3
Incluant les transferts officiels	-9,3	-4,9
Autre		
Inflation (CPI pour Bamako)	-1,2	4,9

Source : Autorités maliennes et estimations de l'équipe

10. La performance économique du Mali reste fragile par rapport à la vulnérabilité de son économie aux conditions climatiques, aux fluctuations des termes de l'échange, à la dépendance vis à vis des pays voisins pour leurs ports et la concentration de son exportation sur trois produits du secteur primaire¹. La bonne moyenne de la croissance réelle connue depuis la dévaluation de 1994 cache une grande inconstance annuelle. La croissance économique a baissé à 3,5 pour cent en 2001 à cause de la crise du secteur du coton et des difficultés de la production des récoltes. Toutefois, la croissance du PIB a rebondi en 2002 et est estimée à 9,7

¹ L'or et le coton représentent ensemble plus de 80% des recettes à l'export, alors que le bétail exporté au préalable vers les marchés régionales ouest africaines représente environ 8 pour cent des recettes à l'export. Le coton a été historiquement le numéro un à l'export devant l'or en termes de recettes, bien que l'or ait actuellement dépassé les revenus du coton à l'export et représente aujourd'hui environ 55 pour cent des recettes à l'export.

pour cent grâce à la forte augmentation de la production d'or, de coton et de céréales. Les fluctuations de la croissance reflètent la structure de l'économie du Mali qui est basée sur l'agriculture (la principale source de moyens d'existence de 75 à 80% de la population) et les services. Ces deux secteurs représentaient respectivement 38% et 36% du PIB en 2001. L'économie du Mali se tourne relativement vers l'extérieur avec le commerce des biens représentant environ 53% du PIB en 2002.

La part de l'industrie dans le PIB et les exportations a été limitée à cause d'une faible productivité, des coûts élevés et de la faible qualité des services de base (énergie, eau, télécommunications), des coûts élevés de l'ensemble des transactions pour mener des activités commerciales et un secteur financier mal orienté pour servir d'intermédiaire entre les épargnes et les investissements.

11. On peut attribuer la performance macroéconomique du Mali à l'application effective de la stabilisation macroéconomique et des politiques de libéralisation de l'économie depuis la dévaluation du franc CFA en 1994, ce qui a créé les fondements d'une économie de marché et a encouragé le développement du secteur privé. Les développements économiques récents ont été influencés, pourtant, par la faible performance du secteur coton (cf. encadré 3). Le secteur, qui a enregistré une impressionnante croissance et des recettes considérables dans la part des exportations mondiales après la dévaluation de 1994, a connu une grave crise financière et structurelle en 2000 à la suite de la baisse des cours mondiaux du coton. La couverture des pertes enregistrées dans le secteur à travers des transferts du budget vers la compagnie de coton semi-étatique (Compagnie malienne pour le développement du textile) a failli faire avorter la satisfaisante performance fiscale et économique du Mali sur un processus décennal de réformes économiques et structurelles. L'émergence de l'or comme produit de tête à l'export depuis 1999 a heureusement permis d'atténuer une partie de l'impact négatif de la crise du secteur du coton.

12. Pendant les années 1990, d'importantes réformes de marché ont été accomplies, en commençant par la libéralisation des marchés céréaliers, la facilitation du contrôle des prix et l'application de politiques pro-investissement pour supprimer les distorsions du cadre de stimulation. De plus récentes mesures, parmi lesquelles l'application au 1^{er} janvier 2000 du Tarif extérieur commun (TEC) selon l'accord UEMOA, ont réduit les taxes d'importation en-dessous d'un plafond de 20% et ont grandement simplifié la structure des tarifs. Pour moderniser le système des taxes, compenser la perte de revenus liée à l'introduction du TEC, le GdM a réussi à appliquer un vaste programme de réforme des taxes avec l'assistance du Canada, incluant l'introduction de la Taxe sur la valeur ajoutée (TVA) et la simplification de la structure des taxes. L'économie a positivement réagi à ces changements, ce qui a renforcé la forte tendance à la croissance émanant de la dévaluation de 1994. Les effets combinés de ces politiques ont créé les fondements d'une économie de marché et ont encouragé le développement du secteur privé.

13. La performance macroéconomique du Mali s'est en général réalisée au sein des objectifs GdM. Il a attiré à la fois des fonds multilatéraux et bilatéraux dans le but de renforcer les réformes structurelles et à rehausser sa situation socio-économique. La cinquième révision du FRPC a conclu en février 2003 que le Mali a continué à appliquer son programme de manière satisfaisante dans les neuf premiers mois de 2002. Tous les critères quantitatifs de performance, les repères et les indicateurs de performance financière étaient respectés. Les critères de performance structurelle et les repères pour 2002 ont également été respectés. L'importante performance macroéconomique a été accomplie face à un ajustement des dépenses à la baisse (sauf pour des articles prioritaires de réduction de la pauvreté) et un déficit des revenus dû à la crise de la Côte d'Ivoire. La sixième et dernière révision est en cours et

devrait se terminer en août 2003. La Banque continue de travailler étroitement avec le FMI en soutenant le CSLP, incluant le contrôle de la viabilité de la dette après la période d'achèvement et coopérant dans le domaine de la gestion des dépenses publiques et des réformes du secteur du coton.

Encadré 3 : Le Secteur du coton et le Programme de réforme

La production de coton a remarquablement augmenté dans les années suivant la dévaluation du franc CFA en 1994, de 294.021 tonnes de graines de coton en 1994/95 à 522.903 tonnes en 1998/99 et 459.123 tonnes en 1999/2000. Dans les années 1990, le Mali est devenu le premier pays exportateur de coton en Afrique subsaharienne. Toutefois, de 1999 à 2001, le secteur a rencontré une grave crise financière due en partie à la chute des prix du coton dans le monde et aussi à la faible gestion de la CMDT, la société mixte de coton. La crise a pris un tournant dramatique en juin 2000 avec la décision d'un grand nombre de paysans de boycotter la culture du coton pour la récolte de la saison 2000/2001 parce que la CMDT offrait un prix relativement bas pour les graines de coton en raison de ses difficultés financières. En conséquence, la production pour 2000/2001 est descendue à 241.000 tonnes de graines de coton, à peine plus de la moitié de la production de l'année précédente.

Avec le soutien de la Banque Mondiale, le GdM a préparé et adopté un vaste plan de restructuration du secteur du coton. Ce plan a été approuvé en octobre 2001 et explique clairement la vision à long terme pour un modèle compétitif pour le secteur et les changements structurels nécessaires pour faire la transition de l'organisation actuelle et restaurer la rentabilité, la viabilité et la compétitivité du secteur. Il comprend : (i) la réduction des effectifs de la CMDT, ainsi que les réformes structurelles pour changer l'organisation du secteur ; (ii) désengager l'état en impliquant le secteur privé et les associations de producteurs ; (iii) transformer le monopole en des entités régionales à travers la vente des usines d'égrenage à des opérateurs privés ; et (iv) libéraliser le commerce de graines et d'huile par, entre autres, la privatisation de la société d'huilerie. Le GdM a créé une structure, la Mission de restructuration du secteur coton (MRSC), rendant directement compte au Premier ministre, afin de gérer l'application du plan de restructuration. Le programme de réforme est soutenu par le *Troisième Programme d'ajustement structurel (PAS-3)* de la Banque : la dernière supervision du PAS-3 a indiqué que les réformes du secteur du coton sont sur la bonne voie.

En ce qui concerne les prochaines étapes du processus de réforme, la MRSC et le GdM ont indiqué qu'ils prépareraient un vaste plan pour mener à la privatisation/libéralisation du secteur en 2005/2006, tel que prévu dans la lettre de politique de développement du secteur. Ce plan comprendrait : (i) la privatisation complète de la CMDT dans les 12 à 18 prochains mois ; (ii) la libéralisation complète du secteur sur une période de transition de 3-4 ans, permettant aux nombreuses fonctions clés d'être progressivement, et en toute sécurité, transférées au secteur privé et aux associations de producteurs et (iii) un soutien continu et accru aux activités institutionnelles et de renforcement des capacités.

Le Mali a fait des progrès louables dans la réforme du coton au moment où l'industrie mondiale traverse une des périodes les plus pénibles pour les producteurs des pays en développement. Les prix moyens du coton au niveau international, au plus bas depuis 1972-73, une fois ajustés sur l'inflation, connaissent une baisse historique, divisant par deux les revenus de plusieurs producteurs de coton dans les pays en développement. Les subventions aux producteurs des Etats-Unis et dans l'Union européenne sont le seul grand facteur qui tire les prix mondiaux et l'Afrique subsaharienne est la plus profondément touchée. Les cotonculteurs d'Afrique de l'Ouest et d'Afrique centrale font partie des producteurs aux plus faibles coûts. Cependant, malgré cet avantage comparatif, l'industrie du coton en Afrique perd sa part de marché mondiale et les producteurs de coton sombrent davantage dans la pauvreté.

Selon l'analyse menée conjointement par la Banque Mondiale, le FMI et le Comité international du Conseil pour le coton, les producteurs de coton dans les pays en développement accusent une perte annuelle d'environ 9,5 milliards de USD, en raison des subventions aux producteurs des pays riches. Les pertes totales subies par les producteurs de coton africains se sont élevées à 23 milliards de USD durant les quatre dernières années. Le fait de supprimer les subventions directes pourrait avoir un effet positif net de 31 centimes par livre sur les prix moyens du coton au niveau international. Malgré les efforts remarquables de l'industrie du coton pour élargir la demande de coton qui atteindra un record en 2002-2003, malgré une réduction de l'approvisionnement à laquelle on s'attendait et une plus forte croissance économique dans les principales économies, la production supplémentaire continuera à influencer sur les prix sur les marchés internationaux et les prix du coton devraient rester bien en-dessous de la moyenne pour les prochaines années.

Orientation politique pour l'avenir

14. Le GdM envisage de continuer à mener des réformes structurelles pour : (i) promouvoir une croissance économique forte et viable ; (ii) réduire la pauvreté et rehausser le niveau de vie à long terme ; et (iii) assurer la viabilité financière à moyen terme. Il faudra promouvoir de nouvelles sources de croissance, puisque la production de coton et d'or seule sera insuffisante pour assurer une croissance forte et viable. En plus de la promotion de la diversification des produits d'exportations, le GdM compte encourager et soutenir les efforts dans la transformation des matières premières avant la vente au niveau national ou sur les marchés à l'export. On insiste particulièrement sur le marché régional ouest africain où certains des produits potentiels exportables ont un avantage comparatif. On intensifiera également les efforts pour faciliter davantage les systèmes de commerce et de transport. Le GdM travaille sur la poursuite de l'amélioration des mécanismes de marché, sur la création d'un environnement judiciaire et de contrôle solide et transparent contribuant à l'investissement privé national et étranger, ainsi qu'à un investissement accru dans le développement des infrastructures et des ressources humaines. La politique monétaire, en cohésion avec le taux de change fixe de l'UEMOA, s'efforcera d'accroître l'efficacité du secteur bancaire en améliorant l'intermédiation financière. Le GdM entend continuer à promouvoir le bon développement de la micro-finance, en particulier en renforçant la capacité de contrôle. Il envisage aussi de mieux gérer les nouveaux engagements pour les emprunts à travers, entre autres, la recherche de sources de financement qui maximisent les conditions de prêt pour les prochains engagements.

Situation macroéconomique

15. La dépendance actuelle du Mali a sa base étroite des exportations et sa forte vulnérabilité à la sécheresse et aux marchés internationaux des matières premières fragilisent la réalisation d'une croissance viable. Les perspectives de croissance pour 2003 sont moins favorables qu'on ne l'avait envisagé à cause d'une combinaison de facteurs externes : (i) pluviométrie insuffisante au début de la saison 2002-03² ; (ii) chute des cours mondiaux du coton ; (iii) baisse attendue de la production d'or (étant donné les informations actuelles sur les réserves) ; et (iv) impacts négatifs de la crise ivoirienne sur le commerce, les transports, les finances publiques et les transferts d'argent des travailleurs maliens en Côte d'Ivoire. Au-delà de 2003, on a préparé deux scénarios macroéconomiques basés sur différentes hypothèses des impacts de la crise dans le pays voisin, la Côte d'Ivoire.

- **Scénario de base** : L'hypothèse est que les effets de la fermeture du corridor Bamako-Abidjan vont progressivement s'atténuer pendant le troisième trimestre 2003 et que les activités économiques vont reprendre leur niveau habituel vers la fin de l'année.
- **Scénario pessimiste** : malgré un retour à une paix relative en Côte d'Ivoire, il est possible que la crise ivoirienne continue d'avoir un impact négatif pendant 2003 et au-delà puisque l'ouverture du corridor commercial Bamako-Abidjan pourrait prendre du temps, tout comme la reprise de l'économie ivoirienne, pour avoir un impact positif sur les économies voisines telles que celle du Mali.

16. **Scénario de Base** : Le cadre macroéconomique présenté dans le CSLP a été revu par les autorités vers la fin 2002 et les prévisions ont été ajustées en conséquence. Le taux de croissance 2003 a été revu à la baisse pour atteindre 1,1 pour cent. La croissance devrait rebondir en 2004 (cf. annexe 1) et atteindre en moyenne 3,5 pour cent par an durant la période 2003-05 contre 5,0 pour cent pendant la période 1994-2002. Cette croissance potentielle devrait venir du développement du secteur industriel, particulièrement le textile et l'agro-business, de

² En conséquence, la production de coton devrait tomber de 25 pour cent pour atteindre 430.000 tonnes, au lieu de rester au niveau 2001/02 de 571.000 tonnes, et la production de céréales devrait tomber de 3,7 pour cent.

la diversification de la base des exportations agricoles en fruits, légumes et gomme arabique, de l'expansion de l'industrie minière, du développement des industries du tourisme et de l'artisanat et de la promotion des Petites et moyennes entreprises, du secteur des services. L'inflation devrait atteindre en moyenne 3 pour cent sur la période 2003-05 et le déficit actuel du Compte courant externe (excluant les transferts officiels) devrait diminuer de 11 pour cent du PIB en moyenne sur la période 2000-02 à 7 pour cent sur la période 2003-05.

17. A la base des hypothèses, on suppose que le Mali pourra attirer les épargnes étrangères, y compris le capital privé, pour compléter l'épargne nationale. L'épargne intérieure brute restera à un niveau historique élevé pendant les 3-6 prochaines années. Toutefois, ce taux de croissance sera insuffisant pour financer la totalité de l'investissement national qui devrait atteindre en moyenne environ 22 pour cent du PIB par an. En conséquence, le Mali devra continuer d'attirer un niveau d'investissement étranger, avec l'afflux annuel net des capitaux privés atteignant environ 2,5 pour cent du PIB.

18. La politique fiscale reflète les objectifs de réduction de la pauvreté que le GdM a défini dans le CSLP. Cette politique vise à augmenter les dépenses pour la réduction de la pauvreté tout en réduisant le déficit fiscal. Afin de maintenir les dépenses globales du Gouvernement à environ 27% du PIB, les autorités envisagent d'augmenter le revenu gouvernemental total de 1,8 point du PIB à 19,0% en 2003, avec des recettes de taxes augmentant de 1,6 point du PIB à 15,8%. Environ un tiers de l'amélioration est supposé provenir du recouvrement des taxes après la fin de la crise en Côte d'Ivoire. De plus, le GdM cherchera à élargir la base des taxes en rationalisant le système de taxation, en la simplifiant pour les entreprises plus petites et en augmentant l'efficacité de l'administration chargée des taxes. Pour réduire les déficits dans la mobilisation des ressources nationales, le GdM assurera la stricte application des lois et règlements régissant l'octroi des exonérations de taxes aux commerçants et, de manière plus générale, intensifiera les efforts de lutte contre les fraudes. L'efficacité des réformes fiscales appliquées ces dernières années sera évaluée et des mesures supplémentaires seront identifiées pour aider l'augmentation du ratio recettes fiscales/PIB. Des mesures seront également prises pour améliorer la qualité de la comptabilité et de l'analyse macroéconomique. Néanmoins, selon ce scénario, le GdM aura besoin d'une assistance supplémentaire dans l'année 2003 pour soutenir l'application du programme CSLP. La Banque pourrait fournir une assistance à travers un crédit supplémentaire à l'actuel PAS-3, à condition que le GdM ait élaboré des actions appropriées à entreprendre pour faire face à la situation.

19. **Scénario pessimiste :** Ce scénario suppose que la crise de la Côte d'Ivoire refroidirait davantage l'activité économique et augmenterait les prix intérieurs. Il serait difficile d'accomplir les objectifs de recettes du GdM et il faudrait plus de dépenses pour aborder les préoccupations liées à la sécurité et aux réfugiés. L'économie serait affectée par l'impact direct des coûts de transport plus élevés sur la compétitivité du coton et par l'impact indirect des faibles revenus sur la demande en produits nationaux. La croissance réelle du PIB au-delà de 2003 pourrait être négativement affectée par plus de 2 points de pourcentage. Une croissance du déficit fiscal pourrait y correspondre, supposant que le GdM pouvait maintenir le niveau des dépenses sociales et des investissements publics. Pendant ce temps, les recettes du gouvernement resteraient stables par rapport au PIB mais seraient plus basses en termes nominales. Sous ce scénario, il est possible que le GdM ait besoin d'une assistance supplémentaire dans l'année calendaire 2004 pour soutenir l'exécution du programme CSLP.

20. **Soutenabilité de la dette.** Le Mali a atteint le Point d'Achèvement de l'Initiative Initiale et de l'Initiative PPTE Renforcée respectivement en septembre 2000 et mars 2003. L'allègement de la dette accordée au Mali sous l'Initiative PPTE Renforcée permet à la dette de descendre à un niveau acceptable, à moins qu'il n'y ait un choc externe significatif. La

Valeur actuelle nette (VAN) de la dette du Mali devait diminuer de 1,5 milliard de USD à la fin décembre 2002 à 1,1 milliard de USD en 2003. Le ratio dette-export devrait diminuer de 119% en 2003, remontant à 142% en 2014, et diminuer progressivement ensuite. Cela suppose que le GdM n'entreprendra de nouveaux prêts selon des conditions incluant de grandes concessions et que ces prêts soient accordés pour soutenir la mise en œuvre effective du CSLP (cf. annexe 3 pour plus de détails sur la soutenabilité de la dette).

C. 1^{er} Axe du CSLP : Assurer le développement institutionnel, l'amélioration de la gouvernance et la participation.

21. Les élections de 2002 ont consolidé le processus démocratique du Mali, et la formation d'un gouvernement multipartite en octobre 2002 a fourni un solide programme pour pousser les réformes institutionnelles sous le leadership du Président Amadou Toumani Touré. Pendant le premier Conseil des ministres du GdM d'octobre 2002, le Président Touré a invité tous les ministres à mettre en œuvre une politique de développement orientée vers le résultat et basée sur le CSLP et a souligné que le renforcement de la gouvernance serait sa priorité. Cela confirme que le Mali a fait de grands progrès dans l'amélioration de la gouvernance et la réforme des institutions dans le passé. Avec l'adoption du CSLP, cette question est devenue encore plus centrale.

22. Le challenge présenté par le Président est ambitieux d'autant plus que l'administration malienne a été caractérisée jusqu'ici par : (i) une lenteur dans la prise de décisions ; (ii) des ressources humaines qualifiées insuffisantes avec un manque de ressources matérielles appropriées ; et (iii) un cadre de développement et de gestion institutionnelle mal adapté, ce qui a entravé l'élaboration d'une politique effective de développement par le GdM ainsi que la mobilisation de ressources nécessaires. Par ailleurs, les structures de planification et de développement sont dispersées entre différents ministères avec un mécanisme de coordination entre elles qui est mal adapté. Le système judiciaire est lui-même caractérisé par : (i) des procédures compliquées et coûteuses ; (ii) un accès inadapté car concentré à Bamako ; (iii) une législation et une réglementation non pertinentes et incapables de s'adapter aux changements sociaux, politiques, économiques, culturels et environnementaux ; (iv) un manque de personnel formé combiné avec un manque d'inspection et de comptabilité judiciaire ; et (v) une division peu claire entre les affaires politiques et administratives au sein du système judiciaire.

23. **Gouvernance.** En 1999, le GdM a lancé la Politique nationale de lutte contre la corruption. Depuis, l'application progresse, quoique à une vitesse ralentie par la véritable complexité des questions de pair avec le faible système judiciaire. En juillet 2002, le GdM a formé un comité ad hoc sur la corruption au sein du bureau du Premier Ministre, ce qui a conduit le Conseil des ministres à adopter plusieurs recommandations du comité pour créer et renforcer l'inspection interne et limiter les abus d'achats. Le travail du comité a bénéficié des « Recommandations pour renforcer le Programme de lutte contre la corruption » préparées par la Banque et publiées en avril 2002 à la demande du GdM. Il faut accroître les efforts pour appliquer les autres recommandations du Rapport.

24. **Gestion des dépenses publiques.** Le GdM a fait des progrès remarquables dans l'amélioration de la gestion des finances publiques. L'efficacité des procédures de préparation du budget s'est améliorée depuis l'introduction des budget-programmes en 1998 et l'augmentation du nombre des inspecteurs et magistrats. Les Lois de Règlement de 1997 à 2001 ont été élaborées, adoptées par le Cabinet et soumises au Parlement pour approbation.

Des inspections améliorées et une nouvelle nomenclature adoptée ont augmenté la transparence et le contrôle de l'application du budget. Le GdM est impliqué dans le renforcement de ces réformes et dans l'application des recommandations de l'Evaluation de la comptabilité des finances nationales (CFAA) établie par la Banque Mondiale. En tant qu'élément de l'Evaluation des dépenses liées au PPTE, le GdM a fait de grands progrès dans l'application des mesures définies dans le plan d'action correspondant afin d'améliorer la gestion des dépenses publiques et vient d'instituer un Vérificateur indépendant, semblable à un bureau de contrôle général. De plus, le GdM prépare un référendum afin de séparer la section des comptes de la Cour Suprême pour créer une Cour des Comptes indépendante (une instance judiciaire).

25. Avec le Budget 2003, les autorités ont introduit un Cadre de dépense à moyen terme sur une période de trois ans. Un manuel des procédures pour l'exécution du budget a été préparé et les fonctions d'audit interne ont été renforcées. Aussi, les capacités de la Section des Comptes ont-elles été renforcées avec une équipe supplémentaire et de nouvelles installations pour rattraper le retard de travail et assurer l'accomplissement des responsabilités dans les délais à l'avenir. En visant le renforcement du système d'information du budget, les mécanismes d'intégration des systèmes informatiques du trésor, les départements de contrôle du budget et des finances se développent et seront testés et installés dans les années à venir. Des mesures supplémentaires se sont poursuivies pour assurer les améliorations continues dans la gestion des dépenses publiques.

26. **Passations des Marchés.** En 1995, le GdM a appliqué un code des marchés publics et un règlement des marchés. Alors que les marchés du secteur privé fonctionnent relativement bien, les marchés du Gouvernement souffrent d'une inefficacité à cause de la faible capacité en ressources humaines et administratives, et à un manque de décentralisation des procédures de passation des marchés. Des mesures correctives sont prises pour améliorer la transparence en réduisant la liberté d'action pour des décisions subjectives dans les procédures des marchés publics, et en remplissant les vides réglementaires et administratifs qui pourraient laisser place à la corruption. Le GdM a aussi indiqué qu'il a l'intention de renforcer les structures de contrôle pour assurer que les codes et lois adoptés sont appliqués, et aussi de développer un code d'éthique. L'amélioration de la gestion des ressources humaines et une plus grande vigilance de toutes les parties prenantes aidera à combler ce vide.

27. **Participation.** L'une des forces de la démocratie malienne est le cadre participatif qui se développe. Il y a plus de soixante-dix partis politiques qui sont regroupés en trois coalitions principales au niveau national. La Société civile est très dynamique avec plus de 1500 ONGs enregistrées et environ 2500 associations. La presse est libre et compte environ trente journaux et 120 stations de radio. Le Conseil national de la société civile du Mali, récemment créé, devrait aider à canaliser le dialogue entre la société civile et le GdM et la communauté des donateurs. Dans le cadre du CSLP, il est important d'institutionnaliser les mécanismes de participation qui incluent les parties prenantes dans l'exécution, le contrôle et l'évaluation des programmes de lutte contre la pauvreté.

28. **Décentralisation et Déconcentration.** En 1992, le GdM s'est engagé dans un processus de décentralisation participatif et il y a maintenant 703 communes, 49 cercles, 8 régions et le district de Bamako (qui a le statut d'une région). Tandis que la Mission de décentralisation et des réformes institutionnelles (MDRI) a efficacement piloté la décentralisation pendant les années 1990, le progrès de la déconcentration allant de pair reste à la traîne. Un Gouvernement décentralisé efficace et performant et la prestation de services sont entravés par une maigre mobilisation de ressources, une faible capacité, une inconstance entre les programmes nationaux par secteur et les plans de développement locaux, une mauvaise

gouvernance et un faible cadre institutionnel. En réponse, le Commissariat pour le développement institutionnel, rendant compte au nouveau ministre délégué auprès du Premier ministre et chargé des Réformes nationales et des Relations institutionnelles, a préparé un plan d'action à travers un processus participatif en janvier 2003 dans l'objectif d'améliorer : (i) la réforme centrale de l'Etat et la gestion du secteur public ; (ii) la décentralisation et déconcentration ; (iii) le renforcement des capacités des ressources humaines ; et (iv) la communication et le partenariat avec les utilisateurs des services.

D. 2^{ème} Axe du CSLP : Développement humain durable et renforcement de l'accès aux services sociaux de base.

29. **Santé.** On a fait des progrès en santé depuis 1998 (tableau 3). Le GdM a renforcé sa responsabilité et sa capacité de gestion, notamment à travers la préparation d'un Cadre de dépenses à moyen terme (CDMT) ce qui coûte des investissements programmés et rattache les activités aux résultats afin de mieux allouer les ressources vers l'accomplissement des objectifs CSLP et des objectifs OMD (cf. annexe 1). La réalisation des objectifs de l'Initiative Initiale PPTE et de l'Initiative PPTE Renforcée a encouragé l'accélération de l'application des réformes (ex. recrutement du personnel de santé et augmentation du budget alloué au secteur de la santé). Alors que les indicateurs de santé du Mali sont parmi les plus pauvres au monde, l'application de la première phase du programme de développement social et sanitaire sur une période de dix ans (PDDSS), qui vise les soins médicaux de base et la gestion communautaire décentralisée, a entraîné une amélioration considérable de l'accès aux soins médicaux. Les résultats sont les plus remarquables lorsque les taux de mortalité infantile ont baissé à 23% et 24% respectivement en 1996 et 2001.

30. Toutefois, l'utilisation des services de santé est faible et la qualité des soins de santé reste pauvre à cause du : (i) personnel pas disponible et peu qualifié dans les centres de santé régionales et rurales ; (ii) manque de fournitures ; (iii) l'inaccessibilité des centres de santé en dehors de Bamako ; (iv) des coûts de transaction élevés en traitant avec les multiples donateurs ce qui a exacerbé la faible capacité d'absorption du ministère de la Santé ; et (v) la faible allocation en ressources, y compris l'insistance sur l'investissement en infrastructures sans tenir compte des coûts de fonctionnement.

Tableau 3 : Indicateurs de Santé

	1998	2001	Objectif CSLP pour 2006	OMD 2015
Accès aux soins médicaux (15km)	49	66%	80%	Pas indiqué
Ratio de Mortalité Maternelle (pour 100.000)	577	582	450	145
Ratio de Mortalité Infantile (pour 1000)	123	113	100	55
Ratio de Mortalité des Enfants (pour 1000)	258	229	210	83
Taux de Fertilité (enfant par femme)	6,7	6,8	6,5	Pas indiqué
Taux HIV/SIDA	3,4% femmes 2,4% hommes (1996)	2% femmes 1,3% hommes	1%	1%

31. **Education.** Depuis 1998, on a enregistré des progrès dans l'éducation (tableau 4). Pour satisfaire aux objectifs PPTE, on a entrepris des réformes difficiles dans l'éducation en attirant l'attention sur la scolarisation primaire. Les politiques de réformes avec une allocation sensible du budget a accéléré le recrutement des enseignants, l'achat d'équipements scolaires et la construction d'écoles. La première phase (PISE) du programme décennal d'éducation (PRODEC) continue a faire le travail de base pour l'amélioration, particulièrement dans l'éducation primaire. Le ministère de l'Education prépare actuellement un Cadre de dépenses à moyen terme (CDMT), suivant les mêmes directives que le CDMT du secteur de la santé. Ce cadre favorisera une meilleure coordination des donateurs et ainsi contribuer à améliorer les perspectives de ressources communes.

Tableau 4 : Indicateurs d'Education

	1999/2000	2001/2002	Objectif CSLP pour 2006	OMD 2015
Inscriptions nationales, école primaire (%)	39,5	58,7	70	100
Inscriptions nationales des filles, école primaire (%)	44,5	49,1	58	100
Inscriptions nationales, école secondaire (%)	24,6	26,2	Pas indiqué	Pas indiqué
Inscriptions nationales des filles, école secondaire (%)	18,7	19,2	Pas indiqué	Pas indiqué
Inscriptions universitaires	10 774 (1997)	29 482 (2002)	Pas indiqué	Pas indiqué
Ratio élève/enseignant, écoles primaires publiques	80,3	71,2	50	Pas indiqué
Taux de redoublement, écoles primaires	23 (1998)	18	13	Pas indiqué
% Du primaire dans le budget de l'éducation	57	61	61	
% de l'éducation dans le budget national (avec les dépenses sociales)	25	30	27	

32. Les efforts devraient s'intensifier dans le secteur de l'éducation pour : (i) améliorer l'accès des plus pauvres ; (ii) améliorer la qualité de l'éducation, y compris les liens entre l'éducation, la formation professionnelle et le marché actuel du travail ; (iii) renforcer la gestion décentralisée et déconcentrée ; et (iv) renforcer la gestion institutionnelle en générale. De plus, les liens croisés par secteur entre les niveaux d'infrastructure (routes, transports) et l'accessibilité aux écoles nécessitent aussi d'être rehaussés. Malgré certains efforts³, la qualité de l'enseignement est toujours mauvaise et le cursus n'est pas toujours adapté aux besoins ; par exemple, la formation professionnelle est souvent plus théorique que pratique. Les questions de la qualité peuvent, en partie, être attribuées à un manque d'accès, d'enseignants (par exemple, le ratio université étudiant-professeur est d'environ 624:1), d'équipements scolaires, livres infrastructures et équipements de laboratoire de même que la faible organisation du système coranique (medersas). En outre, les bourses pour le lycée et l'université sont mal gérées et de manière opaque, créant des grèves estudiantines perturbatrices.

³ L'un des efforts remarquables, c'est la réussite du Projet d'amélioration de l'apprentissage dans les écoles fondamentales (PAAA), qui est principalement financé par le LIL de la Banque. Les élèves sont initialement enseignés dans une langue nationale (les effets scolaires sont au nombre de onze pour trente) avant l'introduction du français, en utilisant une pédagogie convergente qui diffère de l'apprentissage traditionnel.

33. Le GdM a adopté des mesures pour transférer les responsabilités pour la santé et l'éducation du niveau central vers les niveaux régionaux et locaux et se trouve dans le processus d'établissement d'un mécanisme de transfert adapté des ressources, ce qui nécessitera un renforcement accru des capacités, particulièrement au niveau régional et local. Pour être efficace, le mécanisme devrait favoriser une plus grande consistance entre les programmes sectoriels et les plans de développement locaux ainsi que les améliorations de la responsabilité financière au niveau local.

34. **Genre.** Tel que décrit dans l'analyse de la pauvreté en encadré 2, l'inégalité des opportunités pour les femmes dans la société malienne contribue aux forts niveaux de pauvreté. Aussi, les questions de genre sont-elles en tête de la politique malienne. En 2002, le GdM a adopté la Politique de promotion de la femme, de l'enfant et de la famille et le Plan d'action pour 2002-2006. La première partie de ce document, qui est aligné sur le CSLP, analyse la santé, l'éducation, le système judiciaire, les opportunités économiques, l'environnement et le développement en terme de genre, tout en proposant des actions prioritaires pour améliorer la situation des femmes. L'une des plus importantes questions sur le genre est le taux de prévalence du VIH des adultes plus élevé chez les femmes que chez les hommes (tableau 3), ce qui nécessite une attention particulière.

E. 3^{ème} Axe du CSLP : Développement des infrastructures de base et secteurs productifs.

35. **Secteurs Primaires Productifs.** Le GdM applique d'importantes réformes pour élaborer un cadre solide pour une croissance accélérée, mais le Mali souffre d'une base limitée en matière de ressources et son économie est faiblement diversifiée, avec des productions fortement concentrées sur l'agriculture. L'application de la politique agricole est dirigée par le Plan national de développement rural de 2000-2010, de même que le Plan national d'action environnementale de 1999 qui sont tous les deux intégrés dans le CSLP. Un élément pertinent de la performance de l'économie du Mali sur les dix dernières années est que de grands progrès ont été accomplis dans le développement rural par une combinaison adéquate de réforme politique, d'investissement, d'améliorations technologiques et d'une bonne coordination des donateurs. Peut être que les grandes réformes dans le secteur du coton ont été les plus importantes, ce qui comprend la restructuration partielle et la privatisation de la Compagnie malienne de développement des textiles (CMDT) et sa filiale d'huile de graines de coton (HUICOMA). Les détails de ces réformes sont décrits dans l'encadré 3. Un autre succès concerne les réformes de l'Office du Niger qui se construisent sur les mesures prises depuis les années 80, ce qui a entraîné une augmentation multipliée par six pour la production de riz (cf. annexe 2 pour plus de détails).

36. Un autre secteur de croissance - le bétail - est soutenu par la Charte pastorale, qui est actuellement en révision par l'Assemblée Nationale et qui trace les droits et responsabilités des paysans et des éleveurs de troupeau, particulièrement les droits de propriété et l'accès à des ressources et à l'usage de la terre. Pour mieux s'attaquer à la dégradation du sol, le GdM prépare actuellement le Plan National de Gestion de la Fertilité du Sol. Comme la gestion de l'eau est la source du développement rural, la Stratégie Nationale d'Irrigation, préparée sous le Programme national d'infrastructures rurales (PNIR), se concentre principalement sur une large irrigation, et des actions et opérations pilotes sont en cours pour répandre la petite irrigation. Il y a un important potentiel dans la diversification de l'agriculture en fruits, légumes et gomme arabique, le développement de l'agro-business et la transformation des produits agricoles (ex. les textiles). D'autres sources potentielles de croissance sont l'expansion de l'industrie minière,

le développement des industries du tourisme et de l'artisanat et la promotion des petites et moyennes entreprises dans le secteur des services.

37. **Développement du secteur privé.** Le GdM s'est concentré sur la création d'un cadre légal et réglementaire menant au développement du secteur privé. Il a pu attirer l'investissement privé dans les secteurs de l'or, les télécommunications, l'énergie et l'eau, ainsi que le financement externe des infrastructures. Des mesures ont été prises pour harmoniser l'environnement législatif et réglementaire sous le traité de l'Organisation pour l'Harmonisation du Droit des Affaires en Afrique (OHADA) ; des mesures ont également été prises pour aborder les principaux standards de la main d'œuvre (cf. annexe 4). Par ailleurs, le GdM a institué un plan d'action de la réforme des entreprises publiques pour 1999-2002 afin de réduire le nombre d'entreprises appartenant à l'état de trente à dix-huit. Actuellement, le GdM conserve une part majoritaire dans dix entreprises non bancaires et une part minoritaire dans huit. Toutefois, environ 90% de l'économie du Mali reste dans le secteur informel. Les petites et moyennes entreprises (PME) représentent une part importante du secteur privé. L'accès limité aux instruments de crédit à court, moyen et long terme, pour le démarrage d'une activité et l'investissement sont la première contrainte pour les PME. Tel que mis en évidence dans le JSA du CSLP, il y a le risque que le développement du secteur privé en une machine dynamique pour la croissance soit plus ralenti. Aussi, le GdM devra continuer d'avancer dans les réformes et les stimulations pour développer le secteur privé.

38. **Secteur Financier.** Le développement du secteur privé dépend de celui du secteur financier et de l'accès à un financement viable. Le GdM a entrepris différentes réformes pour améliorer la confiance et la compétitivité dans le secteur financier. En 1992, le GdM a commencé à consolider et à libéraliser le secteur public et non compétitif tout en l'ouvrant à la compétition et en créant un cadre légal et réglementaire nécessaire pour une croissance durable. En 2001, la BMCD, a été restructurée, privatisée et fusionnée avec la BDM-SA pour former la plus grande banque du Mali et la douzième plus grande banque de l'UEMOA, renforçant ainsi la présence du Mali sur la marché financier régionale. La Banque BIM-SA est actuellement en train d'être restructurée et privatisée. Le GdM crée également un environnement financier capable en continuant d'élaborer le cadre légal et réglementaire nécessaire, spécialement au niveau régional (en adoptant l'Acte Uniforme de l'OHADA), en diversifiant le secteur financier pour soutenir les institutions non bancaires, encourageant l'accès au crédit à un niveau décentralisé à travers des micro-crédits, et modernisant les systèmes financiers dans leur ensemble.

39. **Secteur Transport.** Le programme de réformes et des investissements dans le secteur du transport dans les années 1990 avait pour objectifs de : (i) rehausser et soutenir l'efficacité du fonctionnement du secteur ; (ii) améliorer et maintenir les infrastructures, spécialement pour les routes et les rails ; et (iii) ouvrir l'accès aux endroits les plus reculés et les plus pauvres. Le progrès dans ce programme de réforme a été jusqu'ici insuffisant et les coûts de transport sont particulièrement élevés au Mali, représentant environ 30% du prix des produits. Alors que le transport par rail est le moyen le moins cher pour les longues distances et le transport en gros, environ 80% du trafic international se font par la route à causes des possibilités insuffisantes par les rails et le mauvais état des rails et des équipements ferroviaires. Avant la crise de Côte d'Ivoire, entre 70% et 80% du commerce du Mali étaient acheminés par le corridor Bamako-Abidjan. La crise a mis à jour l'importance d'améliorer des corridors de transport alternatifs vers Conakry, Lomé, Cotonou, Dakar, Accra et Takoradi, dans le contexte d'une approche régionale des infrastructures de transport. Toutefois, en attendant que ces alternatifs soient mieux développés, l'utilisation de ports plus loin qu'Abidjan a entraîné une hausse considérable des prix. La performance de la compagnie de chemin de fer devrait s'améliorer

suite à la concession des services ferroviaires entre Dakar et Bamako en une joint-venture d'investisseurs privés en février 2003.

40. **Energie.** Le GdM a fait d'importantes avancées dans les réformes et en augmentant l'efficacité du secteur de l'énergie. Jusqu'à 2001, la fourniture incertaine d'électricité était une contrainte majeure pour l'expansion du commerce au Mali et les tarifs étaient en dessous des coûts économiques. L'entreprise d'Etat Energie du Mali (EDM) était mal gérée et manquait de fonds pour assurer la qualité et la fiabilité des services et pour étendre l'accès à l'électricité. En 1999, le GdM a publié une lettre de politique avec les objectifs suivants : (i) libéralisation du secteur, permettant les initiatives des communautés et du secteur privé ; (ii) réformes institutionnelles pour orienter les responsabilités de l'Etat vers des activités de nature stratégiques et de régulation ; (iii) valorisation des ressources nationales en énergie (énergie renouvelable, hydroélectricité) ; (iv) protection des ressources forestières à travers des exploitations bénéficiant aux populations rurales ; et (v) poursuivre la recherche dans le pétrole. L'objectif est l'amélioration de l'efficacité du secteur, un retrait du secteur public des opérations et d'étendre la couverture en services. Pour cela, le GdM a restructuré le secteur en adoptant une nouvelle Loi sur l'Électricité et ses textes d'application, ce qui met fin au monopole de l'EDM et a ouvert le secteur à la compétition, sous un régime de réglementation transparente par une agence indépendante. Les processus de réforme et les institutions doivent être renforcés pour encourager un environnement des affaires compétitif durable et attractif pour les investisseurs et opérateurs privés. L'impératif de fournir des services pour l'énergie aux pauvres interpelle un éventail de services dans le secteur de l'énergie, un mécanisme de prestations de services innovantes, avec la participation des communautés, des ONGs et du secteur privé.

41. **Environnement.** En 1999, avec l'adoption du Plan National d'Action Environnementale (PNAE), le GdM a renforcé sa politique pour l'environnement, avec sept axes stratégiques, dont quatre devaient renforcer la capacité nationale, restaurer les zones dégradées, organiser un système permanent de contrôle et de surveillance de l'environnement. Toutefois, l'application de la stratégie a été jusqu'ici ad hoc et partielle. La dégradation du sol est le premier problème environnemental au Mali : pour améliorer son attachement à ce problème, le GdM prépare actuellement le Plan National de Gestion de la Fertilité du Sol et a demandé le soutien de la Banque à travers différentes opérations dont le PASAOP et le Projet de Développement Basé sur la Communauté Rurale (paragraphe 80). Étant donné que la gestion de l'eau est cruciale pour le développement rural, la Stratégie Nationale pour l'Irrigation, élaborée sous le Programme national des infrastructures rurales (PNIR), se concentre à la fois sur des schémas de grande irrigation ainsi que des actions et des opérations pilotes pour la petite irrigation. La biodiversité nécessite aussi une attention particulière, bien que la capacité pour la gestion de la biodiversité soit particulièrement faible. Le GdM essaie d'aborder cela à travers un projet pilote soutenu par la Banque (le Projet d'Infrastructures Rurales) établi pour explorer la conservation par la communauté dans une zone aride tout en abordant les questions d'ordre structurelles au niveau national.

42. **Intégration Régionale.** Le Mali est membre de la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et de l'Union économique et monétaire ouest africaine (UEMOA). Les Chefs d'Etat de la CEDEAO ont visé le Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (NEPAD) et ont confirmé le rôle du Secrétariat de la CEDEAO comme principale agence d'exécution et de suivi. Les pays de l'UEMOA ont signé le « Pacte de Convergence, de Stabilité, de Croissance et de Solidarité », qui engage tous les pays membres à atteindre une convergence macroéconomique et a établi un système de surveillance multilatéral. En 2000, l'Union Douanière de l'UEMOA a supprimé toutes les taxes intra-régionales et établi un Tarif Extérieur Commun, ce qui a créé de nouvelles opportunités et un

marché qui peut soutenir les industries agroalimentaires de taille moyenne dans la région. L'Union Douanière de l'UEMOA devrait être mise en place en 2007. L'UEMOA a également adopté une Loi Générale de la Concurrence qui établit les règles et procédures relatives aux cartels et abus de position dominante au sein de l'espace économique de l'UEMOA ainsi que l'aide de l'Etat aux entreprises.

43. Le Mali joue un rôle clé dans l'harmonisation régionale des politiques par secteur en vigueur, les transports, les télécommunications et l'agriculture. Les marchés potentiels dans la région pour les produits du Mali comprennent les produits liés au bétail, les fruits (mangues) et aussi le riz à moyen terme. Mais, la réussite dépendra de l'amélioration des pratiques commerciales dans la région, le développement des systèmes d'information sur le marché (afin d'être au courant des opportunités d'affaires) et de la suppression des barrières douanières (y compris les paiements illégaux aux points de contrôle) qui ralentissent considérablement la rapidité et commodité de circulation des biens dans la région. En tant que pays enclavé manquant de système de transport viable, avec une économie basée sur le secteur primaire et les matières premières, il très important que le Mali soit intégré dans la région d'Afrique de l'Ouest. Le contexte est d'autant plus urgent que considérant l'impact récent de la crise de la Côte d'Ivoire, ce qui présente clairement la nécessité d'une plus grande diversité des routes commerciales au sein de la région.

44. En mai 2002, le Mali a signé la Charte de l'Eau avec le Sénégal et la Mauritanie, les autres membres de l'Organisation pour la Mise en Valeur du Fleuve Sénégal. Cet accord fournit un cadre de gestion plus efficace du Bassin du Fleuve Sénégal pour les pays membres de l'OMVS. La Guinée devrait bientôt les rejoindre. Un effort similaire commence également pour le Bassin du Fleuve Niger.

III. MISE EN ŒUVRE DU DERNIER CAS

A. Evaluation des Performances

45. Le dernier CAS a été préparé dans un contexte de forte croissance accomplie depuis la dévaluation du francs CFA en 1994 et était basé sur la stratégie du Gouvernement de 1997 : *Propositions Pour Une Croissance Durable et de Développement à l'Horizon 2010*. Dans ce cadre, le CAS de la Banque était structuré autour de deux axes majeurs : (i) croissance économique stable ; et (ii) développement humain durable.

46. Considérant le premier axe – soutenir une croissance économique stable – de grands progrès ont été accomplis pour la croissance et la stabilité macroéconomique (cf. paragraphe 9) avec le soutien du prêt de la Banque pour l'ajustement structurel et la facilité FRPC du FMI. La Banque a également fourni son appui pour une croissance élargie en soutenant le secteur rural à travers le Projet d'appui aux initiatives de base dans la lutte contre la pauvreté (PAIB)⁴ et le Projet d'appui aux services agricoles et aux organisations paysannes (PASAOP) et par l'expansion des périmètres irrigués et la construction d'artères à travers le Programme National d'Infrastructures Rurales (PNIR). Une Opération Financière par Secteur a également été

⁴ Le Projet d'appui aux initiatives dans la lutte contre la pauvreté (PAIB) a déjà surpassé les attentes en atteignant 186 villages et 172.000 personnes lors de la révision à mi-parcours de 2002 , en comparaison avec les objectifs originaux de fin de projet qui devaient atteindre 130 villages et 130.000 personnes

préparée pour soutenir l'objectif de créer et de faire qu'un environnement financier permette la croissance par secteur privé (cf. tableau 5 pour les opérations de la Banque approuvées depuis le dernier CAS). La combinaison du PAS, du Projet de Financement par Secteur et du programme des Activités d'Analyse et de Conseil de la Banque (AAA) de pair avec des opérations telles que le PAIB et le PASAOP ont prouvé être un usage efficace des instruments de la Banque pour soutenir les objectifs de croissance.

Tableau 5 : Programmes de prêts en cours de la Banque, Ex. 99-03

Ex. 99		Ex. 00		Ex. 01		Ex. 02		Ex. 03	
Secteur de la Santé	40,0	Infrastructure Rurale	115,5	Secteur de l'Education	45	Services Agricoles & Organisations de Fermiers	43,5		
Faim & Pauvreté	21,5	Secteur Financier	21			Ajustement Structurel	70		
		Education de Base Pilote	3,8						
Total	60,5		140,3		45		113,5		0
TOTAL 359,8									

47. Quand au second axe – le développement humain – la Banque a soutenu les efforts du GdM pour améliorer l'accès et la qualité des services sociaux à travers : (i) le Programme de Développement Sanitaire et Social (PRODESS) qui se concentre sur l'amélioration de la performance et de l'efficacité des systèmes de santé dans l'ensemble du pays à travers un recouvrement des coûts et plus de participation du secteur privé ; et (ii) le Programme Décennal de Développement de l'Education (PRODEC) dont l'objectif consiste à améliorer la qualité et la pertinence de l'éducation de base tout en maintenant les coûts de l'éducation et de la formation à des niveaux abordables. Le soutien de la Banque aux secteur de la santé et de l'éducation contribue à renforcer davantage la performance des indicateurs sociaux qui ont montré d'importantes améliorations depuis 1998 – tel que présenté aux tableaux 3 et 4.

48. Dans l'ensemble, le Mali a bien accompli l'application du CAS. Tel que présenté au tableau 6, le Mali a rempli pratiquement tous les aspects dans le scénario de base et a rempli la plupart des aspects du scénario de niveau supérieur. Alors que le Mali a fait des progrès louables, l'application du CAS a souffert des changements fréquents dans le Gouvernement, d'une faible capacité administrative et de rôles et structures institutionnelles opaques. De plus, la participation avec les parties prenantes et le partenariat avec le secteur privé, la Société Civile et les ONG était à ses débuts si bien qu'on a accusé des retards pour assurer une approche plus participative de l'exécution des projets. En conséquence, il y avait des difficultés de la performance globale du portefeuille ce qui signifiait qu'on n'avait pas atteint les aspects de niveau supérieur pour le portefeuille de performance. La période du CAS précédent a été prolongée afin de s'assurer que la préparation du présent CAS soit entièrement alignée sur le CSLP.

49. **Enquête auprès des Clients.** L'Enquête auprès des Clients en avril 2002, complétée par une session de restitution en novembre 2002, a conclu que :

- *la banque devrait renforcer son propre processus de décentralisation et de déconcentration pour être plus proche des réalités maliennes.* La Banque prenait déjà et continuera de prendre des actions pour renforcer les compétences de base de son bureau de Bamako. Elle profite également de la disponibilité des équipes d'experts basés dans les régions d'Afrique de l'Ouest ;

- *la Banque a besoin d'aider le GdM pour renforcer sa gestion fiduciaire afin d'aller vers un appui pragmatique.* Comme le Mali avance vers une approche plus programmée, renforcer la base analytique des principaux sujets fiduciaires est un point central du travail de la Banque. De plus, la Banque travaille en étroite collaboration avec d'autres partenaires au développement pour s'assurer qu'ils évoluent également au même rythme vers un appui programmé ; et
- *la Banque devrait jouer un rôle catalyseur pour augmenter la participation des bénéficiaires et la rendre plus responsable.* Dans le contexte de toutes les opérations, la Banque a assuré que les bénéficiaires et les partenaires locaux prennent un rôle de plus en plus important dans l'élaboration et l'exécution des programmes de développement. La réussite du projet PAIB qui est exécutée par des groupes de communautés et des ONGs locales est un bon exemple de l'efficacité d'impliquer les bénéficiaires. La Banque fournit également un soutien à travers ses opérations dans le secteur social et rural pour renforcer la capacité aux niveaux locaux et assurer une meilleure prestation de services décentralisés.

B. Gestion du Portefeuille

50. La qualité du portefeuille, qui comprend actuellement dix projets d'investissement et un projet d'ajustement, s'est dégradée de Ex. 98 à Ex. 02, suite à une augmentation du nombre des projets à risque et à une faible capacité d'exécution. Il y a un problème de capacité d'absorption au Mali, comme dans beaucoup d'autres pays de l'IDA, avec un ratio de décaissement diminuant de 20% en Ex. 98-00 à 15% en Ex. 01-02. Les raisons de ces faiblesses proviennent : (i) des cadres institutionnels inadéquats ; (ii) lenteur dans le processus de passation des marchés ; (iii) d'une faible gestion financière ; (iv) des lourdes procédures imposées par les donateurs ; et (v) d'une faible capacité de gestion du GdM.

51. Au début de Ex. 03, la Banque a travaillé avec le GdM pour préparer le Programme d'Amélioration du Portefeuille (PIP) qui a présenté un plan d'action complet pour renforcer les performances des projets IDA, et une revue de la performance du portefeuille de projets (CPPR) a été tenue en janvier 2003 (cf. paragraphe 52 ci-après). Depuis, d'importantes actions correctives ont été menées et les trois projets à problèmes qui ont été identifiés sont maintenant satisfaisants. Tandis qu'un décaissement lent et une faible gestion continuent d'entraver d'autres projets du portefeuille, et que le PIP est mis à jour pour aborder ces questions, le taux de décaissement a augmenté de 17,6% en Ex. 03. En juillet 2003, il y a dix projets dans le portefeuille (cf. annexe 5)⁵, sur les quinze de Ex. 01, ce qui permettra de concentrer les efforts sur le renforcement de la performance de ces projets toujours en application.

⁵ Le Projet d'appui à l'amélioration des apprentissages dans les écoles fondamentales (PAAA) a pris fin au 30 juin 2003.

Tableau 6 : Déclencheurs du programme d'assistance de la Banque

	Cas de Base	Statut	Supérieur	Statut
Fondements macro-économiques	Conformité avec les objectifs macroéconomiques définis dans le Cadre de Politique	Accompli	Conformité totale avec les objectifs PFP Augmentation des recettes fiscales de 13,2% du PIB à 15% du PIB (2000)	Accompli Accompli Maintenant 17%
Secteur de l'Education	Approbation du plan décennal par secteur en décembre 1998 Comité de pilotage nommé Accord sur l'Equipe de gestion au sein du Ministère de l'Education en décembre 1998 Maintien du niveau 1996 des bourses (4,2 milliards FCFA)	Accompli, PRODEC commencé 8/01 Accompli, PRODEC commencé 8/01 Accompli (comme élément du PPTE)	Accord sur les salaires des enseignants (1999) Accord pour réformer le programme de bourse pour l'éducation secondaire & supérieure Disponibilité des ressources pour mettre en œuvre les réformes de l'éducation	Accompli (comme élément du PPTE) Accompli (comme élément du PPTE) Accompli
Entreprises Publiques	Plan d'action exécuté pour améliorer la situation financière de l'EDM, incluant les augmentations de tarifs en 1998, 1999 & 2000 Arrangements satisfaisants pour renforcer la gestion d'EDM	Accompli, privatisation commencée en 1999 Accompli, privatisation commencée en 1999	Privatisation de l'EDM en cours Privatisation de la SOTELMA	Privatisation totale accomplie Pas encore accomplie
Développement Rural	Application d'un plan de redéploiement pour assurer un meilleur équilibre entre l'équipe MDRE basée dans la capitale et à l'intérieur Adopter une structure organisationnelle du Ministère qui reflète mieux le nouveau rôle entre le secteur public et privé dans les prestations de services aux paysans (1999) Proposer des solutions durables aux termes et conditions d'utilisation des terres et recherches de l'IER (déc. 1998) Accomplissement d'une stratégie de pistes rurales (déc. 1998) Accomplissement de la stratégie du secteur du coton (juin 1999)	En cours En cours Accompli En cours, presque fini Accompli, 2001	Application de la nouvelle structure organisationnelle MDRE Application de la stratégie de pistes rurales Application de la stratégie du secteur du coton	Non Non Accompli
Performance du Portefeuille	Projets à problèmes=2	Ex. 98 :3 Ex. 99-00 :2 Ex. 01 :0 Ex. 02 :3	Projets à problèmes=1 ou aucun	Ex. 98 :3 Ex. 99-00 :2 Ex. 01 :0 Ex. 02 :3

52. La revue de la performance du portefeuille de projets du pays (CPPR) qui s'effectue selon le PIP, met ensuite le doigt sur les blocages de système et initie un dialogue constructif

avec le GdM, les donateurs et les partenaires de la Société Civile. La revue CPPR a produit un plan d'action, validé par le GdM en mars 2003, cela établit un calendrier pour résoudre les problèmes spécifiques à chaque projet et les problèmes génériques affectant plusieurs projets, tels que le cadre institutionnel inadéquat, de la faible capacité des ressources humaines, le mauvais suivi évaluation ainsi que l'insuffisante coordination des donateurs. Il a également été reconnu que les procédures complexes des donateurs étaient l'une des principales causes de lenteur dans le décaissement et le GdM a attiré l'attention de la Banque et d'autres donateurs pour travailler de plus près afin d'harmoniser leurs procédures. La Banque est d'accord avec le GdM pour tenir une autre CPPR en 2004, quand la fréquence des futures revue sera déterminée (en restant sur une base annuelle ou en réduisant la fréquence à chaque dix huit mois ou deux ans). La fréquence dépendra : (i) du progrès fait dans la résolution des problèmes ; et (ii) de la mise en place de meilleurs mécanismes tels qu'un système nécessaire à la gestion du portefeuille et un forum de partenaires soutenant un changement vers un soutien programmé et budgétisé. Le Bureau Pays continuera à renforcer sa capacité pour la gestion du portefeuille.

53. Avec l'objectif d'aborder le développement institutionnel et le renforcement des capacités, la participation du Mali aux programmes l'Institut de la Banque a considérablement augmenté durant les deux dernières années pour atteindre 470 participants en Ex. 02. La participation continuera à augmenter davantage une fois que le Réseau d'Apprentissage Global à distance (GDLN) sera en route et que le Centre d'Apprentissage à Distance sera construit. Un plus grand nombre de Maliens auront accès, non seulement aux cours l'institut de la Banque, mais aussi à des cours dispensés par les autres sites GDLN dans les pays industrialisés et en voie de développement.

54. **Résultats OED.** Les évaluations des projets OED ayant pris fin en Ex. 99, ont révélé des résultats mixtes pour la performance des projets. Sur huit projets évalués pendant cette période, quatre sont considérés comme satisfaisants pour leurs résultats tandis que les quatre autres ont été légèrement satisfaisants. Seulement 62,5% étaient soutenables. Ceux qui n'ont pas été soutenus ne pouvaient pas créer un cadre légal et réglementaire qui soit possible pour la viabilité (Projet de la Capacité de l'Industrie Minière), ne pouvaient pas renforcer le cadre mis en place (Second Projet Energie) ou ne pouvaient pas un financement à long terme, (Projet des Services Agricoles). Cinquante pour cent (4) des projets ont eu un impact considérable sur le développement institutionnel, avec l'un d'entre eux ayant un fort impact. Dans trois des projets avec seulement un modeste impact sur le développement institutionnel, la viabilité n'était pas envisageable. Dans l'ensemble, ces considérations mettent en lumière l'importance de la préparation, du renforcement des capacités, de suivi évaluation afin de construire et de renforcer les cadres institutionnels de manière efficace pour soutenir les structures institutionnelles viables.

C. Autres activités du Groupe de la Banque Mondiale

55. Pour promouvoir l'investissement direct, l'investissement du secteur privé et l'investissement dans les infrastructures de communication, en novembre 2002 le **MIGA** a donné une couverture de garantie à la Société Nationale de Télécommunications du Sénégal (Sonatel) pour son investissement dans IKATEL. Cela représente le plus grand investissement étranger au Mali jusqu'ici.

56. **La SFI** a un petit portefeuille d'investissement de 8,4 millions de USD au Mali. De cela, 4,8 millions de USD sont concentrés dans le secteur des mines, où la SFI était actif dans les années 1990. Un investissement supplémentaire dans l'industrie des mines d'or a été remboursé l'année dernière quand la mine a fermé. La balance du portefeuille consiste en une

série de petits investissements dans l'industrie de l'hôtellerie, incluant le Grand Hôtel, un second hôtel du même opérateur, et une petite auberge ; et dans les industries d'équipements d'imprimerie/d'emballage et de construction. La SFI est en discussion préliminaire avec Saur International concernant le financement des dépenses capitales de l'Energie du Mali, la société mixte d'eau/électricité. Le financement SFI se développe conjointement avec l'IDA, ce qui a appuyé la privatisation. Un investissement potentiel de 100 millions de USD par la SFI et autres sources commerciales est envisagé. L'équipe pour les questions d'énergie de la SFI et de la Banque ont également joué un rôle en aidant Saur et le GdM à faire face aux contestations concernant la réduction des tarifs, la compensation correspondante à payer à Saur, les arriérés de GdM et l'état de l'équipement selon les suppositions de contrôle de Saur.

57. Le Mali devrait faire partie de ces pays qui appliquent un programme de soutien intégré pour les micro, petites et moyennes entreprises (MPME), appliqué par le soutien de la SFI et l'IDA. Le programme est actuellement en train d'être finalisé et consistera en la mise en place d'une banque commerciale pour la micro-finance, le renforcement des capacités pour les banques et autres intermédiaires qui octroient des prêts, les Services pour le Développement Commercial aux entreprises, et un soutien pour améliorer l'environnement des PME. Le soutien de l'IDA est en cours de discussion à partir du Projet pour l'appui aux Sources de Croissance proposé pour Ex. 05, et probablement de l'actuel Projet de Développement du Secteur Financier. La SFI et d'autres sources commerciales pourraient investir jusqu'à 3 millions de USD dans le capital de la banque de micro-finance.

D. Leçons Apprises

58. Une analyse approfondie de la mise en œuvre du précédent CAS de la Banque, incluant les projets d'évaluation OED, indique d'importantes leçons qui ont été prises en compte dans le choix et l'élaboration des prochaines activités de la Banque au Mali.

59. **Un cadre institutionnel performant augmente la viabilité et accélère les prestations de services.** Les faiblesses institutionnelles, constatées pour neuf projets actifs (PNIR, PASAOP, PPIP, Manantali, PDSF, PAAA, PRODESS, PISE, et PST), proviennent de : (i) remaniements fréquents de GdM – depuis 1992, le GdM a changé douze fois ; (ii) la mauvaise coordination des donateurs pour les réunions et procédures, ce qui a conduit à la multiplicité des tâches ; (iii) procédures complexes, particulièrement pour la passation des marchés et le décaissement, devenues compliquées à cause d'une absence de motivation et de sanction, d'une absence de suivi, et de faibles ressources humaines ; et (iv) une insuffisante planification pour l'après projet dès le début, ce qui met la viabilité en péril.

60. **Il est vital de disposer de ressources humaines formées et motivées.** Les structures clés devant être continuellement renforcées sont : (i) l'administration centrale, particulièrement dans les différentes Directions Administratives et Financières, où un manque de formation, de motivation et de responsabilité contribuent à un faible niveau de passation de marchés, une mauvaise gestion financière, et un faible décaissement ; (ii) les structures administratives décentralisées et déconcentrées, particulièrement pour les secteurs de la santé et de l'éducation, où le personnel manque souvent et n'est pas motivé à cause des faibles salaires ; et (iii) la Société Civile et le secteur privé, où il y a de grandes défaillances dans la planification, la gestion, les procédures et le suivi évaluation.

61. **La décentralisation des prestations de services et un développement mené par la communauté augmente la participation de la base et permettent l'adaptation des programmes de développement aux réalités locales.** En soutenant le développement mené

par la communauté, la Banque a pu contribuer à l'amélioration de la responsabilité dans les services et à une participation locale accrue dans la préparation et l'exécution des programmes de développement. Les aspects de la décentralisation sont inclus dans sept opérations en cours et financées par la Banque à partir du dernier CAS (PISE, PRODESS, PAAA, PDSF, PASAOP, PNIR, et PAIB).

62. **Le Suivi/Evaluation (S&E) doit être conçu dès le début par toutes les parties prenantes.** Le CPPR de 2003 a révélé cinq projets actifs (PASAOP, PPIP, PRODESS, PISE, et PST) où une insuffisance dans le S&E affecte la qualité. Des ressources suffisantes en S&E qui incluent des fonds nécessaires pour la formation doivent être allouées dès le début. L'implication des parties prenantes dans la détermination des indicateurs identifiera mieux, non seulement la manière d'évaluer le progrès, mais aussi les limites des capacités à le faire.

63. **La bonne combinaison des instruments peut donner de bons résultats.** Un élément pertinent de la performance économique du Mali durant la dernière décennie est que de remarquables progrès ont été accomplis dans le développement rural grâce à une combinaison adéquate de réforme politique, d'investissement, d'améliorations technologiques et d'une bonne coordination des donateurs. Cela a été le cas pour le développement du coton, de la culture du riz irrigué et, à un niveau moindre, de la micro-finance et du développement rural intégré au sud du Mali. Cette leçon a été prise en compte et guide la stratégie d'assistance de la Banque en mettant en priorité la capacité de la Banque à mobiliser et conditionner l'ajustement structurel, les réformes politiques, la connaissance et l'investissement autour du CSLP.

E. Partenaires et Participation

64. La stabilité économique et politique du Mali, le progrès constaté dans les réformes et les traditions participatives, ainsi qu'un nombre conséquent de donateurs dynamique le placent à un bon niveau pour des partenariats de développement. Dans l'ensemble, le CSLP devrait largement faciliter la coordination des donateurs, particulièrement quand le processus de participation du CSLP implique tous les donateurs et parce que le CSLP présente un vaste cadre pour les activités de tous les donateurs. Comme élément du processus du CSLP, le GdM tient des réunions régulières avec les plus grands donateurs (commission mixte), présidée par le Ministre de l'Economie et des Finances. Les donateurs se rencontrent également entre eux chaque mois, avec une rotation de la présidence tous les six mois et en alternant avec les partenaires bilatéraux et multilatéraux. En conformité avec le système des Nations Unies, la Banque Mondiale participe à leurs réunions mensuelles de coordination ; le Mali est un pays de tables rondes et une rencontre est prévue pour décembre 2003.

Encadré 4 : Les Partenaires extérieurs du Mali

Multilatéral

L'Union Européenne vient de signer sa stratégie 2003-2006 avec le GdM et s'impliquera principalement dans le soutien au budget (le plus grand donateur du Mali dans ce domaine), au secteur du transport, et au développement institutionnel et à la décentralisation, et de manière moins intense, dans le soutien à l'*Office du Niger*, à la culture malienne et à la Société Civile.

Le Système des Nations Unies a récemment achevé son Cadre d'Assistance au Développement 2003-2007 (avec la participation de la Banque Mondiale). Les activités du **PNUD** sont centrées sur l'environnement, la gouvernance et l'éducation. L'**OMS** est impliqué dans plusieurs programmes de santé. Le développement humain est principalement soutenu dans son ensemble par le **FNUAP** (droit de la reproduction et droit des femmes) et l'**UNICEF** (sujets concernant les enfants). La **FAO** et le **PAM** sont actifs dans le domaine de la sécurité alimentaire, la conservation du sol et de l'eau (**PAM** agit aussi dans le domaine de l'éducation et de la nutrition). Il y a aussi le coordinateur du programme national de l'**ONUSIDA**.

La Banque Arabe pour le Développement Economique en Afrique soutien les projets de transport et de développement rural, incluant les sujets concernant l'eau potable et l'irrigation.

La Banque Islamique du Développement finance le barrage de Manantali, les projets de développement rural incluant les sujets concernant l'eau potable et l'irrigation, ainsi que la construction de centres de santé.

La Banque Africaine de Développement intervient dans les domaines de la santé et de l'éducation, des infrastructures y compris les transports et le barrage de Manantali, les infrastructures hydrauliques rurales, et soutien les activités des femmes.

La Banque Ouest Africaine de Développement finance le barrage de Manantali, les sujets concernant l'eau rurale, les transports y compris le transport ferroviaire, et le secteur de l'artisanat.

Bilatéral

Les Pays-Bas apportent un soutien budgétaire et son soutien au renforcement des capacités et aux programmes/projets concernant la santé et l'éducation, le développement rural, incluant l'énergie domestique (programme intermédiaire en attendant que le nouveau projet de financement de la Banque commence en Ex. 04).

La France soutien le renforcement et le développement des capacités institutionnelles, incluant le secteur judiciaire, la décentralisation, la santé et l'éducation, les infrastructures urbaines et rurales, y compris le barrage de Manantali et le secteur des transports.

La Belgique soutien la décentralisation, la santé et l'éducation ainsi que le développement rural, principalement le bétail et l'eau (l'eau potable et l'énergie). Elle finance également diverses initiatives à travers un financement par placements, par exemple, l'évaluation Ex. 03 de la pauvreté.

Le Canada est très actif dans le développement institutionnel, notamment concernant le budget et le système judiciaire. Il soutien également la santé et l'éducation, les infrastructures rurales, incluant le barrage de Manantali et l'AGETIPE semi-publique, les infrastructures urbaines, l'environnement et la micro finance.

La Suisse intervient très localement, principalement en partenariat avec les grands programmes gouvernementaux, dans le développement rural et dans l'environnement, la gouvernance et la décentralisation, soutenant les industries artisanales et les petits programmes de santé.

Les Etats-Unis, à travers l'USAID, ne donnent pas de soutien gouvernemental direct mais envoient des fonds à travers les ONG dans cinq domaines : la santé, la démocratie (vaste programme de décentralisation et de Société Civile incluant le renforcement des capacités), l'éducation, la croissance économique, incluant la promotion du commerce, le développement du secteur financier (notamment la micro finance), et la promotion de l'agriculture (mettant à jour l'industrie de l'alimentation pour bétail).

L'Allemagne est active dans le soutien du processus de décentralisation et du développement institutionnel, la santé, l'éducation, la formation professionnelle, le trafic des enfants, le développement rural y compris le développement des ressources naturelles, les infrastructures rurales, les finances rurales, et la sécurité alimentaire, les communications, les transports et les mines.

La Suède intervient au Mali depuis 2000 seulement. Elle fournit actuellement un soutien budgétaire avec une assistance technique et intervient activement dans l'éducation, le développement du secteur privé en partenariat avec le département SFI/GBM SME, les droits de l'homme et la démocratie, et s'intéresse à la gestion des ressources naturelles à travers l'énergie domestique (avec la participation de la Banque).

L'Arabie Saoudite finance le barrage de Manantali et est impliquée dans le secteur des transports.

Le Koweït finance également le barrage de Manantali ainsi que beaucoup d'autres projets d'irrigation et projets hydrauliques.

65. Les ONGs internationales et la Société Civile sont des partenaires cruciales dans les activités de développement au Mali. La Société Civile est très active avec plus de 1500 ONGs internationales et nationales enregistrées et environ 2500 associations nationales. Plusieurs organisations se sont bien regroupées en trois confédérations, ce qui a récemment donné naissance au Conseil National de la Société Civile du Mali, pour mieux canaliser le dialogue de la Société Civile avec le GdM et la communauté des donateurs. Les partenariats, bien au-delà

de la simple participation, deviennent aussi de plus en plus importants dans les activités de développement. Par exemple, les groupes de sociétés civiles et les ONG internationales gèrent complètement le renforcement des capacités et les projets de développement à travers le Projet d'Appui aux Initiatives de Base dans la lutte contre la pauvreté (PAIB).

66. Dans le contexte de son portefeuille de projets, la Banque travaille en partenariat avec un certain nombre de grands donateurs au Mali (cf. annexe 5). Concernant le programme de santé, la coordination s'est améliorée considérablement depuis que le GdM a institué des missions conjointes et la communauté des donateurs a désigné un « Chef de file ». Le programme d'éducation profite également à des missions conjointes bien que la coordination des donateurs est plus faible et est l'une des principales causes de la lente application du programme. Par dessus tous les programmes et projets financés par les donateurs, le GdM prend des mesures pour s'assurer que les missions conjointes soient plus vastes dans leur couverture afin de décourager les donateurs à mener des missions supplémentaires et séparément. Dans l'ensemble, pendant que ces mécanismes fournissent un cadre pour une coordination plus efficace, la multiplicité des procédures des donateurs entrave l'exécution performante des projets, tel que l'on a constaté pendant la revue CPPR 2003. La Banque travaille actuellement avec d'autres donateurs sur le renforcement du cadre pour une approche programmée des secteurs sociaux par le regroupement des ressources pour le PDDSS et le PRODEC. On estime que cela évitera la multiplicité des procédures et permettra la concentration des efforts de renforcement des capacités dans la programmation et de l'application des ces programmes par secteur.

67. Renforcer l'approche programmée pour les secteurs sociaux est considéré comme un solide bloc à la fois pour la communauté des donateurs et le GdM pour aller vers un soutien budgétaire total de l'application du CSLP. La plupart des donateurs, ainsi que la Banque, ont clairement indiqué leur intention de fournir un appui budgétaire dans un proche avenir. Il est important que les donateurs travaillent ensemble pour assurer un échelonnement de l'approche programmée afin qu'ils soient au même niveau et que le GdM gère entièrement. Pour atteindre l'objectif d'un soutien budgétaire efficace, deux domaines importants du renforcement des capacités sont essentiels: (i) pour renforcer la capacité pour que le GdM utilise ses propres procédures de décaissement de manière efficace et transparente ; (ii) pour renforcer la capacité pour établir un cadre S&E vaste et efficace du CSLP, contre laquelle on peut mesurer les programmes de soutien budgétaire. Renforcer cette capacité est un élément central des programmes des donateurs, y compris la Banque. Tandis que ces efforts de renforcement des capacités continuent, le GdM, les donateurs, et la Banque travaillent en parallèle pour assurer une plus grande harmonisation des procédures dans la mesure du possible, et renforcent leurs expériences avec le soutien programmé aux secteurs sociaux.

IV. STRATEGIE D'ASSISTANCE PROPOSEE

A. Eléments Stratégiques du CAS Ex. 04-06

68. **Point sur le CSLP.** Le CSLP présente une vaste stratégie pour lutter contre la pauvreté et fournit un cadre cohérent pour les activités de tous les donateurs et partenaires au développement. Tel qu'on l'a décrit au paragraphe 8, le FSA du CSLP a mis à jour un certain nombre de domaines où le CSLP a besoin d'être amélioré. Le CAS de la Banque se concentre sur ces domaines de faiblesse et propose des activités de prêt et hors-prêt pour assister le GdM pour renforcer continuellement la mise en œuvre du CSLP. En particulier, le travail du AAA de la Banque se concentrera sur le renforcement de la stratégie de croissance, reliant les stratégies

par secteur au CSLP et assurant des liens par secteur suffisamment croisés avec l'objectif de développer une approche plus vaste pour atteindre les indicateurs du CSLP et ensuite les OMD. Le progrès pour atteindre l'objectif de renforcer les axes du CSLP sera étroitement suivi dans le contexte de JSA et des Rapports Annuels du Progrès du CSLP.

69. **Sélectivité.** Le CAS de la Banque a été désigné pour soutenir l'application du CSLP et de compléter les interventions des autres donateurs, une collaboration aidée par l'implication de la Banque dans la préparation du Cadre d'Appui au Développement des Nations Unies (UNDAF)⁶ de 2002. Le programme se concentre sur les thèmes suivants :

- Promouvoir la Croissance en combinant le soutien à la politique du PAS et les Crédits de Soutien à la Réduction de la Pauvreté (PRSC) avec une approche d'augmentation de la productivité agricole et la diversification à travers des opérations du secteur rural et à travers la promotion des sources non-rurales de croissance étant générées par le secteur privé (développement des PME, secteur minier). La Banque investira également dans les infrastructures de transport comme un conducteur de croissance. Enfin, le programme AAA a été structuré pour mieux conduire la compréhension des sources de croissance et les cadres nécessaires légaux et encourageants pour maximiser les sources potentielles de croissance. Ce thème couvre l'axe préalable du CSLP sur la Croissance et le 3^{ème} axe du CSLP : Développer les Infrastructures de Base et les Secteurs Productifs.
- Développement des Ressources Humaines. On insiste particulièrement sur le travail avec les donateurs pour renforcer l'approche programmée dans les vastes programmes du secteur de la santé et de l'éducation (SWAP) avec l'objectif d'aller vers un total soutien du budget par le CSLP. Par ailleurs, le processus participatif de préparation du CAS (cf. encadré 5) a révélé que les parties prenantes au Mali souhaiteraient voir la stratégie de la Banque incorporer ce qui suit : (i) le rôle évolutif de l'Etat, particulièrement pour permettre aux bénéficiaires d'être entièrement impliqués dans toutes les étapes des projets et programmes ; (ii) le renforcement de la gouvernance pour assurer que les projets et programmes – particulièrement ceux des secteurs sociaux – soient plus participatifs et transparents ; et (iii) le renforcement de la capacité. Le CAS souligne la participation de tous les partenaires au développement dans les activités de la Banque et propose que le renforcement des capacités pour les parties prenantes rationalisé dans la planification et l'application des politiques et programmes. Ce thème couvre l'axe 2 du CSLP : Développer les Ressources Humaines et Améliorer l'Accès aux Services.
- La gestion et la gouvernance des finances publiques. Le programme de la Banque insiste sur les mécanismes de responsabilité financière du secteur public couvrant les dépenses publiques, la passation des marchés, et les systèmes de gestion financière. L'analyse fiduciaire couvrira les politiques et priorités nationales et continuera d'identifier les plans d'action pour faire face aux faiblesses persistantes. Les questions fiduciaires croisées sont cruciales pour les programmes en cours de la Banque, les opérations planifiées, aussi bien que la préparation du CSLP. En ce qui concerne le renforcement de la gouvernance, la Banque se concentrera sur le GdM pour appliquer les recommandations du Programme Anti-Corruption et sur son soutien à la décentralisation. Ce thème est intégré à l'axe 1 du CSLP : Promouvoir le Développement Institutionnel, Améliorer la Gouvernance et la Participation.

Encadré 5 : Préparation du CAS : Un Processus participatif

Actions consultatives menées en 2002-03 :

⁶ Afin de contribuer à l'harmonisation du soutien des donateurs pour le CSLP pour aider le Mali à atteindre les OMD, les agences de l'ONU, incluant la Banque, ont préparé l'UNDAF 2003-2007.

Retraite de Mopti, 31 mai-4 juin 2002. Environ soixante participants – représentant l’Etat, les Collectivités, la Société Civile, le secteur privé, et les donateurs – se sont réunis sur les possibilités du CAS, basant leurs réflexions sur le CSLP, les OMD s et les visites de terrain sur les sites de projets financés par la Banque.

Discussions sur la Stratégie de Développement Rural, 29-31 octobre 2002. L’équipe de la Banque, du secteur DR, a tenu des discussions internes pendant deux jours, puis ont invité leurs homologues à les rejoindre pour une discussion sur le travail de la Banque, dans le passé et dans l’avenir, pour soutenir le développement rural au Mali.

Atelier de restitution de l’enquête auprès des clients, 5 novembre 2002. Environ quarante cinq participants (représentant l’Etat, les collectivités, la Société Civile, le secteur privé et les donateurs) ont fait des suggestions pragmatiques pour améliorer la prestation des services de la Banque et rehausser les programmations pendant la prochaine période CAS.

Revue de la Performance du Portefeuille de Projets du Pays, 7-10 janvier 2003. Avec à leur tête le Ministre de l’Economie et des Finances, et après des mois de préparation, plus de cent participants représentant l’Etat, les Collectivités, la Société Civile, le secteur privé et les donateurs ont participé à la revue du portefeuille de la Banque pour la première fois depuis 1995 et ont proposé des actions concrètes immédiates et à moyen terme pour améliorer la qualité et sa performance.

Consultations régionales à Ségou, Mopti et Tombouctou, les 15, 22 et 24 février 2003. En regroupant les acteurs au développement et les représentants des structures centrales clés, les sessions se sont concentrées sur la mise en évidence des blocages du processus de décentralisation et de déconcentration, et les implications des opérations de la Banque au Mali.

Consultation de Bamako, 20 mars 2003. Cet atelier a permis à plus de soixante-dix participants de débattre du contenu du CAS avant que ce ne soit finalisé.

Point sur le Genre. A toutes les étapes du processus consultatif, les femmes ont été activement consultées et impliquées et les sujets sur le genre ont été fréquemment soulevés durant les discussions.

70. La direction générale du CAS s’oriente vers un retrait des opérations d’ajustement structurel et des opérations d’investissement isolées dans les secteurs sociaux et d’aller vers des opérations multi-sectorielles et des opérations de soutien budgétaire dans ces secteurs. En même temps, la Banque continuera de concentrer ses efforts sur le soutien au développement rural et à la promotion des sources de croissance. Bien qu’elle soit active dans les activités urbaines et de transport, il est important de souligner que la Banque n’est pas le principal donateur dans ces secteurs, mais qu’elle fournit plutôt un financement complémentaire à ceux des autres donateurs.

71. **Instruments de Prêt de la Banque.** Le soutien de la Banque au Mali continuera à travers la sélection d’instruments de prêt, combinant le soutien de l’ajustement structurel ou le prêt CSLP avec les opérations dirigées par les communautés et les opérations spécifiques d’investissement :

- le soutien aux Crédits d’Ajustement Structurel (SAC) allant vers les Crédits de Soutien à la Réduction de la Pauvreté (PRSC) dans la troisième année de la mise en oeuvre du CAS. L’expérience positive de la Banque concernant l’ajustement structurel au Mali a montré que la politique de prêt est un mécanisme de soutien efficace. Un autre soutien continuera à se concentrer sur les questions macroéconomiques, la gestion par secteur (incluant la décentralisation) et les réformes dans le secteur du coton. Pendant que le cadre fiduciaire général se renforce et que la coordination des donateurs s’améliore, la Banque ira vers un soutien plus programmé au CSLP (PRSC) à travers un prêt CSLP en Ex. 06 (dans le cas de niveau supérieur, les CSLP (PRSC) pouvaient être introduits en Ex. 05). Le travail de diagnostic central pour un prêt programmé – tel que le CFAA, CPAR, CEM, Evaluation de la Pauvreté et PER – sera en place quand les CSLP (PRSC) seront introduits et cela pourra être une base pour la transition programmée. Dans l’avenir, les CSLP (PRSC) devraient représenter environ 30% de l’allocation annuelle de l’IDA.
- Les opérations dirigées par la communauté et qui se concentrent sur l’augmentation de la productivité de la main d’œuvre et du capital en soutenant les secteurs productifs et en

luttant contre le VIH/SIDA. Ces opérations vont provenir de la réussite de l'expérience financée par l'IDA concernant le Projet d'Appui aux Initiatives de Base dans la lutte contre la pauvreté (PAIB) ; et

- La Banque continuera son soutien à travers des opérations traditionnelles d'investissement se concentrant sur les besoins spécifiques dans le secteur des transports et dans le développement du secteur privé dans le but de rehausser la compétitivité de l'économie malienne. La Banque continuera d'assurer que ces opérations d'investissement se développent comme faisant partie d'un vaste cadre par secteur et en étroite collaboration avec d'autres donateurs.

72. **Suivi et Evaluation.** Pour évaluer la performance du CAS, la Banque surveillera le soutien CAS au CSLP en utilisant les indicateurs CSLP (cf. tableau 10 et la matrice CAS en annexe B9). La Banque surveillera de près les indicateurs de performance du portefeuille pour toutes les opérations financées par l'IDA dans le but d'évaluer l'efficacité des opérations spécifiques en atteignant des résultats escomptés. De plus, la Banque fera des consultations régulières avec le GdM, la Société Civile et la communauté des donateurs, pour obtenir un feedback et suivre l'application des priorités CAS. Le CAS surveillera également les progrès des objectifs clés du millénaire tel qu'indiqué en annexe 1. La qualité du système des statistiques au Mali sera un facteur clé dans la réussite de l'effort de suivi et d'évaluation et le renforcement des capacités des systèmes S&E sera une priorité. En particulier, la Banque et les autres donateurs assisteront le GdM pour : (i) rationaliser la sélection des indicateurs de suivi pour assurer leur utilité comme moyen de gestion ; (ii) augmenter le feedback pour s'assurer que le suivi et les indicateurs de résultats sont utilisés dans les processus de planification et de formulation de la politique ; et (iii) soutenir l'implication de la Société Civile dans le mécanisme de S&E du CSLP.

B. Programme d'Assistance

Thème CAS: Promouvoir la Croissance

Axe préalable du CSLP: Une croissance accélérée et ré-distributive

3^{ème} Axe du CSLP: Développement des infrastructures de base et secteurs productifs.

73. Tel que mis en évidence dans le JSA, le principal challenge à moyen (et long terme) reste la manière d'élargir la base économique et renforcer la croissance afin que le pays soit dans de meilleures conditions pour faire face à l'impact des conditions climatiques hostiles et aux chocs externes. La stratégie de la Banque se concentrera sur l'aide au Mali pour : (i) développer et diversifier les sources de croissance en améliorant l'environnement financier et commercial pour un meilleur développement du secteur privé, y compris pour les micro, petites et moyennes entreprises (avec l'implication du département SME de la SFI et de la Banque) ; (ii) construire et maintenir une infrastructure nécessaire ; et (iii) impliquer un gouvernement décentralisé, des services déconcentrés et des populations tout en renforçant les capacités.

74. L'un des faibles domaines constatés dans le CSLP est qu'on a très peu mentionné la manière exacte dont les investissements vont contribuer au taux de croissance escompté, principalement parce que le Mali n'a pas encore exprimé une stratégie de croissance cohérente et intégrée. Pour cette raison, le Ex. 04 CEM se concentrera sur les perspectives de croissance et développera une stratégie de développement en faveur des pauvres. On estime que les sources de croissance vont provenir de la diversification de la base agricole en fruits, légumes

et gommages arabiques, du développement de l'agro-business et de la transformation des produits agricoles (ex. les textiles), de l'expansion de l'industrie minière, du développement des industries du tourisme et de l'artisanat et de la promotion des petites et moyennes entreprises prestataires de services, des communications et d'autres secteurs non-agricoles. Le **Cadre Intégré pour le Commerce du Mali (IF)** (en cours de préparation), une initiative préparée par la Banque Mondiale, le FMI, le OMS, l'UNCTAD, le PNUD, et la Commission du Commerce International, cherche à rehausser l'intégration du Mali dans l'économie mondiale et dans les discussions sur la politique de commerce international. L'étude sur le diagnostic du commerce mettra en évidence les avantages comparatifs du Mali et exprimera un plan d'action pour le renforcement des capacités et l'assistance technique pour promouvoir une croissance liée à l'exportation, centrée autour d'industrie agricoles choisies et autres industries traditionnelles (la musique, l'artisanat et le tourisme). Le rapport IF sera discuté lors de la prochaine Table Ronde de l'ONU pour le Commerce – programmée pour décembre 2003.

75. Les résultats des diagnostics de l'IF et du CEM fourniront des données essentielles pour l'élaboration du **projet d'appui aux sources de croissance** multi-secteurs (Ex. 05). Tandis qu'il est trop tôt pour juger les recommandations de l'IF et du CEM, on estime que le Projet pour les Sources de Croissance se concentrera sur trois éléments : (i) le soutien aux réformes légales et réglementaires pour créer un meilleur environnement pour le développement du secteur privé, avec une insistance sur le secteur des communications ; (ii) l'application d'une initiative innovante du Département PME dans le développement des micro, petites et moyennes entreprises (MPME) incluant un meilleur accès au capital et au renforcement des connaissances. Cela viendrait en complément du Projet du Secteur Financier actuellement en cours ; et (iii) le développement du secteur de l'industrie minière, alors que l'or est devenu le plus gros poste à l'export au Mali en 2002, il ne contribue pas autant qu'il devrait au développement de l'économie⁷. Le projet assurera aussi une complémentarité avec les opérations du secteur rural qui se concentre sur la diversification de la base de l'agriculture et des agro-business en développement.

76. Pour assurer une couverture sélective et adéquate du **secteur rural** dans le CAS, la Banque a conduit un large travail analytique qui a identifié huit sujets et challenges clés pour le développement au Mali : une productivité mal répartie, une mauvaise infrastructure, la persistance des barrières à la décentralisation, un mauvais climat des affaires pour le secteur privé, une diversification limitée des revenus, une faible compétitivité de l'export et des privatisations inachevées, une stratégie inadaptée pour la gestion des risques, des contraintes en ressources naturelles et une réduction du capital. La conclusion clé de cette analyse est que la pauvreté est synonyme d'agriculture de subsistance. De ce fait, une priorité clé consiste à permettre aux paysans d'accéder aux marchés, générer des revenus en liquide, accroître la productivité à travers les besoins, les équipements et la technologie et sortir du cercle vicieux de l'agriculture de subsistance, de la faible productivité et de la pauvreté.

77. Le fait que la pauvreté est principalement rurale montre que la croissance provienne des zones rurales pour augmenter les revenus ruraux et fournir de l'emploi (paysans et non-paysans). Les sources de croissance dans le secteur rural sont bien connues et la Banque a l'expérience et la connaissance du type d'investissement qui pourrait stimuler la croissance

⁷ La composante de l'industrie minière cherchera à répondre à trois préoccupations clés : (i) pour assurer que le Mali offre un paquet optimal pour attirer à la fois les investisseurs extérieurs et accroître les recettes budgétaires et de l'économie ; (ii) pour renforcer sa capacité à repérer et à analyser ce que font les compagnies minières, à la fois dans les opérations générales et en conformité avec les préoccupations environnementales ; et (iii) pour aider les mineurs artisanaux et ayant de petites structures à exercer de manière plus performante et respectant l'environnement. La Banque a un avantage comparatif dans ce secteur comme résultat d'un travail minier important dans d'autres pays.

rurale. La question concerne surtout la manière de formuler les vastes programmes, faciliter l'engagement du GdM et mobiliser les ressources, particulièrement les ressources humaines, pour l'exécution. Par exemple, le secteur du bétail est potentiellement important pour la croissance et la réduction de la pauvreté par rapport à son rôle dans l'économie rurale. Cela s'applique aussi pour les secteurs non-traditionnels à l'export (fruits et légumes, gomme arabique, les pois, etc.) pour lesquels il existe des marchés et des tests pilotes de marketing ont été menés avec succès (ex. les exportations de mangue par la mer).

Les actions à prendre pour soutenir le développement de ces sous-secteurs doivent être effectuées selon une stratégie claire et opérationnelle entièrement soutenue par le GdM et les parties prenantes. La Banque envisage de le faire dans le cadre du **CEM** et à travers des actions rurales.

78. **Le Projet de Diversification Agricole et de Compétitivité** (Ex. 05) a pour objectif d'agir sur la base de la connaissance et d'augmenter les revenus de la population rurale en promouvant les produits agricoles à forte valeur ajoutée, en augmentant la productivité agricole, en accroissant l'accès au marché, améliorant les équipements et techniques d'irrigation et améliorant la production du secteur du coton. Le programme sera intrinsèquement lié aux réformes du coton en cours appliquées selon le SAC. Les objectifs de ce projet répondent aux besoins pressants pour générer des revenus, la diversification et la sécurité alimentaire. Le projet complètera les deux projets de développement rural en cours, qui sont le **programme national d'infrastructures rurales (PNIR)** et le **projet d'appui aux services agricoles et aux organisations paysannes (PASAOP)** qui insiste respectivement sur l'infrastructure rurale et la protection de l'environnement ainsi que la recherche agricole et le soutien aux organisations agricoles et de producteurs.

79. Tel que souligné à l'encadré 3, la Banque a été très active en aidant le GdM et les parties prenantes dans le secteur du coton pour répondre à la grave crise de la CMDT en 1999/2000, et pour préparer et appliquer un programme de restructuration du secteur qui est actuellement soutenu par le **PAS-3**. Ces réformes ont été initiées et la transition vers une pleine organisation du secteur privatisé et libéralisé nécessitera un soutien important et régulier pendant un certain nombre d'années. Concernant l'avantage comparatif du Mali dans le secteur du coton, la couverture du secteur reste une grande priorité et le programme de la Banque continuera à fournir une assistance étroite aux efforts du pays à cet effet.

80. Tel que déjà précisé, la population du Mali est principalement rurale et dépendante du secteur agricole. Tandis qu'une infrastructure de base est essentielle et est soutenue par le PNIR, elle ne pourra pas à elle seule stimuler le développement rural ; les populations rurales aussi ont besoin d'activités génératrices de revenus et soutenues. Le **projet d'appui aux communautés rurales (PACR- Ex. 05)** proposé a pour objectif de créer des alternatives à une migration rapide vers la ville en créant des opportunités d'emplois ruraux en utilisant une approche participative et en promouvant les investissements sociaux et productifs. L'opération se concentrera aussi sur le renforcement de la capacité du gouvernement local, des prestataires de services déconcentrés et des populations locales, y compris la Société Civile. Elle se construira selon les leçons tirées du développement dirigé par les communautés selon le Projet d'Appui aux Initiatives de Base dans la lutte contre la pauvreté (PAIB) et complètera les activités du PNIR.

81. **Le projet de développement urbain et décentralisation (en cours)** sera prorogé pour permettre une entière exécution. Puisque la population urbaine continue de croître, la Banque mènera une **Analyse Urbaine EES** pour prendre en compte les questions de la migration rurale-urbaine et pour déterminer les questions prioritaires concernant les zones urbaines. Les

résultats de cette étude permettront l'élaboration conséquente d'une opération de suivi (préparation en Ex. 06) qui se concentrera sur les villes secondaires, incluant les capitales régionales, et sur le renforcement des capacités des municipalités et d'autres entités décentralisées pour gérer les programmes de ressources et de développement.

82. **Un projet énergie domestique et accès aux services de base** (Ex. 04) sera conjointement financé par le GEF, l'IDA et le PNUD. En plus d'aider le GdM à se concentrer sur la stratégie, la politique ainsi que le suivi et l'évaluation, la composante énergie domestique aidera le transfert de la gestion des ressources forestières aux communautés locales en promouvant des initiatives de gestion forestière par la communauté, incluant l'introduction et la promotion des technologies performantes de production du charbon de bois. Cela autorisera également les communautés locales, les ONG et le secteur privé de mener des activités de substitution de carburant adapté à la demande, tel que la fabrication, la commercialisation et la dissémination de foyers améliorés (au bois, charbon de bois) ainsi que des foyers au kérosène et LPG. A cause de la vaste étendue du Mali, et de la faible densité de la population dans plusieurs régions, ce ne sera pas possible de rallier le pays tout entier à cette initiative ; cependant, plusieurs zones dépendront de schémas d'électrification rurale appropriés. Le projet prend en compte les aspects transversaux tels que l'énergie solaire pour les cliniques rurales et les écoles, ainsi que pour la transformation de l'industrie agricole. Les Pays-Bas financent actuellement un projet intérimaire d'Énergie Domestique. Ce projet sera exécuté en parallèle avec le **Projet d'Énergie pour l'Afrique de l'Ouest** (WAPP, actuellement en préparation) dont l'objectif est de construire et de renforcer les lignes de transmission électrique au niveau régional (cf. encadré 6 pour plus détails sur les activités régionales). Le Mali bénéficiera d'environ 70 millions de USD sur les 250 millions de USD de ce crédit, pour ses 541 kilomètres de la ligne de transmission reliant Ségou au Mali à Ferkessédougou en Côte d'Ivoire.

83. Dans un pays enclavé aussi vaste que le Mali, le secteur du transport est vital pour améliorer l'accès à la fois au pays et à l'intérieur du pays. Alors que l'Union Européenne est le principal donateur en termes financiers pour les investissements routiers (environ 140 millions Euro pendant les quatre prochaines années), il y a toujours un besoin de l'implication de la Banque, particulièrement en considérant le cadre politique et pour aider à assurer une approche cohérente couvrant tous les secteurs. A cet effet, la Banque travaille très étroitement avec l'UE sur la préparation d'un **Projet d'amélioration des corridors de transport** qui est presque fini (début Ex. 04), se concentrant sur : (i) le licenciement du personnel de la RCFM (chemin de fer) pour augmenter le rendement de la société puisqu'elle a été concédée ; (ii) la réhabilitation de deux routes principales ; et (iii) atténuant les effets nocifs de la crise de la Côte d'Ivoire sur la qualité de la route. Ce projet sera une partie intégrante des efforts régionaux pour développer et améliorer les corridors de transport en Afrique de l'Ouest. Un programme planifié de la **Croissance et du Secteur des Transports EES** (Ex. 04) se concentrera sur les liens entre le secteur des transports et les autres secteurs et fournira un soutien à l'agenda de la croissance avec équité, ce qui sera poursuivi sous le **Second Programme du Secteur des Transports** (Ex. 06). Ce programme sera conçu en étroite collaboration avec beaucoup d'autres donateurs – UE, France, AfDB, IsDB, Fonds Koweïtien et le Fonds Saoudien. Le financement de la Banque sera complémentaire à celui fournit par ces partenaires.

84. Les trois opérations de la Facilité pour l'Environnement Global (GEF) seront lancées au Mali durant les trois prochaines années. Le **Projet de Biodiversité** (Ex. 04) a pour objectif d'arrêter, et dans certains cas, de renverser la dégradation des tendances de la biodiversité dans les zones clés de conservation et dans les sites des projets ; ce projet est en cours de préparation et d'exécution en partenariat avec la France (le GEF français). Deux efforts multilatéraux pour améliorer la gestion des ressources le long des **Bassins des Fleuves Sénégal et Niger** devraient venir à maturité respectivement en Ex. 04 et Ex. 06.

Encadré 6 : Activités de la Banque dans l'Intégration Régionale

Comme déjà indiqué dans les paragraphes 42-44, le Mali est membre de l'UEMOA et de la CEDEAO et joue un rôle important dans plusieurs activités d'intégration régionale. La **Stratégie d'Assistance de la Banque pour l'Intégration Régionale (RIAS) de 2001** cherche à soutenir l'objectif d'une meilleure intégration régionale choisie par les pays de l'UEMOA et de la CEDEAO en promouvant un Espace Economique Régional Ouvert et Unifié (OURES) et un environnement favorable pour faciliter la croissance d'un secteur privé plus performant et compétitif. Il cherche aussi à soutenir les objectifs Régionaux pour accélérer la croissance et réduire la pauvreté, tout en reconnaissant que l'assistance aux pays de manière individuelle – avec une insistance sur les contraintes et les opportunités d'un pays – restera le moyen primordial de soutien de la Banque.

Les activités régionales suivantes jouent tous un rôle central dans le soutien général de la Banque au Mali :

- Le Projet sur l'Electricité en Afrique de l'Ouest (WAPP) a pour objectif de construire et de renforcer les lignes électriques à haute tension en finançant une ligne entre la Côte d'Ivoire et le Mali et d'aider au développement du cadre réglementaire pour le commerce de l'électricité au sein de la CEDEAO (cf. paragraphe 82).
- La politique d'harmonisation des télécommunications et la mise en place d'un cadre réglementaire régional pourraient être une composante du Projet sur les Sources de Croissances (Ex. 05).
- La Banque apporte un soutien aux activités de gestion régionale de l'eau à travers le travail de AAA et une IDF régionale pour l'Organisation pour la mise en valeur du fleuve Sénégal (OMVS).
- Les opérations de transport proposées sont en cours d'élaboration dans un cadre général pour renforcer et diversifier les corridors de transport en Afrique de l'Ouest.
- Le AAA de la Banque se concentrera sur une intégration rapide entre le Mali, le Sénégal et la Guinée.
- Un Système de Crédit pour les Paiements Régionaux à la BCEAO est actuellement en exécution et cherche à établir des systèmes de paiement adaptés aux besoins du marché de l'UEMOA et qui sont internationalement acceptables.
- Le soutien à la mise en œuvre de la Politique Agricole de l'UEMOA (adopté en décembre 2001).
- Un Projet de Développement Institutionnel et Financier proposé à la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) et qui devrait promouvoir le développement du marketing financier intégré en Afrique de l'Ouest.

Thème CAS : Développer les Ressources Humaines

2^{ème} Axe du CSLP : Développement humain durable et renforcement de l'accès aux services sociaux de base

85. La Banque propose de se concentrer sur : (i) la consolidation du cadre nécessaire pour un développement humain durable ; (ii) l'augmentation de la participation et de la responsabilité concernant les prestations de services déconcentrées ; (iii) l'amélioration de l'accès aux services de qualité ; (iv) la collaboration plus étroite avec les donateurs pour renforcer les capacités du GdM et d'autres acteurs au développement ; et (v) le travail avec les ONG, le secteur privé, les groupes de communautés et les organisations municipales pour réduire le risque d'une épidémie VIH/SIDA.

86. La Banque collaborera avec la communauté des donateurs pour chercher à transformer l'actuelle opération **PISE** du secteur de l'éducation en un SWAP pendant la transition du soutien budgétaire. Actuellement, plusieurs donateurs financent le PISE pendant que l'Union Européenne, les Pays-Bas, et la Suisse financent en soutenant le budget, d'autres donateurs continuent d'assigner des fonds pour des sous-programmes spécifiques. Tel que mentionné précédemment, les problèmes liés à la multiplicité des procédures des donateurs et les critères d'allocation sont une cause principale de la lenteur des décaissements. Si c'est nécessaire, la date de clôture peut être prorogée d'un an. En Ex. 05, la Banque entreprendra une **Stratégie du Secteur de l'Education EES** dans l'éducation pour aider la définition le sujet principal de la seconde phase du PRODEC, le programme décennal d'éducation, et de renforcer le CDMT

pour que l'éducation rentre dans le CSLP (PRSC) en Ex. 06. De plus, le Mali est un candidat pour **l'Initiative Education pour Tous**, qui devrait considérablement augmenter le financement du secteur de l'éducation afin d'accélérer l'augmentation des taux d'inscription tout en améliorant la qualité de l'éducation.

87. La première phase du PDDSS, le programme décennal de développement sanitaire et social du Mali, prend fin en décembre 2003 et l'opération de soutien de la Banque, le **PRODESS**, devrait prendre fin à la mi-2004. La Banque envisagera de proroger la date de clôture pour financer le tout début de la partie pendant laquelle on désignera la seconde phase. Des questions sur le **Secteur de la Santé EES** seront menées en Ex. 05 pour fournir un soutien technique à la seconde phase du PDDSS et pour rentrer dans la préparation des PRSC. On estime qu'un soutien conséquent au secteur de l'éducation proviendra des PRSC, pour aider à réduire les coûts de transaction actuellement élevés à cause de la multiplicité des procédures des donateurs.

88. Le taux de prévalence des adultes pour le VIH en 2001 est estimé à 1,7% ; toutefois, les importants mouvements de population liés à la crise de la Côte d'Ivoire (où le taux de prévalence du VIH/SIDA est de 9,65%) posent une sérieuse menace potentielle pour le Mali. Le **projet multi-sectoriel VIH/SIDA** (Ex. 04), devant être financé par un Don IDA, soutiendra, entre autres, les efforts communautaires pour lutter contre le VIH/SIDA à travers le renforcement des capacités, établir un mécanisme d'information-éducation-communication (IEC), et créer des partenariats, particulièrement avec le secteur des transports et le secteur privé pour combattre la maladie. Le projet complètera d'autres initiatives de prévention VIH/SIDA en cours telles que le travail de l'ONUSIDA et les activités menées sous la composante VIH/SIDA du PDDSS. Il se concentrera également sur les dimensions par genre de l'infection par le VIH puisque le taux d'infection des femmes est plus élevé que pour les hommes.

Thème CAS : Gestion des Finances Publiques et Gouvernance

1^{er} Axe du CSLP : Assurer le développement institutionnel, l'amélioration de la gouvernance et la participation.

89. Etant donné le maintien satisfaisant de la stabilité macroéconomique au Mali et la récente fin de son processus PRSC, le GdM a indiqué qu'il pourrait éventuellement bénéficier d'un soutien budgétaire sur pour l'application du PRSC. Tel que présenté au paragraphe 71, la Banque propose une évolution graduelle vers l'introduction des **PRSC** en Ex. 06. Puisqu'elle évolue vers le PRSC, l'assistance de la Banque mettra l'accent **sur la mise l'élaboration** des rapports centraux de diagnostic (cf. tableau 7), et le renforcement de la gestion du secteur public et de la gouvernance, qui étaient mis en évidence dans le JSA comme soucis majeurs.

90. Etant donné l'impact négatif de la crise de la Côte d'Ivoire sur l'économie malienne, le GdM aura besoin d'une assistance supplémentaire pour l'année calendaire 2003 pour soutenir la mise en oeuvre du programme PRSC : la Banque envisage de fournir une assistance grâce à un don supplémentaire au **PAS-3** en cours, à condition que le GdM ait défini les actions appropriées à prendre pour faire face à la situation. Pendant que la Banque évolue vers l'introduction des PRSC en Ex. 06, elle continuera à soutenir la balance des paiements à travers le **Programme d'ajustement structurel (PAS-4)**, en Ex. 04) qui soutiendra les réformes de la gestion des dépenses publiques, les réformes de la gestion du budget et initier le soutien aux réformes de décentralisation (bien qu'elle soutienne également l'axe 2 du CSLP), ainsi que les

réformes du secteur du coton (bien qu'elle soutienne l'axe 3 du CSLP). En ce qui concerne la décentralisation, le travail de la Banque se concentrera sur le renforcement des niveaux centraux et déconcentrés du GdM, ainsi que les élus municipaux, des districts et des régions afin de : (i) évaluer, centrer et renforcer leurs structures ; (ii) améliorer la responsabilité, le contrôle des finances publiques, une allocation performante et transparente des ressources et une bonne gouvernance de la gestion publique ; et (iii) mieux intégrer la participation publique.

91. Le **Programme AAA** de la Banque se concentrera sur ce qui suit : (i) assister le GdM à appliquer les recommandations du CFAA de 2003 qui est complété en partenariat avec les Pays-Bas et le Canada ; (ii) continuer à collaborer étroitement avec le FMI sur l'exécution du plan d'action de l'Evaluation des Dépenses de l'initiative PPTE ; (iii) mettre à jour le CPAR 1998 et assurer l'exécution des recommandations ; (iv) continuer un dialogue étroit avec le GdM sur la mise en oeuvre des recommandations du Programme de Lutte contre la Corruption ; et (v) analyser les réformes de politique et les réformes structurelles nécessaires à travers le CEM planifié pour Ex. 04.

Tableau 7 : Programme AAA

En cours	EX. 04	EX. 05	EX. 06
Note de la Stratégie du Secteur Privé Etude sur la Pauvreté liée au Coton (PSIA) Croissance de la Pauvreté liée au Bétail Gestion de la ressource en eau du fleuve Sénégal Soutien au Système d'Information pour la Réduction de la Pauvreté Soutien aux Transports pour la Croissance et l'équité Cadre Intégré pour le Commerce	Révision du Rapport 1 sur le Progrès du CSLP Soutien IDF au Ministère de la Promotion de la Femme CEM/Sources de Croissance avec Equité (RPT) CPAR Soutien JSDF aux ONG Soutien PER (CNS)/CDMT Préparation de la Table Ronde PNUD	Nouveau EES pour la Santé/l'Education Nouveau EES Urbain Révision du Rapport 2 sur le Progrès du CSLP Evaluation de la Stratégie Genre CPPR STATCAP	Nouvelle Evaluation sur la Pauvreté Soutien au Bassin du Fleuve Niger Révision du CSLP 2 Programme du Secteur de l'Energie Domestique

92. Le Mali conduit ses propres Revues des Dépenses Publiques (**PER**), suivant un accord incluant la revue de la Banque et du FMI. Pour mieux renforcer la capacité du GdM pour préparer les PER, la Banque fournira une assistance analytique et technique pendant Ex. 04 dans un cadre de dialogue avec les autres donateurs. La Banque continuera également à soutenir le développement des Cadres de dépenses à moyen terme (CDMT) par secteur. La dernière **Evaluation de la Pauvreté** a été entreprise en 1993 ; quand le travail entrepris pour le CSLP a fourni un diagnostic adéquat de la pauvreté, basé sur un indicateur d'accès aux services sociaux de base, il y avait très peu de données disponibles à cette période pour permettre une véritable discussion des dimensions de la pauvreté, autant que l'impact des politiques et actions du GdM sur la pauvreté. En Ex. 06, la Banque mettra de nouveau à jour l'analyse de la pauvreté, ce qui permettra, entre autres, une vaste évaluation des tendances de la pauvreté depuis l'analyse de 2003.

93. L'évaluation de la pauvreté fournira aussi une base enrichie pour la préparation de l'**Evaluation Genre** de l'Ex. 05, ce qui approfondira et élargira le travail de la Banque concernant les questions de genre et rentrera dans le CSLP à travers la facilitation d'un agenda plus sensible au genre. Le genre est une priorité transversale du CSLP et la Banque soutiendra plusieurs opérations n'ayant pas reçu de prêt pour soutenir les questions de genre. Conjointement avec le Fond de Développement Social du Japon (JSDF), la Banque soutiendra le **renforcement des capacités des ONG d'aide légale sur une base communautaire** qui vise les groupes vulnérables (veuves et orphelins vivant avec le VIH/SIDA ; victimes de pratiques traditionnelles nuisibles). Un autre soutien aux questions de genre interviendra à travers un prêt

IDF de l'Ex. 04 pour le **Soutien Institutionnel au Ministère de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille.**

94. Le travail planifié de l'Analyse de l'Impact de la Pauvreté et la Société (**PSIA**) dans le secteur du coton évaluera l'impact du programme de recouvrement du secteur du coton sur la pauvreté rurale et proposera des recommandations de politique pour accroître l'impact de la croissance du coton sur la réduction de la pauvreté. Cette analyse devrait générer des résultats qualitatifs et quantitatifs qui s'intégreront dans les consultations concernant la prochaine phase du programme de réforme et aidera à peaufiner l'application du programme. Un PSIA sur les politiques macroéconomiques devrait également être mené conjointement avec le CEM.

95. Le JSA a mis à jour le manque de mécanisme clair pour le Suivi et l'Evaluation (**S&E**) du CSLP aussi bien qu'une liste complète d'indicateurs. La Banque collabore étroitement avec le GdM et d'autres partenaires au développement pour renforcer le cadre S&E et assurer une attention plus basée sur les résultats. Les soutiens PER, CDMT, et AAA de la Banque aux services de statistiques contribueront à cet objectif. En ce qui concerne la participation, le JSA a mis en évidence la nécessité d'institutionnaliser les mécanismes participatifs qui impliquent les parties prenantes dans l'application des programmes S&E. En conséquence, les parties prenantes et les bénéficiaires seront de plus en plus impliquées dans la détermination des indicateurs et dans l'évaluation du progrès. Une gamme d'Observatoires (de la pauvreté, du travail, des affaires sociales, etc.) fournit des analyses et des études thématiques sur le statut de leurs secteurs, l'impact des politiques par secteur et fait des recommandations sur les politiques. Ces institutions jouent un rôle clé dans la dissémination de l'information. Le GdM, avec le soutien de la Banque et des donateurs, renforce l'aspect de dissémination du système S&E à travers l'insistance sur l'établissement de réseaux informatiques de données interdépendantes à développer progressivement tout en renforçant, en même temps, le système de communication du niveau régional et communautaire.

96. La Banque continuera à fournir son soutien aux **systèmes de développement S&E** à travers une variété d'instruments : (i) sous le projet PAIB, un soutien a été apporté à l'Observatoire du Développement Humain Durable – ODHD) et à la Direction Nationale de la Statistique et de l'Informatique – DNSI) pour améliorer la prise de décision dans la réduction de la pauvreté et pour mener le recensement de la population et ainsi qu'une étude nationale. L'ODHD est opérationnel et est soutenu par le PNUD ; et (ii) sous le projet PACR proposé, le soutien sera étendu au DNSI pour leur permettre de mener des études nationales, suivi l'évolution de la pauvreté dans les zones rurales, évaluer l'impact des projets sur la réduction de la pauvreté, et aider ces projets à mieux cibler les communautés et les zones frappées par la pauvreté. Le projet PACR continuera aussi à le soutien fournit sous le Projet de gestion des ressources naturelles (actuellement clos) pour continuer à renforcer les Systèmes d'Information Environnementale (EIS) et renforcer les capacités dans plusieurs agences qui sont chargées de la surveillance environnementale.

97. Le Mali prépare actuellement un Plan Maître de Statistiques avec l'assistance d'une autre facilité de la Banque le **Fonds Fiduciaire pour le Renforcement des Capacités (TF-SCB)**. Le TF-SCB est une subvention qui soutient un programme de renforcement de trois ans pour le système des statistiques. Il aidera le pays à réviser et à mettre à jour la stratégie nationale pour le développement du système statistique préparé depuis 2001 comme « Schéma Directeur de la Statistique » et mis en forme comme Plan Maître de Statistiques (SMP). Une fois que le Plan Maître est adopté par le Gouvernement, un programme STATCAP pourrait être préparé pour une durée de dix ans pour soutenir le coût des activités statistiques périodiques (responsabilité nationale, Indice des Prix, Matrice de la Responsabilité, Annuaire Statistiques, etc.) ainsi que les programmes d'études.

98. **Le Réseau Général d'Enseignement à Distance (GDLN)** est une opération transversale de renforcement des capacités public-privé, institutionnelles et de la Société Civile programmée pour Ex. 04. L'enseignement à distance amènera des programmes de qualité dans l'éducation et la formation vers une audience plus élargie au Mali qu'elle ne l'aurait été autrement. On s'attend aussi à ce que le Mali bénéficie d'une subvention proposée pour aider au lancement d'une ouverture dans la Voie du Développement pendant la période CAS.

C. Scénarios de Prêt

99. L'allocation IDA Ex. 04-06 pour le Mali s'élève à 462 millions de USD dans le scénario basé sur l'hypothèse haute et 237 millions de USD selon l'hypothèse basse (table 8). Les actions planifiées pour le Mali sont relativement vastes (selon les estimations du projet GDLN) afin de permettre la consolidation du portefeuille du projet autour de moins de projets. Ces projets sont, dans la mesure du possible, des actions multi-sectorielles et incluent les partenariats avec les donateurs, les ONG, le secteur privé et la Société Civile. On constate que les actions de prêt sont chargées principalement parce que les actions planifiées du Ex. 03 ont été poussées vers l'Ex. 04 puisque leur préparation a souffert de retard à cause des élections présidentielles et législatives et la formation d'un nouveau Gouvernement.

100. **Cas du scénario de base.** Le Mali est actuellement dans le scénario de base. Sous le scénario de base, le prêt pour le Mali atteindra 390 millions de USD. Ce scénario est envisagé grâce à la bonne performance macroéconomique, l'application satisfaisante du CSLP, la transparence et la responsabilité dans la gestion des finances publiques et la gestion du portefeuille (tableau 9). Renforcer la performance des opérations de la Banque sera un élément central de l'assistance de la Banque au Mali, avec une insistance sur l'application continue des actions soulignées dans le PIP et mises en évidence par le CPPR. Les retards dans l'application du CSLP et les difficultés dans la conduite de la gestion des finances publiques et des mesures de gouvernance pourraient empêcher le Mali d'atteindre les objectifs du scénario basé sur l'hypothèse haute. Toutefois, un soutien durable et mieux coordonné des donateurs et de la Banque pour ces questions devraient aider le Mali à mieux faire face à ces challenges.

Tableau 8 : Programmes de Prêt de l'IDA

Hypothèse de base						
Ex. 04	IDA \$	Ex. 05	IDA\$	Ex. 06	IDA \$	TOTAL
VIH/SIDA*	15	CBD Rural**	50	Secteur des Transports 2 PRSC-1	63	
PAS-3 Supplémentaire	15	Diversif. &	35		25	
Transport Intérimaire**	38,7	Comp. Agirc.				
PAS-4	55	Sources de	55			
GDLN*	2,5	Croissance				
Energie Domestique	35,8					
	162		140		88	390
Hypothèse haute						
Ex. 04	IDA \$	Ex. 05	IDA \$	Ex. 06	IDA \$	TOTAL
VIH/SIDA*	15	CBD Rural**	50	Secteur des Transports 2 PRSC-2	90	
PAS-3 Supplémentaire	15	Diversif. &	35		35	
Transport Intérimaire**	38,7	Comp. Agirc.				
PAS-4	55	Sources de	55			

GDLN* Energie Domestique	2,5 35,8 162	Croissance PRSC-1**	35 175			125	462
Hypothèse basse							
Ex. 04	IDA \$	Ex. 05	IDA \$	Ex. 06	IDA \$	TOTAL	
Transport Intérimaire** GDLN* VIH/SIDA* Energie Domestique	38,7 2,5 15 35,8 92	Diversif. & Comp. Agirc. Sources de Croissance**	35 50 85	Santé / Education CBD Rural	20 40 60	237	

* Opérations planifiées pour être entièrement financées par les Dons de l'IDA

** Opérations planifiées pour être partiellement financées par les Dons de l'IDA

101. **Scénario optimiste**, avec l'introduction du PRSC dans le Ex. 05 (35 millions de USD) et l'allocation au Second Projet de Transport a augmenté de \$90 millions. On peut prédire ce scénario selon un progrès accéléré sur les quatre critères définis au tableau 9. Il y a de bonnes possibilités que le Mali puisse satisfaire les objectifs concernant le scénario optimiste grâce aux facteurs suivants : (i) il a des antécédents remarquables dans l'application des réformes macroéconomiques et structurelles, et cette bonne performance devrait être maintenue ; (ii) le GdM et les partenaires au développement sont engagés dans le CSLP et son programme de réforme et le CSLP fournit un cadre plus vaste pour les activités du GdM et les interventions des donateurs ; et (iii) le progrès dans les secteurs clés – tels que la santé et l'éducation – a été considérable depuis 1998, fournissant ainsi une plate forme solide pour une bonne performance continue ainsi que l'application des objectifs du CSLP, particulièrement avec un soutien plus programmé des donateurs.

102. **Cas du scénario d'hypothèse basse**. Ce scénario est déterminé par le fait que le Mali ne peut pas satisfaire les critères de cas de base. Dans ce cas, le prêt atteindrait uniquement 237 millions de USD puisque la Banque ne fera pas d'autre prêt d'ajustement et pourrait réduire ou retarder d'autres opérations de prêt. Le PRSC serait reporté jusqu'à Ex. 07 (ou au-delà). Si nécessaire, une opération d'investissement pourrait être préparée pour soutenir les secteurs de la santé et de l'éducation, en l'absence de soutien budgétaire de la part du PRSC. Le point focal du travail de la Banque pourrait glisser vers un soutien au renforcement des capacités pour permettre au Mali de retourner au scénario de base.

103. **Utilisation des Dons de l'IDA**. Le Mali est qualifié pour les prêts de l'IDA en tant que seul pays de l'IDA avec une vulnérabilité liée à la dette comme lignes directrices faisant partie du cadre IDA-13. Sur cette base, les Dons de l'IDA peuvent s'élever à 29% du programme de prêt, bien que le pourcentage actuel du programme de prêt qui pourrait être financé par les Dons soit établi sur une base annuelle. La stratégie pour l'usage de ces subventions dans le programme du Mali consiste à les appliquer aux activités de la Banque qui soutiennent les priorités du CSLP. En Ex. 04, le Projet de Centre de formation pour le développement, le programme multi-sectoriel VIH/SIDA (MAP) proposée, et le Crédit Supplémentaire PAS-3 proposé serait financé par les Dons IDA. Le Projet amélioration des corridors transport (ex. projet intérimaire transport) en Ex. 04 et le Projet d'appui au communautés rurales (ex. Projet Basé sur la Communauté Rurale) en Ex. 05 seraient en partie financés par les Dons IDA.

Tableau 9 : Modalités de déclenchement des scénarios du CAS

Basse	Haute	Mécanismes de Suivi
-------	-------	---------------------

	(Cas de Base Supérieur)	
Cadre macroéconomique : Maintenance continue d'un bon environnement macroéconomique tel qu'on l'a expérimenté avec la mise en oeuvre continue et satisfaisante du programme CSLP et / ou la réalisation des objectifs macro du CSLP.	Une forte performance macroéconomique dépassant les objectifs macro du CSLP.	Supervision du PAS-3. Supervision du FMI PRGF. Analyse des mesures de politiques macroéconomiques identifiées dans le CSLP, c.-à-d. la mobilisation des revenus domestiques. Rapports sur les Progrès du CSLP. Evaluation de l'Equipe Conjointe.
CSLP : Exécution satisfaisante du CSLP et progrès vers la réalisation des indicateurs spécifiés en annexe 1 du CSLP : « Objectifs de Réduction de la Pauvreté »	Réalisation de progrès accélérés dans l'exécution du CSLP et réalisation des « Objectifs de Réduction de la Pauvreté » définis en annexe 1 du CSLP, particulièrement en considérant les résultats accomplis dans les secteurs de la santé et de l'éducation.	Rapport sur les Progrès du CSLP. Evaluation de l'Equipe Conjointe. Indicateurs des Programmes sur les secteurs de la Santé et de l'Education.
Transparence et responsabilité dans la gestion des finances publiques : Préparation d'un plan d'action pour appliquer CFAA, CPAR et les recommandations du Rapport sur la Lutte contre la Corruption. Le Gouvernement et le Parlement adoptent ce plan d'action et apportent un financement et un soutien suffisant pour sa mise en oeuvre.	Forte exécution du plan d'actions avec les réalisations suivantes : (i) la planification des <i>Lois de Règlement</i> devrait être améliorée et organisée sur une durée raisonnable après la clôture de leur année de référence ; (ii) l'Inspection des Finances et le <i>Contrôle Général des Services Publiques</i> devraient émettre un rapport sur le progrès sur l'application des recommandations des rapports d'audit de 1999-2001 ; et (iii) meilleure transparence des passations de marchés publics.	Suivi du CFAA. Suivi du CPAR. Suivi du Rapport sur la Lutte contre la Corruption.
Gestion du portefeuille : 25% ,ou moins, des projets à risques ; taux de décaissement \geq 15%.	20%, ou moins, des projets à risques ; taux de décaissement \geq 20%.	CPPR Analyse régulière du portefeuille.

V. RISQUES ET ATTENUATION DES RISQUES

104. Le Mali connaît une relative stabilité, à la fois en termes politiques et en termes de gestion macroéconomique, réduisant ainsi considérablement les risques généraux. De toute façon, il y a à la fois des risques exogènes et endogènes au développement du Mali et à l'exécution réussie du CAS Ex. 04-06, que le programme de la Banque envisage d'atténuer. Le CSLP a signalé les quatre **risques exogènes** majeurs qui pourraient compromettre l'accomplissement du développement et des objectifs de réduction de la pauvreté, ainsi que les objectifs CAS.

105. **Les risques naturels** (sécheresse et invasion d'insectes nuisibles, etc.), qui ont une influence sur le rendement de l'agriculture. Pour atténuer ces risques, l'accent mis sur le CSLP concerne le développement du potentiel hydraulique largement inexploité au Mali et l'assurance de la sécurité alimentaire avec l'intention de considérer cette vulnérabilité. Le programme de la Banque soutien cet objectif à travers les nombreuses opérations d'infrastructures agricoles et rurales qui sont, soit déjà en exécution, soit préparation.

106. **La volatilité du prix des matières premières** (principalement le coton et l'or). La vulnérabilité du Mali aux prix des matières premières provient du manque de diversité de sa production agricole et de la transformation de ses produits. Le programme de la Banque se concentre sur le développement de sources de croissance et la diversification de l'économie.

Par ailleurs, le soutien continu de la Banque au secteur du coton à travers le PAS-3 renforce la compétitivité du secteur. Le CAS atténue aussi le risque économique en faisant la promotion des politiques macroéconomiques et en assurant une assistance d'ajustement structurel pour répondre aux impacts négatifs. Enfin, la disponibilité de don IDA financée sous IDA-13, contribuera aussi à assurer que le niveau de la dette du Mali reste soutenable.

107. **L'assistance externe incertaine**, ce qui est particulièrement important pour la réussite de la stratégie, étant donné les projections ambitieuses des revenus du Gouvernement et du taux de croissance. Ce risque peut être atténué au mieux par le Mali s'il démontre qu'il augmente sa capacité d'absorption et qu'il améliore l'efficacité de la gestion des dépenses publiques. Le principal aspect du CAS, par rapport à la gestion du portefeuille et au renforcement du cadre fiduciaire, est désigné, entre autres, pour aider le Mali à élaborer un cas défendable, et si possible, à augmenter le soutien externe. Ce risque est également atténué par le renforcement de la coordination des donateurs afin que différents partenaires soient prêts à couvrir l'apparition éventuelle des vides concernant les ressources.

108. **Impacts négatifs continus de la crise de Côte d'Ivoire.** L'impact de la crise sur les revenus du GdM peut être atténué à travers le Don supplémentaire du PAS-3. L'impact sur le volume des exportations et des importations dû à des embouteillages et à des coûts plus élevés sera atténué par les opérations proposées pour le secteur du transport ce qui aidera le Mali à renforcer d'autres corridors pour le commerce et réduire leur coût d'exploitation. Finalement, la Banque travaille consciencieusement sur les questions d'intégration régionale en Afrique de l'Ouest ce qui pourra promouvoir une approche plus intégrée des transports et des infrastructures dans la région.

109. Enfin, concernant les **risques endogènes**, le risque principal vient de la faible capacité institutionnelle et gouvernance au Mali, particulièrement au niveau de la décentralisation et de la déconcentration. Le risque de ne pas pouvoir soutenir un effort sérieux pour la réforme légale et judiciaire pourrait aussi mettre en danger les objectifs de développement économique et affaiblir l'effort de démocratisation. Plusieurs donateurs collaborent déjà avec le GdM pour renforcer la capacité aux niveaux de la décentralisation et de la déconcentration. Ces efforts seront renforcés par un suivi étroit des recommandations du CFAA, CPAR et du Rapport Anti-Corruption de la Banque Mondiale afin de s'assurer que les mécanismes et les structures institutionnelles en place correspondent réellement aux besoins. Le risque d'exécution plus lente du programme due aux contraintes de capacité sera réduit par un soutien technique de la Banque Mondiale et des autres donateurs pour renforcer les capacités à travers le processus CSLP.

VI. MESURE DE RESULTATS

110. Le CAS se concentre sur la définition et la mesure des résultats dans le cadre général de suivi et d'évaluation du CSLP. Le tableau 10 souligne les indicateurs de mesure qui incluent les objectifs CSLP pour 2006 et qui se concentrent sur l'accomplissement du progrès vers les ODM. Dans le contexte des Rapports annuels du CSLP sur le Progrès et des autres JSA, aussi bien qu'à travers un suivi continu du portefeuille de projets, la Banque évaluera l'accomplissement du CAS en satisfaisant les objectifs CSLP.

Tableau 10 : Principaux Indicateurs de Suivi du CAS

CSLP / Thème CAS	Référence sur le Progrès du CAS	Instrument Associé au CAS
<p><u>Thème : Promouvoir la Croissance</u> -CSLP Axe Préalable : Croissance accélérée et redistributive -CSLP Axe 3 : Développer les infrastructures de base et les secteurs productifs.</p>	<p>-Renforcer la gestion macroéconomique -Développer et appliquer la stratégie de croissance -Continuer la réforme du secteur du coton -Suivi les dépenses budgétaires pour les programmes de réduction de la pauvreté</p>	<p>PAS-4 PRSC I Projet pour les Sources de Croissance Projet de Diversification Agricole Projet de Développement Rural Basé sur la Communauté</p>
	<p>-Renforcer la stratégie pour poursuivre la diversification agricole -Prévision adéquate des infrastructures publiques.</p>	<p>Projet de Développement Urbain Projet Intérimaire sur les Transports Second Programme du Secteur des Transports Projet de Bio-diversité PER CEM Cadre Intégré pour le Commerce EES Secteur des Transports et de la Croissance EES Analyse Urbaine</p>
<p><u>Thème : Développer les Ressources Humaines</u> -CSLP Axe 2 : Développer les ressources humaines et améliorer l'accès aux services de base de qualité</p>	<p>-Répandre l'accès aux prestations de services de qualité -Maintenir ou accroître le ratio des dépenses dans les secteurs de la santé et de l'éducation au PIB (ou dépenses des secteurs prioritaires sur la totalité des dépenses) -Développer et/ou renforcer le CDMT pour les secteurs sociaux prioritaires -VIH/SIDA : services préventifs en place et une vaste campagne nationale IEC en cours.</p>	<p>Projet du Secteur de l'Education PRODEC-entièrement soutenu Projet du Secteur de la Santé PRODESS Projet multi-sectoriel VIH/SIDA PRSC 1 Projet d'Appui aux Communautés Rurales Stratégie du Secteur de l'Education EES Initiative Education Pour Tous Sujets concernant le Secteur de la Santé EES Evaluation de la Pauvreté.</p>
<p><u>Thème : Gestion des Finances Publiques et Gouvernance</u> -CSLP Axe 1 : Promouvoir le développement institutionnel tout en améliorant la gouvernance et la participation</p>	<p>-Plan d'Action pour l'Application de l'Evaluation des Dépenses PPTE -CPAR 1998 et application des recommandations -Plan d'Action du CFAA 2003 -Forte augmentation de la part des achats du Gouvernement face aux ventes aux enchères compétitives</p>	<p>PAS-4 PRSC 1 Projet de Développement Rural Basé sur la Communauté Centre Global d'Education à Distance Stratégie du Secteur de l'Education EES Initiative Education pour Tous</p>
	<p>-Développement du CDMT comme instrument de la formulation budgétaire annuelle, intégrant progressivement les secteurs clés -Une meilleure implication des communautés, ONG et autres partenaires au développement dans les programmes CSLP et de lutte contre la pauvreté</p>	<p>Sujets concernant le Secteur de la Santé EES CEM CPAR CFAA PER Evaluation de la Pauvreté Fonds de Placement pour le Renforcement des Capacités Statistiques PSIA dans le Secteur du Coton JSDF soutien aux ONG Soutien IDF au Ministère de la Promotion de la Femme.</p>

VII. CONCLUSION

111. Le CSLP du Mali, de pair avec son résultat encourageant sur la gestion de l'économie et des réformes institutionnelles, a posé un solide fondement pour le CAS de la Banque. L'engagement du Mali pour les objectifs CSLP et son bon partenariat avec la Banque Mondiale

entraîneront une exécution satisfaisante du CSLP et du CAS. La Banque est impliquée dans une collaboration étroite avec les autorités maliennes et tous les partenaires au développement pour atteindre ce objectif.

James D. Wolfensohn
Président

par Shengman Zhang

Washington, D.C.
7 juillet 2003

OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DU MILLENIUM ET DU CSLP

OMD	1990	Actuel	2006 (CSLP)	2015
Objectif 1. Réduire l'extrême pauvreté et la faim Réduire de moitié, entre 1990 et 2015, la proportion de la population dont le revenu est inférieur à un dollar par jour	N/A	63%	47%	
Prévalence des enfants ayant un poids insuffisant (moins de cinq ans)	N/A	32%	18%	2,5%
Objectif 2. Assurer l'éducation primaire pour tous D'ici à 2015, donner à tous les enfants, garçons et filles, partout dans le monde, les moyens d'achever un cycle complet d'études primaires.	N/A	60% (2001)	83%	100%
Proportion des élèves commençant au niveau 1 et atteignant le niveau 5	N/A	N/A	N/A	
Taux d'alphabétisme des 15-24 ans	N/A	29,7% (données du Gvt, 2001)	N/A	
Objectif 3. Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes				
Éliminer les disparités entre les sexes dans les enseignements primaire et secondaire d'ici à 2005 si possible et à tous les niveaux de l'enseignement en 2015 au plus tard.	N/A	49% (2001)	64%	100%
Promouvoir la représentation des femmes au sein des organes de décision	N/A		40%	
Objectif 4. Réduire la mortalité infantile. Réduire de deux tiers, entre 1990 et 2015, le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans.				
Taux de mortalité en-dessous de cinq	249/1000	229/1000	210/1000	83/1000
Taux de mortalité infantile	123/1000	113/1000	100/1000	55/1000
Proportion d'enfants de 1 an immunisés contre la rougeole	74%	49%	80%	95%
Objectif 5. Améliorer la santé maternelle. Réduire de trois quarts, entre 1990 et 2015, le taux de mortalité maternelle.				
Ratio de mortalité maternelle (pour 100.000 personnes)	577	582	450	145
Proportion de naissances assistées par un personnel de santé qualifié	32%	45%	50%	100%
Objectif 6. Combattre le VIH/SIDA, le paludisme et d'autres maladies. D'ici à 2015, avoir stoppé et commencé à inverser la tendance actuelle.				
Prévalence du VIH parmi les femmes enceintes de 15-24 ans	N/A	1,7% (2001)	<1%	1%
Taux de prévalence contraceptif	3,2%	8,4%	10%	N/D
Nombre d'enfants orphelins du VIH/SIDA	N/A	N/A	N/A	N/D
D'ici à 2015, avoir maîtrisé le paludisme et d'autres grandes maladies, et avoir commencé à inverser la tendance actuelle.				
Taux de prévalence et de mortalité liés au paludisme	N/A	N/A	N/A	
Proportion de la population dans les zones à risque de paludisme utilisant des mesures de prévention et de traitement du paludisme	N/A	N/A	N/A	
Incidence de la tuberculose (pour 100.000 personnes)	N/A	26,76%	N/A	
Proportion des cas de tuberculose détectés et guéris par un traitement suivi et de courte durée	N/A	100%	100%	100%
Objectif 7. Assurer un environnement durable				
Intégrer les principes du développement durable dans les politiques nationales et inverser la tendance actuelle à la déperdition des ressources environnementales				
Proportion des territoires recouverts de forêts	N/A	11% (2000)	N/A	
Terres protégées pour maintenir la diversité biologique	N/A	3% (2000)	N/A	
Réduire de moitié, d'ici à 2015, le pourcentage de la population qui n'a pas accès de façon durable à un approvisionnement en eau potable.				
Proportion de la population ayant un accès durable à une source d'eau améliorée	N/A	51% (2001)	N/A	
Proportion de la population ayant accès à des soins sanitaires améliorés	N/A	8% (2001)	N/A	

PROGRAMME DE REFORME DE L'OFFICE DU NIGER

De l'Eau pour la Réduction de la Pauvreté, Croissance Economique et Sécurité Alimentaire dans le Projet du Mali

Donnés du Projet

Le projet a essayé de réduire la pauvreté, augmenter la production agricole, réduire les subventions gouvernementales et soutenir l'agriculture en :

- encourageant de manière concrète et efficace les agriculteurs afin d'augmenter la production ;
- en améliorant la performance de la gestion de l'irrigation ; et
- en créant les mécanismes pour un développement durable de l'irrigation.

Région	Afrique
Pays	Mali
Nom du Projet	Consolidation de l'Office du Niger
Dates	Ex. 90 – Ex. 00
Secteur(s)	Agriculture, Pêche et Elevage

La méthode a inclus la réforme de l'agence d'irrigation (Office du Niger, ON), la réhabilitation et la modernisation des canaux/structures d'irrigation, et les réformes de la politique agricole (libéralisation du prix du riz / libéralisation du marché et propriété foncière). Le projet a également cherché à : (i) renforcer le ciblage de l'ON sur la gestion des infrastructures et des services agricoles en désinvestissant ses activités commerciales et en menant ses opérations de manière plus transparente ; (ii) tisser de plus intenses partenariats entre l'ON, le GdM et les agriculteurs à travers des contrats de performance, la formation et une gestion financière améliorée ; et (iii) réhabiliter et moderniser les réseaux d'irrigation et augmenter l'implication des agriculteurs dans la détermination des tarifs d'eau et la gestion de la maintenance.

Impacts

- Le GdM a libéralisé le commerce du riz et des marchés et a soutenu cette réforme ;
- L'ON a été restructuré, la santé de ses finances a été restaurée et le programme d'investissement a été appliqué avec succès ;
- Les coûts du montage réduits ont fait économiser au GdM 1,6 millions de dollars par an ont réduit les coûts aux agriculteurs/consommateurs de 6 millions de USD par an ;
- La production de riz a augmenté de 98.000 à 271.000 tonnes ;
- Le taux de recouvrement de l'eau a augmenté de 60% à 97% ;
- La production des récoltes autres que le riz, telles que l'oignon (71.000 tonnes) et le piment (600 tonnes) a augmenté. L'intensité des récoltes a augmenté de 75% à 120% ;
- Le revenu réel par habitant a augmenté de 70 dollars/an et la production a dépassé de 37% les niveaux prévus ;
- Durant la décennie, la population sur l'échelle a doublé de 105.000 à 210.000, principalement à cause du taux d'immigration : d'où l'importante contribution à l'allègement de la pauvreté ;
- 57 kilomètres de canaux d'irrigation ont été réhabilités et modernisés ;

Selon l'OED, le projet semble avoir réussi à surmonter les problèmes institutionnels qui avaient été identifiés comme contraintes majeures à l'amélioration de la performance de O&M dans d'autres pays. L'ON est décrite comme ayant été transformé d'une bureaucratie lourde en une organisation allégée et performante à la fois pour les utilisateurs et le Gouvernement.

- La réussite du projet a amené d'autres donateurs à financer d'autres périmètres en tranches successives – l'investissement de la Banque représente 250% de plus que l'investissement des autres donateurs ;
- Les réformes institutionnelles difficiles, particulièrement celles qui dépassent un seul ministère, devraient être exécutées par une agence indépendante des ministères/agences concernées.

Rôle Potentiel de la Banque dans l'Evolution de l'Office du Niger

- La Banque pourrait jouer un rôle important pour faciliter l'agenda des prochaines réformes, incluant :
 - Le recouvrement accru des coûts pour assurer la maintenance des infrastructures, incluant les infrastructures primaires (dont la maintenance est actuellement financée par le GdM), et le paiement de tous les coûts d'investissement, étant donné la profitabilité croissante des investissements à l'ON. En parallèle, un renforcement du pouvoir des agriculteurs et un accroissement des responsabilités pour les décisions O&M ;
 - La réduction de la part des charges générales dépensées par O&M ;
 - Une meilleure sécurité des propriétés foncières tout en maintenant des actions dissuasives contre le non-paiement des charges O&M ;
 - Le renforcement des organisations de producteurs pour un meilleur rendement dans les stratégies d'achats de matières premières et de marketing des produits ;
 - Compte tenu du rendement actuel de la production de riz irrigué et de légumes, faciliter l'augmentation de l'investissement du secteur privé dans le développement des infrastructures d'irrigation, ex. en combinant les mécanismes en collaboration avec le MIGA et la SFI, pour mettre à disposition un financement à long terme pour d'éventuels investisseurs privés dans la zone de l'ON.
 - Le soutien continue à l'amélioration de l'accès aux marchés pour faciliter l'achat de matières premières et la distribution de produits ; et
 - Une attention particulière sur l'environnement.
- Les rendements ont augmenté de 1,8 à 5,5 MT/ha (voir figure 1) pendant que le ERR ex-post était de 30%, comparé à 16% à l'estimation ;
- Le GdM était capable de faire avancer les réformes institutionnelles difficiles incluant les désengagements et les licenciements du personnel (70% du personnel ont été licenciés) ;
- La participation a été renforcée par l'intégration des agriculteurs comme membres dans les comités de gestion, dans le conseil de l'ON, et les contrats de performance déjà vus ;
- Le projet a transféré la responsabilité du crédit de l'ON vers la Banque Nationale de Développement de l'Agriculture et a stimulé l'investissement privé dans les infrastructures agricoles. Le crédit était initialement utilisé pour les équipements, les bœufs et les fertilisants, avec des taux de remboursement de plus de 95% ; et
- Les taxes sur l'eau sont retenues à l'endroit où elle est collectée ; au moins 50% sont utilisées pour la maintenance tandis que seulement 10-12% sont transmises à la maison mère pour un usage général.

Evolution des Rizières

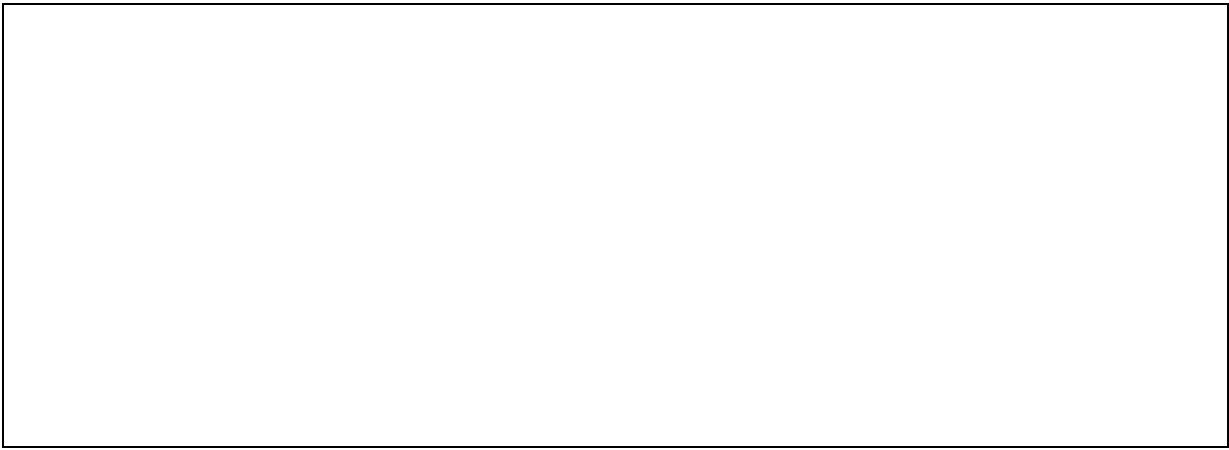


Fig.1 : Evolution des rizières en zone ON

Leçons Apprises

- Pour plus d'impact, les réformes par secteur et les investissements requièrent un macro cadre conductible tel que la valeur propre de la monnaie nationale, un faible environnement inflationniste et une politique commerciale libérale.
- De plus, les réformes par secteur devraient être accompagnées par des investissements complémentaires par secteur et adaptées afin d'avoir un impact important.
- Un effort bien coordonné entre les multiples donateurs est essentiel pour les investissements de grande envergure qui utilisent une synergie potentielle et complémentaire au sein des secteurs et entre eux.
- Le renforcement du pouvoir des agriculteurs et la transparence sont essentiels pour un meilleur recouvrement des taxes d'eau et la viabilité des schémas d'irrigation, et le mécanisme de fixation des taxes devrait se faire selon un processus indépendant et transparent, basé sur des besoins clairs et indépendants de l'implication du GdM.
- Plus de transparence dans la gestion des terres augmente la sécurisation des terres des exploitants, même en l'absence de titres fonciers.

Mali : Prêt IDA et Soutenabilité de la Dette

Introduction

L'Initiative PPTE Renforcée de réduction de la pauvreté a considérablement réduit le poids de la dette extérieure du Mali. Au point d'achèvement en mars 2003, les créanciers du Mali se sont engagés irrévocablement à réduire la dette extérieure du Mali de 417 millions de USD en termes NPV à la fin 1998, réduisant la dette NPV de 184 pour cent à 126 pour cent des exportations à la fin 2002. Cela s'ajoute aux 121 millions de USD souscrits sous l'Initiative PPTE initiales. Les Conseils d'Administration de la Banque et du Fonds ont conclu en mars 2003 que, en absence de chocs extérieurs majeurs, cet allègement a réduit la dette du Mali à un niveau viable. En même temps on reconnaît de manière générale que l'accomplissement de la viabilité de dettes à long terme nécessite une gestion prudente de la dette de la part des autorités en même temps que la possibilité d'un financement selon des conditions de concession adaptées de la part de la communauté internationale.

Etant donné que le document portant sur la fin du processus a été présenté au Conseil d'Administration en mars 2003, les prévisions macroéconomiques, soulignant l'analyse de la viabilité de la dette, ont été retenues dans cette annexe. Le scénario de base, prédit selon le cas de base du prêt IDA et une diversification réussie de la base des exportations, indique le ratio dette-exportation du Mali pourrait augmenter graduellement durant la prochaine décennie, mais devrait rester sous 7 pour cent et 10 pour cent des exportations et des revenus respectifs pendant la période de prévision. Une analyse de la sensibilité indique toutefois, que les indicateurs du poids de la dette NPV pourraient considérablement augmenter si les exportations du Mali augmentent moins vite que prévu ou si le Mali est frappé par des chocs exogènes (tels qu'une chute des prix de l'or et du coton ou bien une récurrence de la sécheresse)

Analyse de la Sensibilité

Le scénario de base est prévu pour une consolidation fiscale continue, une diversification graduelle de la base des exportations, et l'absence des principaux chocs externes. Les réformes devraient augmenter la productivité dans le secteur du coton et stimuler une meilleure valeur ajoutée de la production agricole. Les réformes du système légal et de l'environnement réglementaire devraient stimuler le secteur privé et attirer les investissements étrangers. Le scénario de base assume aussi les subventions IDA à 29 pour cent sous IDA-13. Jusqu'à ce que la diversification réussie de la base des exportations soit achevée, les recettes à l'exportation du Mali resteront exposées à la volatilité des prix, aux perturbations des réseaux de transport et aux conditions climatiques. La rapidité avec laquelle le secteur privé répondra aux réformes entreprises par le GdM n'est pas encore claire.

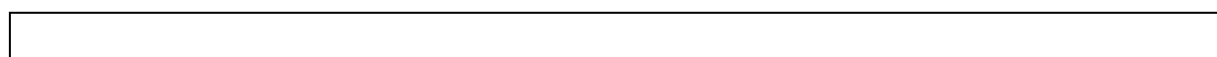
Un scénario alternatif est fourni pour indiquer les effets sur le ratio dette-export NPV de la croissance nominale annuelle des exportations à 5,1 pour cent (la croissance moyenne de 1998-2002) à partir de 2004 (en comparaison avec 6,6 pour cent de croissance moyenne à partir de 2004 dans le scénario de base). On maintient un nouvel emprunt à des niveaux prévus dans le scénario de base, et le prêt IDA est sera au niveau du cas de base.

L'évolution du ratio dette-exportations du Mali est également très sensible aux conditions d'un nouveau financement. Toutefois, un second scénario alternatif suppose une prévision à la

baisse des subventions en capital équivalent à la moitié d'un point en pourcentage du PIB à partir de 2004, et une augmentation équivalente du niveau des emprunts par concession.

Le schéma 1 illustre l'impact de ces scénarios. Dans le cas d'un scénario de faibles exportations, en l'absence de tout changement de contraintes pour un nouvel emprunt, le ratio dette-export augmenterait graduellement et inexorablement dans l'avenir, dépassant le ratio de 150 en 2014. Dans le cas du scénario prévoyant moins de financement par concession, le ratio dette-exportations devrait atteindre le sommet de 151 pour cent en 2017. Le ratio dette-exportations devrait représenter 12 points en pourcentage au-dessus du scénario de base à la fin de la période prévue en 2021.

Schéma 1 : Analyse de la Sensibilité du Ratio Dette-Exportations



Etant donné que le service de la dette pour les cinq prochaines années devrait atteindre environ 64 millions de USD par an alors que les exports 2002 se sont positionnés sous la barre de 1 milliard de USD, les ratios du service de la dette ne devraient pas rencontrer de difficultés majeures dans le moyen terme. Toutefois, les résultats mettent en évidence que, malgré la combinaison des niveaux élevés de la pauvreté réduisant ainsi les dépenses planifiées au Mali et l'étroitesse de la base d'exportation du pays, une augmentation de l'emprunt, même selon des conditions de concession élevées, pourraient entraîner des problèmes quant à la viabilité de la dette à long terme. Il est alors vital que, au cas où les ratios clés commenceraient à augmenter clairement, **les répondent** avec une politique de restriction du nouvel emprunt, en remplacement les prêts par des subventions, et des mesures appropriées pour encourager la croissance.

Impact d'un nouveau prêt IDA

L'IDA est le principal créancier du Mali, représentant 42 pour cent des emprunts du pays sur la période 1999-2002. En évaluant la taille du programme, la soutenabilité de la dette doit être la principale considération. Les estimations suggèrent que les 29 pour cent de l'allocation IDA-13 arrivent sous la forme de subventions, le NPD de la dette à la fin 2007 serait 79 millions de USD plus élevés dans le cas de niveau supérieur que dans le cas de niveau inférieur des scénarios de prêt, et environ 25 millions de USD de plus dans le cas supérieur que dans le cas de base. La différence entre la niveau supérieur et le niveau inférieur des scénarios de prêt serait légèrement supérieure à 5 pour cent du stock de la dette selon les conditions NPV. Toutefois, si on ne parvient pas à maintenir un bon environnement macroéconomique qui aurait pu enclencher le scénario de prêt de niveau inférieur et que cela devrait réduire le taux de croissance des exportations de un tiers, alors malgré le faible taux de décaissements, le ratio dette-exportations serait de 5 points plus élevés dans le cas de niveau inférieur que dans le cas de base en 2007, et en 2015 le ratio dette-exportations devrait être de 170 pour cent en comparaison avec 142 pour cent dans le scénario de base. De plus, tel qu'indiqué dans le thème CAS sur la promotion de la croissance, le programme de la Banque a pour objectif d'assister la diversification de l'économie malienne et de stimuler d'autres sources de croissance.

L'analyse de sensibilité devrait suggérer que l'évolution des ratios clés de la dette du Mali devrait être suivie de près, pour assurer que si les prévisions de croissance sont optimistes, elles n'encouragent pas un prêt supplémentaire de la part de l'IDA ou un emprunt supplémentaire de la part du pays. Au cas où les exportations n'augmenteraient pas jusqu'au niveau prévu dans le

scénario de base pour des raisons externes au pays, il est essentiel que la communauté internationale réponde avec un meilleur niveau de finance par concession afin d'éviter l'émergence du fardeau d'une dette non viable.

Principaux Standards du Travail au Mali

Le Mali a ratifié toutes les 27 conventions ILO (deux dénoncées en 2000, voir ci-dessous) qui incluent les cinq principaux standards du travail :

1. La prohibition du travail forcé
2. L'élimination de la discrimination dans l'emploi
3. Liberté d'association
4. Droit d'organiser et de négocier collectivement
5. L'élimination de l'exploitation du travail des enfants.

En 2000, le GdM a dénoncé deux conventions se référant à l'âge minimum du travail à la fois pour les activités industrielles et non-industrielles. Toutefois, l'attention portée sur le trafic des enfants en 2001/2002 du Mali vers la Côte d'Ivoire a poussé le GdM à lancer rapidement une campagne massive de marketing pour éveiller les consciences contre le travail des enfants pendant la Coupe d'Afrique des Nations de 2002.

Projet En Cours

Identification des projets		Date, Approba	Date, Signature	Date, Effectv.	Date, Clôture	Montant net commercial (million USD)	Décaissé (million USD)	Non décaissé (million USD)	Principaux Partenaires Donateurs
P046651	Projet régional énergie de Manantali	26/6/97	10/9/97	30/4/98	30/6/04	17,1	14,4	2,4	BAD, BID, BOAD, Koweït, Arabie Saoudite, France, Canada, Allemagne
P001748	Projet de développement du secteur financier (PDSF)	6/27/00	9/18/00	4/16/01	4/30/06	21	2,7	19,3	
P040650	Programme d'investissement secteur éducation (PISE)	12/20/00	2/1/01	8/14/01	12/31/04	45	13,8	36,1	Pays-Bas, France, PNUD, Canada, USA, Belgique, OMS, UNICEF, Allemagne
P040652	Programme d'investissement secteur santé (PRODESS)	12/17/98	1/11/99	7/8/99	6/30/04	40	13,1	25,27	Commission Européenne, Pays-Bas, France, OMS, Canada, USA, UNICEF, Allemagne, Belgique
P072785	Troisième programme d'ajustement structurel (PAS-3)	12/11/01	12/12/01	1/3/02	12/31/03	70	45,9	27,8	
P035630	Projet d'appui aux services agricoles et aux organisations paysannes (PASAOP)	12/11/01	12/12/01	8/21/02	12/31/05	43,5	4,8	43,3	Pays-Bas
P041723	Programme national d'infrastructures rurales (PNIR)	6/27/00	9/18/00	6/27/01	12/31/05	115	19,3	102,4	Pays-Bas
P035617	Projet d'appui aux initiatives de base dans la lutte contre la pauvreté et la faim (PAIB)	4/7/98	4/9/98	10/1/98	1/31/04	21,5	20,7	0,3	
P001730	Projet sectoriel transport (PST)	5/26/94	7/8/94	4/13/95	12/31/04	65	58,0	4,9	Union Européenne, France, AfDB, Banque de Développement Islamique, Fonds Koweïtien, Fonds Saoudien
P001750	Projet de développement urbain et décentralisation (PDUD)	12/13/96	12/19/96	6/19/97	12/31/03	80	49,8	24,5	France, Canada

NB : Le Projet d'appui à l'amélioration des apprentissages dans les écoles fondamentales (PAAA) s'est terminé au 30 juin 2003.

Mali : Relations FMI – Banque Mondiale

Partenariat dans la Stratégie de Développement du Mali

Les objectifs de développement du Mali insistent de plus en plus sur la réduction de la pauvreté et sur la croissance, tel que l'a montré son Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (CSLP) approuvé par le Gouvernement en mai 2002. L'évaluation conjointe du CSLP par l'équipe de la Banque Mondiale et du FMI a été présentée et approuvée par les Conseils d'Administration respectifs en mars 2003. Le processus du CSLP a permis au pays d'articuler une croissance intégrée et un cadre de stratégie pour lutter contre la pauvreté pour un développement à moyen et long terme, construit selon la stratégie nationale de lutte contre la pauvreté formulée en 1998 avec l'appui du PNUD et situant les principaux challenges du Mali pour la réduction de la pauvreté explicitement dans un cadre macroéconomique solide. Le Mali a également atteint la fin de son processus PPTE en mars 2003, soutenu par l'analyse conjointe de soutenabilité de la dette.

Le FMI continue à prendre le devant pour l'assistance au Mali dans le maintien de la stabilité macroéconomique et du soutien financier à travers la mise en place d'objectifs quantitatifs au sein du cadre de la Facilité pour la Réduction de la Pauvreté et la Croissance (FRPC), qui a été mis en place depuis août 1999 et expire en août 2003. Les mesures structurelles dans le programme sont coordonnées avec la Banque Mondiale et les conditions structurelles ont été limitées à des zones avec des implications macroéconomiques importantes, et typiquement fiscales. Aussi, les critères de performance structurelle du FMI se concentrent sur les réformes du secteur du coton (mesures ayant des impacts sur les transferts du Gouvernement vers le secteur), et les références structurelles incluent des mesures relatives à la gestion des dépenses publiques (utilisation efficace des ressources PPTE et d'autres ressources) ainsi que la réforme du service civile (questions primaires ayant un impact sur la facture des salaires).

La Banque Mondiale continue à mener une politique de dialogue sur les réformes structurelles, sociales et institutionnelles dans bon nombre de secteurs. Un Crédit d'Ajustement Structurel de 70 millions de USD a été approuvé par le Conseil d'Administration de la Banque Mondiale en décembre 2001, comprenant la réforme du secteur du coton et des mesures de gestion des dépenses publiques. Les autres actions de la Banque s'occupant respectivement du développement du secteur privé, du développement du secteur financier, des réformes du secteur de l'éducation et du programme d'investissement, et des réformes du secteur de la santé et du programme d'investissement, ont été exécutées pendant des durées différentes. Des progrès ont été enregistrés dans toutes ses opérations, quoique plus lentement que prévu dans certains secteurs.

La Banque Mondiale conduit également l'étude de diagnostic du commerce sous le Cadre Intégré pour le Commerce (IF), une initiative soutenue par la Banque Mondiale, le FMI, l'Organisation Mondiale du Commerce, la Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement, le PNUD, et la Commission pour le Commerce Internationale. Le IF du Mali, qui est entrepris avec la collaboration de l'USAID, envisage d'augmenter l'intégration du Mali dans l'économie mondiale et dans les discussions sur la politique du commerce international. L'étude sur le diagnostic du commerce mettra en évidence les avantages comparatifs du Mali et proposera un plan d'action pour le renforcement des capacités et de l'assistance technique pour promouvoir une croissance basée sur l'exportation, centré autour de l'agro-industrie sélectionnée et certaines industries traditionnelles (musique et artisanat). Le rapport de diagnostic sera discuté lors de la prochaine Table Ronde de l'ONU pour le Commerce prévue en décembre 2003.

Stratégie du Groupe de la Banque Mondiale

Le Cadre d'Appui Stratégique en cours (CAS) pour le Mali a été approuvé par le Conseil d'Administration en avril 1998. Il se concentre sur la croissance économique stable et un développement humain durable. Le prochain CAS, actuellement en cour de finalisation, sera soumis au Conseil au début de Ex. 04. Le nouveau CAS soutien des éléments du CSLP national ainsi que la volonté du Gouvernement de développer de nouvelles relations avec ses partenaires au développement basé sur une phase de transition graduelle des projets vers un prêt programmé étayé par un usage plus efficace et performant des ressources d'aide. A la fin de la période CAS en Ex. 06, on envisage un prêt programmé qui comprendrait environ un tiers du portefeuille.

Le Troisième Programme d'Ajustement Structurel de la Banque (PAS-3 ; 70 millions de USD) octroyé au Mali présente les objectifs suivants : (i) aider le Mali à restaurer la base d'une croissance économique stable en restructurant l'important secteur du coton pour le rendre plus rentable et capable de s'ajuster lentement aux conditions économiques internationales changeantes ; et (ii) pour améliorer les outils pour planifier et gérer les dépenses publiques pour une réduction plus efficace de la pauvreté.

Le soutien de l'IDA, depuis Ex. 99, a inclus un prêt pour deux projets destinés à renforcer la base d'une croissance stable (un projet d'infrastructure rurale et un projet pour le secteur financier) ; trois autres projets se sont concentrés sur le développement humain (un projet du secteur de la santé, soutenant le projet décennal national – PRODESS ; un projet pour améliorer l'éducation dans les écoles primaires ; et un projet à long terme du secteur de l'éducation soutenant le programme décennal national – PRODEC) ainsi que trois projets dans l'infrastructure.

Le portefeuille contient dix projets : trois dans le développement rural, trois dans l'infrastructure et l'énergie, deux dans la santé et l'éducation, un dans le secteur financier et un sur l'Ajustement Structurel. La performance du portefeuille est satisfaisante dans l'ensemble, à la fois en termes d'objectifs de développement et de progrès dans l'application. Les services analytiques hors prêt sous le programme d'assistance comprenaient une stratégie d'irrigation, une étude sur la pauvreté et les ménages, une situation actuelle de la pauvreté, et l'assistance technique sur les revues des dépenses publiques. Il a aussi inclus le suivi des développements économiques avec le FMI et d'autres partenaires au développement en réponse aux conditions nationales, régionales et internationales en évolution. Cette activité incluait l'évaluation de l'impact de la crise de la Côte d'Ivoire sur l'économie malienne, en considérant le statut enclavé du Mali et sa dépendance des pays voisins (particulièrement la Côte d'Ivoire) pour la gestion de ses flux commerciaux. La Banque soutien le renforcement des capacités pour les compétences analytiques concernant les analyses macroéconomiques et sur la pauvreté, aussi bien que pour les cadres sur les dépenses à moyen terme par secteur.

L'un des éléments importants du soutien de la Banque au Mali consiste en l'assistance des autorités pour renforcer la gouvernance et améliorer la responsabilité dans l'usage des ressources publiques. Dans ce contexte, le travail se poursuit avec les autorités pour le renforcement des capacités dans la gestion de la responsabilité dans les finances publiques. Ces efforts devraient également encourager une plus grande ouverture de l'administration Malienne. On a accompli une importante avancée dans ce sens à travers la volonté de partager le contenu du CAS à venir avec la population et les donateurs intéressés. Le renforcement de la base de la connaissance et le soutien pour le renforcement des capacités pour faire face aux impératifs fiduciaires devraient permettre au Mali d'obtenir une assistance à travers un Crédit

pour la Stratégie de Réduction de la Pauvreté dans le nouveau CAS (pour la période Ex. 04-06).

Collaboration Banque-Fonds dans des Domaines Spécifiques

L'équipe conjointe Banque Mondiale/FMI maintient une relation de collaboration dans le soutien aux réformes structurelles du Gouvernement. La récente mission conjointe au Mali, en avril, a renforcé les bons rapports de travail que les deux institutions entretiennent. Dans le cadre de son assistance générale au Mali à travers, le prêt, le travail analytique national et l'assistance technique, la Banque soutien les politiques de réformes dans les domaines suivants en collaboration avec le Fonds :

Réformes du secteur du coton

L'objectif des réformes du secteur du coton consiste en la sauvegarde de la principale source de croissance et de génération de revenu de l'économie. Les difficultés rencontrées vers la fin des années 1990 ont mis à jour la vulnérabilité du secteur aux chocs externes tels que la baisse constante des prix du coton sur les marchés internationaux. La décision du Gouvernement de se retirer des activités productives, industrielles et commerciales l'a amené à élaborer une stratégie de réforme avec les objectifs suivants : (i) l'amélioration de la flexibilité et de la réceptivité de la structure institutionnelle du secteur du coton ; (ii) la réduction des risques associée au fait de n'avoir qu'un seul opérateur ; et (iii) l'établissement d'une meilleure visibilité (anticiper la transparence et la capacité) dans la gestion du secteur. Ces objectifs seront accomplis à travers un vaste programme pour redéfinir le rôle de la compagnie semi-publique dans les activités de production de coton, en augmentant la participation des producteurs et du secteur privé dans la gestion du secteur du coton, et en libéralisant les marchés et entreprises du coton et de la graine de coton.

Considérant l'impact des pertes enregistrées dans le secteur du coton sur le budget, la Banque et le Fonds coopèrent étroitement sur le programme de réforme, la Banque prenant le devant dans le dialogue sur la politique et l'application du programme sous le PAS-3.

Gestion des dépenses publiques

Le Mali a fait d'importants progrès durant les dernières années pour ramener le système des dépenses publiques le plus près possible du niveau d'efficacité, et le Gouvernement applique toujours des mesures dans son programme actuel de réforme. Les objectifs du programme de réforme actuel sont : (i) l'amélioration du processus de préparation du budget afin d'atteindre progressivement un système qui établit des liens solides entre l'allocation des ressources publiques et les objectifs de réduction de la pauvreté dans le programme de développement ; (ii) l'amélioration de la performance et de l'efficacité de l'exécution des dépenses publiques ; et (iii) l'amélioration de la transparence financière et la responsabilité de gestionnaire dans l'usage des ressources budgétaires, à travers un suivi des dépenses et un système de contrôle ainsi que des rapports d'information sur l'exécution du budget. Ces réformes ont été soutenues par la communauté des donateurs incluant les projets successifs de la Banque Mondiale, et la communauté des donateurs continue de travailler avec le Gouvernement sur l'actuel programme de réforme.

Le programme de réforme est soutenu par la Banque Mondiale sous le PAS-3 qui inclut, parmi d'autres actions, une meilleure intégration des différents documents budgétaires, en

améliorant la classification des dépenses pour permettre un meilleur suivi de la pauvreté (y compris au niveau décentralisé), une automatisation de l'exécution du budget à travers un système d'information intégré, des actions pour améliorer le manque de planification dans la préparation de la comptabilité du Gouvernement, des fonctions renforcées de l'audit interne et externe, et la préparation d'un cadre de dépenses à moyen terme (CDMT) de manière globale et au niveau de secteurs clés (initialement dans les secteurs sociaux et par la suite dans le développement rural).

La Banque et le Fonds ont collaboré dans la révision de la performance de la gestion des dépenses publiques du Mali (PEM), à travers le partage des documents de mission PAS-3 et ceux du Département des Affaires Fiscales du Fonds (FAD) qui, ensemble, a entraîné un vaste plan d'actions pour les réformes PEM (ROSC AAP). L'équipe FAD du FMI, en conformité avec le programme sous le PAS-3, a fourni une assistance technique dans des domaines spécifiques, notamment la classification de la pauvreté et des dépenses PPTTE. En 2002, la Banque a entrepris une Evaluation Nationale de la Responsabilité (CFAA) qui met en évidence les mesures de politique clés relatives au renforcement de la gestion financière en préparation pour le transfert vers un prêt programmé. Les recommandations CFAA ont été incorporées dans le CAS à venir et le progrès dans leur application sera suivi de près.

Programme de privatisation

Le Mali s'est engagé dans de grandes réformes du secteur privé, qui ont été soutenues par un programme de soutien aux télécommunications, un programme de soutien au transport ferroviaire, un projet de développement du secteur financier, le PAS-3 (sur le secteur du coton), et le Projet d'Assistance du Secteur Privé qui s'est clôturé à la mi 2002. Les objectifs du programme sont : (i) la réduction de la part de l'Etat dans le secteur bancaire à moins de 20 pour cent ; (ii) le désengagement de l'Etat de dix entreprises non bancaires (soit par la vente des parts, la liquidation, ou l'établissement de contrats de concession)⁸ ; et (iii) la continuation des activités de développement du secteur privé, à travers le rehaussement de la compétitivité et l'amélioration de l'environnement des affaires dans les secteurs clés de l'économie. Un sujet clé d'intérêt commun à la Banque et au Fonds concerne le programme d'économies (notamment pour le secteur ferroviaire et celui du coton), son impact potentiel sur le budget gouvernemental et ses implications pour des privatisations futures, notamment pour la société de télécommunication. La Banque prend le devant dans l'évaluation des plans d'économies lors de la supervision des différents programmes de réforme par secteur.

⁸ Dix huit entreprises non bancaires devaient rester dans le portefeuille du Gouvernement – celles dans lesquelles le Gouvernement est majoritaire – CMDT (fibre de coton), ON (développement agricole), RCFM (transport ferroviaire), OPAM (gestion alimentaire), ONP (office des postes), PPM (marché des produits pharmaceutiques), PMU-Mali (course de chevaux), ADM (gestion aéroportuaire), COMANAV (transport fluvial), CESP (production cinématographique) ; et celles dans lesquelles le Gouvernement est minoritaire – EDM (électricité et eau), SOTELMA (télécommunications), COMATEX-SA (textiles), ITEMA (textiles), SOMISY-SA (mines), SEMOS-SA (mines), ACI-SA (immobilier), et SUKALA (sucre et alcool).

Relations Financières avec le Groupe de la Banque Mondiale
(au 1^{er} juillet 2003, en millions de USD)

Numéro de Crédit	Année Fiscale	Secteur	IDA	Non décaissé
C26170-ML	1994	Projet Sectoriel Transports (PST)	65,0	4,7
CN0040-ML	1997	Projet Développement Urbain & Décentralisation (PDUD)	80,0	24,6
C29700-ML	1997	Projet Régional Energie de Manantali	17,1	3,1
CN0370-ML	1998	Projet Appui aux Initiatives de Base dans la Lutte contre la Pauvreté (PAIB)	21,5	1,2
C31550-ML	1999	Programme d'Investissement Secteur Santé (PROESS)	40,0	25,3
C33940-ML	2000	Projet de Développement du Secteur Financier (PDSF)	21,0	19,3
C33930-ML	2000	Programme National d'Infrastructures Rurales (PNIR)	115,1	104,6
C24748-ML	2001	Programme d'Investissement Secteur Education (PRODEC)	45,0	37,3
C35830-ML	2002	Projet d'Appui aux Services Agricoles et aux Organisations Paysannes (PASAOP)	43,5	42,1
C35820-ML	2002	Troisième Programme d'Ajustement Structurel (PAS III)	70,0	27,1
Total (nombre de crédits: 10)			518,2	285,4

Source: Banque Mondiale

CAS Annexe A1
Indicateurs Economiques Clés – Changements depuis le dernier CAS

	<i>Prévisions du dernier CAS</i>			<i>Actuel</i>				<i>Prévisions du CAS en cours</i>			
	<i>1999^a</i>	<i>2000^b</i>	<i>2001^b</i>	<i>1999^c</i>	<i>2000^c</i>	<i>2001^c</i>	<i>2002^c</i>	<i>2003^a</i>	<i>2004^b</i>	<i>2005^b</i>	<i>2006^b</i>
<i>Economie (CY)</i>											
Taux de croissance (%)											
PIB	6,4	5,0	5,6	6,7	4,6	3,5	9,7	-1,1	5,7	5,8	5,7
Exportations de Biens et services											
Exportations (FOB)	5,3	3,8	13,5	6,2	10,4	36,9	23,1	-7,3	8,8	7,4	3,6
Importations (FOB)	2,2	4,6	2,6	13,2	13,1	27,7	-7,4	2,2	7,0	6,9	6,5
Inflation (%)	2,5	2,5	2,5	-1,2	-0,7	5,2	5,0	3,8	2,5	2,5	2,5
Comptes Nationaux(%PIB)											
Balance des comptes Courants (hors transferts ext.)	-8,5	-8,4	-11,7	-10,8	-13	-14,2	-6,3	-8,2	-6,7	-6,4	-8,6
Investissement Brut	21,2	21,9	21,7	20,0	20,6	21	18,9	20,5	19,7	19,1	21,5
Finances publiques (%PIB)											
Surplus général (+)/déficit (-) (hors subventions)	-7,6	-6,9	-8,0	-8,7	-9,7	-8,8	-7,7	-9,1	-8,3	-7,6	-6,4
Réserves internationales (importations mensuelles)	4,7	3,6	3,4	4,2	3,9	4,0	5,8	5,9	7,4	8,9	5,1
<i>Programme (Ex. de la Banque)</i>											
Prêt (\$ millions)	125	55	85	60,5	140,3	45	113,5	0	162	140	88
Décaissements Bruts (\$ millions)	69,7	39,2	28,5	62,3	42,3	75,9	71,4	78	104	107	102

^a Année estimée

^b Année en prévue

^c Résultats actuels

Le Mali en bref

7/7/03

PAUVRETE et SOCIAUX	Mali	Afrique Subsaharienne	Faible Revenu	
2002				
Population, mi-année (millions)	11,3	674	2 511	
PNB per capita (méthode Atlas, USD)	240	470	430	
PNB (méthode Atlas, milliards USD)	2,7	317	1 069	
Croissance annuelle moyenne, 1996-02				
Population (%)	2,4	2,5	1,9	
Main-d'œuvre (%)	2,3	2,6	2,3	
Estimation les plus récentes (dernière année disponible, 1996-02)				
Pauvreté (% pop. en-dessous du seuil de pauvreté)	64	
Population urbaine (% de la population totale)	30	32	31	
Espérance de vie à la naissance (ans)	52	47	59	
Mortalité infantile (pour 1000 naissances vivantes)	113	91	76	
Malnutrition infantile (% des enfants de moins de 5 ans)	25	
Accès à l'eau salubre (% de la population)	51	55	76	
Analphabétisme (% de la population age 15+)	55	37	37	
Taux brut de scolarisation primaire : % pop. âge scolaire	59	78	96	
Hommes	68	85	103	
Femmes	49	72	88	
RATIOS ECONOMIQUES CLES et TENDANCES LONG TERME				
	1982	1992	2001	2002
PIB (milliards USD)	1,3	2,8	2,6	3,1
Investissement intérieur brut/PIB	16,3	21,9	21,1	18,9
Exportations de biens et services/PIB	14,3	15,4	31,5	34,8
Epargne intérieure brute/PIB	0,8	4,4	10,3	14,7
Epargne nationale brute/PIB	..	6,8	9,0	17,5
Solde courant/PIB	-14,9	-7,6	-11,0	-6,3
Paievements d'intérêt/PIB	0,4	0,6	0,7	0,7
Dette totale/PIB	65,9	101,9	90,0	64,3
Service total de la dette/exportations	28,4	11,7	0,0	7,6
Valeur actuelle de la dette/PIB	37,1	..
Valeur actuelle de la dette/exportations	107,8	..
	1982-92	1992-02	2001	2002
(croissance annuelle moyenne)				
PIB	2,1	4,6	1,4	9,7
PIB per capita	-0,5	2,1	-0,9	7,1
Exportations de biens et services	5,6	11,7	24,7	29,2
	1982-92	1992-02	2001	2002
STRUCTURE DE L'ECONOMIE				
(% du PIB)	1982	1992	2001	2002
Agriculture	44,1	46,1	37,8	42,5
Industrie	13,7	15,8	26,4	25,3
Manufactures	6,4	7,5	5,6	3,5
Services	42,2	38,0	35,9	32,2
Consommation privée	88,1	82,3	76,7	70,8
Consommation générale du Gouvernement	11,1	13,2	13,0	11,4
Importations de biens et services	29,8	32,8	42,3	35,9
	1982-92	1992-02	2001	2002
(croissance annuelle moyenne)				
Agriculture	5,7	3,0	-12,8	14,0
Industrie	4,3	9,0	31,0	9,3
Manufactures	7,0	2,2	-1,5	1,0
Services	1,3	3,6	1,2	3,7
Consommation privée	1,5	3,0	2,9	0,2
Consommation générale du Gouvernement	6,3	6,3	-8,5	3,0
Investissement intérieur brut	5,9	4,2	-0,4	-3,1
Importations de biens et services	6,0	4,0	24,0	8,5

Note : Les données 2002 sont des estimations préliminaires. Les données regroupées sont de 2001.

*Le diagramme montre quatre indicateurs clés au Mali (en gras) par rapport à la catégorie de pays dont il fait partie. Lorsque les données manquent, le diagramme est incomplet.

PRIX ET FINANCES PUBLIQUES	1982	1992	2001	2001
<i>Prix intérieurs</i> (% variation)				
Prix à la consommation	..	-6,3	5,2	4,9
Déflateur implicite du PIB	12,7	2,0	9,2	4,4
Finances publiques (% du PIB, Dons courants compris)				
Recettes courantes	75,9	16,3	16,6	17,6
Solde budgétaire courant	24,9	4,9	5,4	5,6
Excédent/déficit global	-29,0	-8,0	-9,6	-3,8
COMMERCE	1982	1992	2001	2001
(millions USD)				
Total exportations (FOB)	645	362	739	766
Coton	282	151	111	203
Or	267	60	498	429
Produits manufacturés
Total Importations (CAF)	903	719	498	429
Produits alimentaires	118	97	118	..
Combustible et énergie	116	84	147	..
Biens d'équipement	253	201	280	..
Indice des prix à l'exportation (1995=100)	73	93	77	76
Indice des prix à l'importation (1995=100)	86	97	102	104
Termes de l'échange (1995=100)	85	97	75	73
BALANCE DES PAIEMENTS	1982	1992	2001	2002
(millions USD)				
Exportations de biens et services	190	440	829	858
Importation de biens et services	395	937	1100	1156
Solde ressources	-205	-497	-271	-298
Revenu net	-12	-7	-133	-122
Transferts courants nets	20	288	112	86
Balance des paiements courants	-197	-216	-291	-334
Postes de financement (net)	199	305	320	387
Variation des réserves nettes	-2	-89	-28	-53
<i>Pour mémoire :</i>				
Réserves, or compris (USD millions)	25	315	377	419
Taux de change (DEC, monnaie nationale/USD)	328,6	265,3	728,0	711,5
DETTE EXTERIEURE ET FLUX DE RESSOURCES	1982	1992	2001	2002
(millions USD)				
Total encours de la dette et dette décaissée	875	2899	2382	2333
IBRD	0	0	0	..
IDA	154	611	981	1134
Total service de la dette	65	64	65	67
IBRD	0	0	0	0
IDA	2	7	22	21
Composition des flux nets de ressources				
Dons publics	94	357	158	..
Créanciers publics	131	133
Créanciers privés	7	14	0	..
Investissement étranger direct	2	-9	84	..
Investissement de portefeuille
Programme de la Banque Mondiale				
Engagements	..	46	..	113
Décaissements	14	62	71	91
Remboursement du principal	0	3	14	13
Flux nets	14	59	56	78
Paiements d'intérêts	1	4	8	8
Transferts nets	13	54	48	70

**Mali - Indicateurs* de
la performance et de la gestion du portefeuille de la Banque**
Au 30/06/2003

Indicateur	2000	2001	2002	2003
<i>Evaluation du portefeuille</i>				
Nombre de projets en cours d'exécution ^a	16	15	14	11
Durée moyenne d'exécution (ans) ^b	3,5	4,2	3,9	4,2
Pourcentage de projets à problèmes en nombre ^{a,c}	6,3	0,0	21,4	9,1
Pourcentage de projets à problèmes en montant ^{a,c}	7,6	0,0	41,3	4,0
Pourcentage de projets à risques en nombre ^{a,d}	6,3	0,0	28,6	9,1
Pourcentage de projets à risques en montant ^{a,d}	7,6	0,0	42,0	4,0
Ratio de décaissement (%) ^e	20,6	14,7	15,3	17,5
<i>Gestion du Portefeuille</i>				
CPPR au cours de l'année (oui/non)	Non	Non	Non	Oui
Ressources de supervision (total en USD milliers)	1106	1089	1434	1291
Moyenne, supervision (milliers USD/projet)	69	64	84	92

Pour mémoire	Depuis l'ex. 80	Cinq Derniers exercices
Projets évalués par OED en nombre	44	8
Projets évalués par OED en montant (USD millions)	989,2	234,0
% de Projets classés I ou TI en Nombre	38,6	12,5
% de Projets classés I ou TI en Montant	31,2	35,2

- a. Comme indiqué dans le rapport annuel sur la performance (sauf pour l'exercice 2003). Depuis le 1^{er} juillet 2003, il n'y a que 10 projets en exécution ; le onzième a pris fin le 30 juin 2003.
- b. Age moyen des projets figurant dans le portefeuille-pays de la Banque.
- c. Pourcentage de projets ayant reçu la note I (Insatisfaisant) ou TI (Très insatisfaisant) pour la réalisation des objectifs de développement (OD) et/ou l'état d'avancement (EA).
- d. Comme défini dans le programme d'amélioration du portefeuille (PIP).
- e. Rapport entre les décaissements intervenus durant l'année et le solde non décaissé du portefeuille de la Banque en début d'exercice (projets d'investissement uniquement)
- * Tous les indicateurs concernent les projets en cours d'exécution dans le portefeuille, à l'exception du Ratio de Décaissement, qui inclut tous les projets en cours d'exécution ainsi que les projets qui ont existé pendant l'année fiscale.

Mali – Récapitulatif des programmes du Groupe de la Banque, Ex. 2004-2006

Programme de prêt proposé pour la BIRD/IDA - Cas de base ^a

<i>Ex.</i>	<i>Projet</i>	<i>USD (M)</i>	<i>Contributions stratégiques^b (E/M/F)</i>	<i>Risques d'exécution^b (E/M/F)</i>
2004	Energie domestique	35,8	E	M
	Transport intérimaire	38,7	E	M
	PAS-3 Supplémentaire	15,0	E	M
	GDLN	2,5	E	F
	VIH/SIDA (MAP)	15,0	E	M
	PAS-4	55,0		
	Total	162,0		
2005	Projet appui aux communautés rurales	50,0	E	M
	Diversification agricole & compétitivité	35,0	E	M
	Sources de croissance	55,0	E	M
	Total	140,0		
2006	Secteur transports II	63,0	E	M
	PRSC 1	25,0	E	F
	Total	88,0		
Total général		390,0		

a. Ce tableau présente le programme proposé pour les trois prochains exercices

b. Pour chaque projet, indiquer si l'on s'attend à des contributions stratégiques et à des risques d'exécution élevés (E), Modérés (M), ou faibles (F)

Mali – Programme de la SFI et de la MIGA, Ex. 2000-2003

Catégorie	2000	2001	2002	2003
Approbations de la SFI (USDm)	1,79	5,92		1,8
Secteur (%)				
FINANCES & ASSURANCES		98		
MINERAUX NON-METALLIQUES		2		
Total	0	100	0	0
Instrument d'Investissement (%)				
Prêts		80		
Participations				
Quasi-participations		20		
Divers				
Total	0	20	0	0
Garanties de la MIGA (USDm)	50,00			35,7

Mali - Récapitulatif des services hors-prêt

<i>Produit</i>	<i>Ex. d'achèvement</i>	<i>Coût USD'000</i>	<i>Participants^a</i>	<i>Objectif^b</i>
Récemment achevés				
Etude sur la libéralisation du secteur du coton	2003	146	G, B	K, D, P
CFAA	2003	132	G, D, B	K, D, P
Suivi PPTE /Point d'achèvement	2003	20	G, D, B, P	K, D
Genre/Législation/Littérature IDF	2003	15	G, D, B	K, D
Modélisation macroéconomique	2003	29	G, D, B	K
RDP/CDMT	2003	63	G, D, B	K
Revue CSLP	2003	176	G, D, B	K, D, P
En cours				
Note sur la Stratégie du Secteur Privé (CNS)	2004	46	B, G	K, P
Etude sur la Pauvreté et le Coton (PSIA)	2004	36	D, P	K, P
Croissance de Pauvreté en Bétail	2004	25	G, D, B	K, D, P
Gestion des Ressources du Fleuve Sénégal	2004	83	G, D, B	K, P
Soutien au Système d'Information sur la Réduction de la Pauvreté (PRIS)	2004	41	G, D, B	K, P
Soutien des Transports à la Croissance et à l'équité Cadre Intégré pour le Commerce	2004	92	G, D, B	K, P
Prévus				
CSLP Révision du Rapport sur le Progrès	2004	20	G, D, B	K
IDF Soutien du Ministère des Femmes	2004	10	G, D, B	K, P
CEM/Sources de Croissance avec Equité (RPT)	2004	200	G, D, B	K, P
CPAR	2004	50	G, D, B	K, P
Soutien JSDF aux ONG	2004	15	G, D, B	K, P
Soutien PER (CNS)/CDMT	2004	50	G, B	K, P
Préparation de la Table Ronde PNUD	2004	50	G, D, B	K, P
Nouveau EES pour la Santé/l'Education	2005	50	G, B	K, P
Nouveau EES urbain	2005	120	G, D, B	K, P
Révision du Rapport 2 du Progrès du CSLP	2005	20	G, D, B	K,
Appui Stratégique par Genre	2005	30	G, D, B	K, D, P
CPPR	2005	185	G, D, B	K, P
STATCAP	2005	30	G, D, B, P	K, D
Nouvelle Evaluation de la Pauvreté	2006	80	G, D, B	K, D, P
Soutien du Bassin de la Rivière	2006	180	G, D, B	K, P
Révision CSLP 2	2006	200	G, D, B	K, D, P
Programme Régional du Secteur Traditionnel de l'Energie	2006	20	G	K

a. Gouvernement, bailleurs de fonds, Banque, diffusion

b. Création de connaissances, débat public, solution de problèmes

Mali : Principaux indicateurs économiques

Indicateur	Estimé			Projections				
	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Comptes nationaux (en % du PIB)								
Produit intérieur brut ^a	100	100	100	100	100	100	100	100
Agriculture	46	47	41	38	43	42	42	43
Industrie	17	17	21	26	25	24	24	23
Services	36	37	38	36	32	34	34	34
Consommation totale	85	84	90	90	84,9	89,5	86,4	85,2
Investissement intérieur brut en capital fixe	20	20	22	21	21,4	18,3	20,7	20,3
Investissements publics	9	9	10	10	9,4	9,2	9,7	9,5
Investissements privés	11	11	12	11	12,0	9,1	11,0	10,8
Exportations (GNFS) ^b	23,6	23,6	25,7	31,5	29,2	30,0	28,2	26,4
Importations (GNFS)	32,9	34,1	37,5	42,3	39,3	39,3	36,7	34,3
Epargnes intérieures brutes	14,6	16,2	9,7	10,3	14,7	10,0	13,1	15,5
Epargnes nationales brutes ^c	15,8	17,4	13,7	9,0	14,8	10,7	14,0	15,5
<i>Sujets de mémorandum</i>								
Produit intérieur brut (millions USD au prix courant)	2699	2713	2450	2626	3627	3077	3706	4027
PIB par habitant (USD, méthode Atlas)	250	250	250	230	250	250	270	300
Taux de croissance annuelle réelle (% , calculés sur les prix 1987)								
Produit intérieur brut aux prix du marché	5,9	6,8	3,7	1,4	9,7	-1,5	5,8	5,5
Revenu intérieur brut	5,8	3,6	3,4	1,6	5,8	0,2	7,4	6,4
Taux de croissance annuelle réelle par habitant (% , calculés sur les prix 1987)								
Produit intérieur brut aux prix du marché	3,4	4,3	1,2	-0,9	7,1	-2,6	4,4	3,6
Consommation totale	1,9	2,1	-7,1	-0,2	2,3	1,7	1,3	4,0
Consommation privée	3,4	0,1	-12,3	2,4	2,7	1,7	1,5	4,4
Balance des paiements (millions USD)								
Exportations (GNFS) ^b	644	680	631	829	858	928	972	987
Marchandises FOB	561	596	547	739	766	836	882	890
Importations (GNFS) ^b	912	989	955	1100	1156	1212	1264	1280
Marchandises FOB	558	632	595	727	750	802	849	855
Balance des ressources	-267	-309	-324	-271	-298	-284	-292	-293
Transferts courants	115	107	127	112	86	98	100	119
Balance des comptes courants	-203	-247	-227	-291	-334	-298	-304	-282

Mali : Principaux indicateurs économiques (suite)

Indicateur	Estimé			Projections				
	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Investissement net direct privé étranger	16	16	89	84	54	75	92	101
Prêts à long terme (nets)
Officiel	67	158	154	131
Privé
Autre capital (net, incl. Erreurs & omissions)
Change en réserves ^d	61	56	19	-28	-53
<i>Sujets de mémorandum</i>								
Balance des ressources (% du PIB)	-9,9	-11,4	-13,2	-10,3	-10,1	-9,2	-8,5	-7,8
Taux de croissance annuelle réelle (% , calculés sur les prix 1987)								
Exportations de marchandises (FOB)	-2,0	9,8	-1,7	24,7	24,5	-5,8	6,6	6,8
Importations de marchandises (CIF)	-3,6	19,5	2,7	24,3	6,3	1,3	7,4	5,0
Finances Publiques (en % du PIB au prix du marché) ^e								
Revenus courants	16,2	17,2	15,5	16,6	17,6	19,0	19,1	19,5
Dépenses courantes	11,9	11,6	11,3	12,6	12,9	12,3	12,2	12,1
Surplus (+) ou déficit (-) du compte courant	4,3	5,6	6,1	5,4	5,6	7,9	7,9	8,2
Dépenses en capital	12,2	12,1	13,9	15,0	11,2	11,2	11,8	11,7
Financement étranger	8,1	7,7	7,7	9,3	7,5	7,2	6,6	6,0
Indicateurs monétaires								
M2/GDP	22,6	21,8	23,5	25,3	18,3
Croissance du M2 (%)	4,3	1,2	12,0	19,2	-17,2
Croissance du crédit dans le secteur privé/croissance du crédit total (%)	114,9	87,1	685,1	65,7	49,1
Indices des Prix (YR87=100)								
Indice du prix des marchandises à l'export	86,2	83,4	92,0	101,0	95,8	97,7	99,9	101,5
Indice du prix des marchandises à l'import	102,6	91,5	105,7	107,6	104,9	105,7	107,9	109,5
Indice des termes de l'échange des marchandises	84,0	91,1	86,7	93,5	90,8	92,0	92,1	92,2
Taux de change réel (USD/LCU)	590,0	615,7	710,0	732,0	750,0
Taux d'intérêt réels								
Indice des prix à la consommation (% change)	4,1	-1,2	-0,7	5,2	4,9	5,1	2,5	2,5
Déflation du PIB (% change)	4,1	-1,8	0,4	9,2	4,4	4,9	3,0	2,5

a. PIB au coût des facteurs

b. "GNFS" signifie "biens et services non facteurs".

c. Inclut les transferts nets non réciproques excluant les subventions officielles.

d. Inclut l'utilisation des ressources du FMI.

e. Gouvernement central consolidé.

f. "LCU" signifie "unités monétaires nationales". Une augmentation en USD/LCU signifie appréciation.

CAS Annexe B6b
Mali- Tableau des Indicateurs Choisis

Prévision hypothèse de base (plausible)

	<i>Estimé</i>			<i>Projections</i>				
	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Partie A: Principaux Agrégats Macro								
<i>Taux de croissance annuels (% calculés sur les prix 1987)</i>								
PIB (mp) par habitant	3,4	4,3	1,2	-0,9	7,1	-2,6	4,4	3,6
Consommation totale par habitant	1,9	2,1	-7,1	-0,2	2,3	1,7	1,3	4,0
PIB aux prix du marché	5,9	6,8	3,7	1,4	9,7	-1,5	5,8	5,5
Consommation totale	4,4	4,6	-4,8	2,1	4,7	3,9	3,5	6,2
Consommation privée	5,9	2,6	-10,2	4,8	5,1	3,9	3,7	6,7
Investissement intérieur brut (GDI)	6,1	4,5	48,9	-0,4	10,1	-15,0	22,6	6,4
Investissement intérieur brut fixé (GDFI)	6,1	4,5	48,9	-0,4	10,1	-15,0	22,6	6,4
Exportations (GNFS)	-2,5	14,3	-0,2	24,7	24,5	-5,8	6,6	6,8
dont les Biens
Importations (GNFS)	-5,2	5,4	-0,2	24,0	6,3	1,3	7,4	5,0
dont les Biens
<i>Balances des investissements-épargnes, en pourcentage du PIB</i>								
Investissement intérieur brut	20,1	20,1	21,5	21,1	21,2	18,1	20,8	20,9
dont l'investissement gouvernemental	9,1	8,9	9,5	10,1	9,3	9,3	9,8	9,6
Epargnes étrangères	7,5	9,1	9,3	11,1	11,4	9,7	8,8	7,6
Epargnes nationales brutes	12,6	11,0	12,2	10,0	9,8	8,4	12,0	13,3
Epargnes gouvernementales	4,3	5,6	6,1	5,4	5,6	7,9	7,9	8,2
Epargne non-gouvernementale	8,3	5,4	6,1	4,6	4,2	0,6	4,1	5,1
Epargnes intérieures brutes	14,6	16,2	9,7	10,3	15,1	10,5	13,6	14,8
<i>Autre</i>								
Inflation PIB	4,1	-1,8	0,4	9,2	4,4	4,9	3,0	2,5
Moyenne du taux de change annuel moyen (LCU/US)	590,0	615,7	710,0	732,0	750,0	746,0	735,0	735,0
Indice moyenne taux de change réel
Indice des termes de l'échange	84,0	91,1	86,7	93,5	90,8	92,0	92,1	92,2
Ratio rendement-capital (sur la base GDI)								
Elasticité des importations par rapport au PIB					
Money growth	4,3	1,2	12,0	19,2	10,4	5,5

CAS Annexe B6b
Mali - Tableau des Indicateurs Choisis (suite)

	<i>Estimé</i>				<i>Projections</i>			
	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Part B: Indicateurs des Finances Publiques								
<i>Pourcentage du PIB</i>								
Recettes totales, dont	16,2	17,2	15,5	16,6	17,7	19,0	19,1	19,5
Recettes d'impôts	14,1	14,1	13,4	14,5	14,7	15,8	16,0	16,5
Dépenses totales, dont	24,1	23,6	25,2	27,6	27,0	27,2	26,8	26,4
Consommation	6,8	7,2	6,0	7,6	8,4	8,2	8,8	9,1
Déficit (-) / Surplus (+)	-7,9	-6,4	-7,9	-9,6	-5,2	-4,5	-4,7	-4,1
Financement:	7,9	6,4	7,9	9,6	3,9%	3,8%	3,2%	3,4%
Etranger	8,1	7,7	7,7	9,3	4,0%	5,5%	-4,9%	4,8%
Secteur monétaire	-0,1	0,2	0,3	0,5	-0,5%	0,6%	-0,6%	-0,5%
Autre national	-0,1	-1,5	-0,1	-0,2	0,3%	-1,9%	-1,0%	-0,9%
<i>Autre</i>								
Dettes totales / PIB mp								
Paiement total par intérêt / recettes des impôts	5,29	5,95	6,87	5,18	6,63	6,32	5,09	4,88
Part C: Indicateurs de Dettes & Liquidité								
<i>Total DOD et TDS</i>								
DOD (millions USD)	2941,0	3017,8	2948,0	2382,4	2333,4	1979,7	2181,6	2389,3
Ratio DOD/PIBmp	109,0	111,2	120,3	90,7	64,3	64,3	58,9	59,3
TDS (millions USD)	120,6	49,1	54,2	65,2	67,0	59,1	62,1	64,8
Ratio TDS/exportations (XGS)	17,9	7,1	8,3	7,6	7,6	6,2	6,2	6,4
Réserves intérieures totales (importations mensuelles B&S)	3,9	4,2	3,9	3,7	4,6	4,2	4,9	5,5
Part D: Plan de Financement Externe								
<i>(millions USD)</i>								
Subventions officielles en capital								
Investissement privé (net)	124,1	111,7	97,2	99,4	104,0	105,0	105,0	95,0
Emprunt net à long terme excl. FMI	22,2	23,1	96,1	93,1	63,2	84,3	101,4	108,9
Ajustements au service de la dette
Autres flux de capitaux	0,0	0,0	3,7	31,5	38,6	30,8	32,7	33,3
Conditions de financement (incl. FMI)
Dont le déficit du compte courant	142,2	191,4	208,4	319,9	387,0	329,5	328,2	339,2
	203,2	246,9	227,4	291,5	334,0	298,4	303,6	282,0

CAS Annexe B7

Principaux indicateurs de risque

Indicateur	Estimé			Projections				
	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Total dette décaissée et en cours (USD m) ^a	2941	3018	2948,0	2382,4	2333,4	1979,7	2181,6	2389,3
Décaissement net (USD m) ^a	54	150	135	133	139,0	161,0	175,0	177,0
Total service de la dette (USD m) ^a	120,6	49,1	54,2	65,2	67,0	59,1	62,1	64,8
Indicateurs de la dette et du service de la dette (%)								
Encours de la dette/Exportation ^b								
Encours de la dette/PIB								
Service de la dette/Exportation ^b								
Dette concessionnelle/Encours de la dette	437,6	434,2	448,7	278,3	263,4	207,1	218,2	234,5
	109,0	111,2	120,3	90,7	64,3	64,3	58,9	59,3
Indicateurs de risque de la BIRD (%)	17,9	7,1	8,3	7,6	7,6	6,2	6,2	6,4
Service de la dette de la BIRD/Total remboursé au titre du service de la dette	89,6	90,3	95,4	95,6
Service de la dette du créancier privilégié/ Total remboursé au titre du service de la dette (%) ^c								
Service de la dette de la BIRD/Exportation	0,0	0,0						
Encours de la dette de la BIRD (USD m) ^d	48,3	59,7	...	69,4	58,7	59,0	61,4	57,6
Dont la valeur actuelle des garanties (USD m)								
Part du portefeuille de la BIRD(%)
Encours de la dette de l'IDA (USD m) ^d								
SFI (USD m)								
Prêts
Participation et quasi-participation*	1009	1035	957	981	1134	1236	1336	1433
MIGA								
Garanties de la MIGA (USD m)								

* Source (2001-2005): Mali: Initiative Renforcée en faveur des Pays Pauvres Très Endettés – Rapport du Point d'achèvement février 2003.

- a. Inclut les dettes publiques et publiquement garanties, privées non-garanties, utilisation des crédits FMI et des capitaux nets à court terme.
- b. Exportations de biens, services, revenus et les envois des travailleurs émigrés
- c. Les créanciers privilégiés sont : BIRD, IDA, les banques de développement régionales, FMI, et la Banque pour les Règlements Internationaux.
- d. Inclut la valeur actuelle des garanties.
- e. Inclut les actions et quasi-actions des titres participatifs.

CAS Annexe B8 (SFI)

Mali
ETAT DES COMPTES
Portefeuille des engagements et des décaissements de la SFI
Au 31/05/2003
(en millions de USD)

Ex. d'approbation	Société	Engagements				Décaissements			
		Prêt	Action	Quasi	Particip.	Prêt	Action	Quasi	Particip.
1996	AEF GGG	0,36	0	0,36	0	0,36	0	0,36	0
1994/97	Hôtel Bamako	0,8	0	0	0	0,8	0	0	0
0	PAL-Graphique Industrie	0,69	0	0	0	0,69	0	0	0
0	PAL-Rabelais	0,18	0	0	0	0,18	0	0	0
0	PAL-Sanke	0,61	0	0	0	0,61	0	0	0
1997	SEF 3T	0	0	0	0	0	0	0	0
1995	SEMOS	0	4,8	0	0	0	4,8	0	0
Total du portefeuille:		2,64	4,8	0,36	0	2,64	4,8	0,36	0

Approbation en instance d'engagement

Prêt	Action	Quasi	Particip.
------	--------	-------	-----------

CAS Annexe B8
Mali – Etat des opérations du Groupe de la Banque (IBRD/IDA et Dons)
Au 01/07/03

Projets clos 55

IBRD/IDA*

Total décaissé (actif)	233,70
dont remboursement	0,00
Total décaissé (clos)	1 089,00
dont remboursement	178,43
Total décaissé (actif + clos)	1 322 692 488,07
dont remboursement	178 430 826,94
Total non décaissé (actif)	286,67
Total non décaissé (clos)	2,20
Total non décaissé (actif + clos)	288 876 517,86

<u>Projet actifs</u>		<u>Dernière évaluation</u>			<u>Montant initial en millions USD</u>					<u>Différence entre Actuel et Estimation Décaissements^a</u>	
Projet ID	Nom du Projet	Notation de la Supervision		Exercice	IBRD	IDA	DON	Annula-tion	Non décaissé	Initial	Révisé
		<u>Objectifs de Développement</u>	<u>État d'avancement</u>								
P035630	Services agricoles et organisations paysannes	S	S	2002		43,5			43,3	12,59	
P072785	Troisième programme d'ajustement structurel	S	S	2002		70			27,08	24,11	
P040650	Programme d'investissement secteur éducation	S	S	2001		45			35,39	22,68	
P001748	Projet de développement du secteur financier	S	U	2000		21			19,30	12,43	
P041723	Programme national d'infrastructures rurales	S	S	2000		115,1			102,44	49,35	
P040652	Programme d'investissement secteur santé	S	S	1999		40			25,27	27,00	
P035617	Projet appui aux initiatives de bases	S	S	1998		21,5			0,34	0,66	
P046651	Energie régionale de Manantali	S	S	1997		17,1			2,45	2,54	-0,45
P001750	Développement urbain et décentralisation	S	S	1997		80			24,58	30,07	
P001730	Projet sectoriel transport	S	S	1994		65			4,73	6,97	
Résultat Général						518,2			284,93	188,40	3,04

a. Décaissements projetés à cette date moins les décaissements effectifs à cette date, comme prévu au stade de l'évaluation.

ANNEXE CAS B9

CSLP préalable : croissance accélérée et durable

Objectifs de Développement	Stratégie Gouvernementale/Actions	Indicateurs CSLP	Instruments de Prêts du Groupe de la Banque Mondiale	Autres Instruments du Groupe de la Banque Mondiale	Programmes des Partenaires
<i>Réduction de la pauvreté</i>	Atteindre les objectifs de réduction de la pauvreté : Réduire la pauvreté à 47,5% en 2006 Réduire la densité de la pauvreté à 32% en 006	Chiffres de la pauvreté Incidence de la pauvreté : 63,8% (1998) 47,5% (objectif 2006) Densité de la pauvreté : 42,3% (1998) 32,0% (objectif 2006)	Toutes les opérations de prêt contribuent à la réduction de la pauvreté	Toutes les activités hors prêt contribuent à la réduction de la pauvreté	
<i>Croissance économique</i>	Atteindre les objectifs de croissance économique : 5,6% de croissance en moyenne pour 2002-2006 (révisé)		PASAOP (en cours) PAS-3 (en cours) Sources de Croissance (Ex. 05) Diversification de l'Agriculture (Ex. 05) CBD Rural (Ex. 05)	<u>EES</u> : Note de la Stratégie du Secteur Privé (Ex. 04) CEM (Ex. 04) <u>Autre</u> : Cadre Intégré (en cours)	USA
<i>Contexte macroéconomique</i>	Renforcer la stabilité macroéconomique	Taux d'utilisation des revenus fiscaux % des dépenses budgétaires pour les programmes de réduction de la pauvreté % des investissements financés par les ressources internes	PAS-4 (Ex. 04) PRSC-1 (Ex. 06)	<u>EES</u> : Soutien PER (annuel) CPAR (Ex. 04) <u>AAA</u> : Surveillance Economique (annuel)	Union Européenne, Pays-Bas, Canada, Suède
1^{er} Axe : Assurer le développement institutionnel, l'amélioration de la gouvernance et la participation					
<i>Améliorer la performance du secteur publique</i>	Améliorer la performance de l'administration à travers la réforme du secteur public (renforcer le cadre institutionnel et la gestion des ressources humaines) Renforcer les capacités de gestion du planning national et du développement Améliorer la gestion des finances publiques	Taux de satisfaction des utilisateurs de services publics	PAS-3 (en cours) PISE (en cours) PRODESS (en cours) PASAOP (en cours) CPAR (Ex. 04) PNIR (en cours) PAS-4 (Ex. 04) Transport Intérimaire (Ex. 04) GDLN (Ex. 04)	<u>EES</u> : CFAA (en cours) PER (annuel) EES Santé (Ex. 05) EES Education (Ex. 05) <u>AAA</u> : Surveillance économique (annuel) RPTES (annuel) Soutien au PRIS (Ex. 04)	Union Européenne, France, Allemagne, Pays-Bas, USA, PNUD

	Coordonner l'aide publique		Secteur des Transports 2 (Ex. 06) PRSC-1 (Ex. 06)	<u>Autre</u> : Subvention IDF pour soutenir le Ministère de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille (annuel) CPPR (Ex. 05)	
<i>Consolider le processus de démocratisation et de décentralisation / déconcentration de l'administration</i>	Renforcer les capacités de gestion du planning national et du développement Continuer l'application de la décentralisation / déconcentration Renforcer les capacités de la Société Civile et le	% des ressources publiques dépensées au niveau administratif local Degré de participation de la Société Civile à la formulation de la stratégie de développement, à	PRODESS (en cours) PISE (en cours) FSDP (en cours) PRODESS (en cours) PISE (en cours) PASAOP (en cours) Faim & t Pauvreté (en cours)	<u>EES</u> : CPAR (Ex. 04) EES Santé (Ex. 05) EES Education (Ex. 05)	Union Européenne, France, Allemagne, Belgique, USA, Suisse, PNUD
<i>gouvernementale et publique</i>	comportement de la participation locale	l'application et à la surveillance/évaluation	Accès Universel (Ex. 04) VIH/SIDA (Ex. 04) PAS-4 (Ex. 04) CBD Rural (Ex. 06)		
<i>Réduire la corruption</i>	Réduire effectivement la corruption Renforcer la capacité judiciaire et la crédibilité	Nombre des inspections Nombre des rapports d'application Réduction du nombre des erreurs Degré de satisfaction du public pour le système judiciaire	PAS-3 (en cours) PAS-4 (Ex. 04) PRSC-1 (Ex. 06)	EES: CFAA (en cours) PER (annuel) CPAR (Ex. 04)	Canada, France, Pays-Bas
<i>Culture-religion-paix-sécurité</i>	Promouvoir les valeurs culturelles et religieuses dans un climat de paix et de sécurité		PDUD (en cours)	<u>EES</u> :	France, Pays-Bas, Union Européenne, Belgique, Canada, USA
2^{ème} Axe : Développement humain durable et renforcement de l'accès aux services sociaux de base					
<i>Renforcer les services de santé, de nutrition et pour la population</i>	Atteindre les objectifs à moyen terme de la santé, de la nutrition et de la population et établir un cadre pour un développement accéléré dans le but d'accomplir les OMD	Taux d'accès aux services de santé (moins de 15 km) 66% (2001) 80% (objectif 2006) Nombre des centres communautaires fonctionnels de santé 533 (2001) 620 (objectif 2006)	PRODESS (en cours) PISE (en cours) TSP (en cours) PNIR (en cours) Faim & Pauvreté (en cours) Transports par Intérim (Ex. 04) HIV/SIDA (Ex. 04) CBDRural (Ex. 05)	<u>EES</u> : EES Santé (Ex. 05) Evaluation Genre (Ex. 05) Evaluation de la Pauvreté (Ex. 06)	La plupart des donateurs financent le PRODESS, bien que la France, l'Allemagne, la Suisse et les USA soutiennent des projets n'étant pas dans

		Budget de la santé comme part du budget national 8,9% (2001) 10,4% (objectif 2006) Taux de vaccination DTCP3 pour les enfants de moins de 1 an 61% (2001) 75% (objectif 2006) Taux de consultation prénatal 52% (2001) 60% (objectif 2006) Taux de naissance assisté 41% (2001) 50% (objectif 2006)	Secteur des Transports 2 (Ex. 06) PRSC-1 (Ex. 06)		Le programme du secteur de la santé
<i>Renforcer les services pour l'Education et la Littérature</i>	Atteindre les objectifs à moyen terme pour l'éducation et la littérature et établir un cadre pour un développement accéléré afin d'atteindre les OMD	Taux d'inscription national au primaire 60% (2001) 83% (objectif 2006) Taux d'inscription national des filles au primaire 49% (2001) 64% (objectif 2006)	PISE (en cours) Faim & Pauvreté (en cours) GDLN (Ex. 04) Transports par Intérim (Ex. 04) Secteur des Transports 2 (Ex. 06) PRSC-1 (Ex. 06)	EES : EES Education (Ex. 05) Evaluation Genre (Ex. 05) Evaluation Pauvreté (Ex. 06)	La plupart des donateurs financent le PRODEC, bien que la France, l'Allemagne, la Belgique soutiennent aussi des projets n'étant pas dans
		Ratio élèves / enseignants 74 :1 (2001) 54 :1 (objectif 2006) Part de l'éducation primaire dans le budget total de l'éducation 56,8% (2001) 60,8% (objectif 2006) Part de l'éducation dans le budget national 11,5% (2001) 18,5% (objectif 2006)			le programme du secteur de l'éducation
<i>Réduction de la Pauvreté : augmenter les niveaux de vie</i>	Satisfaire les besoins en eau potable et les besoins sanitaires au niveau rural et semi-urbain Renforcer l'habitat et les coopératives de crédit Promouvoir des logements abordables Encourager le partenariat dans le	% de villages ayant au moins une source d'eau potable % de la population ayant accès à l'eau potable % des ménages ayant de l'eau courante % des maisons en location % des maisons privées	Faim & Pauvreté (en cours) PDUD (en cours) CBD Rural (Ex. 05)	<u>EES</u> : Evaluation de la Pauvreté (Ex. 06)	USA, Canada, BAD

	secteur privé Encourager l'usage des matériaux de construction locaux et du travail employant une main d'œuvre nombreuse pour créer des opportunités d'emploi pour les pauvres				
<i>Thèmes sociaux transversaux : participation des femmes</i>		% des femmes entrepreneurs % des femmes ayant accès au micro-crédit Nb de femmes occupant des postes clés	Faim & Pauvreté (en cours)	EES : Evaluation Genre (Ex. 05) Soutien aux ONG féminines (Ex. 05) Subvention IDF pour soutenir le Ministère de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille (annuel)	
<i>Emploi</i> <i>Organisations caritatives et protection sociale</i>		Taux de chômage urbain Taux du sous-emploi rural Nombre des nouveaux emplois créés	Toutes les opérations de prêt contribuent à la création d'emploi	Toutes les opérations hors prêt contribuent à la création d'emploi (directement ou indirectement) EES : Evaluation de la Pauvreté (Ex. 06)	
3^{ème} Axe : Développement des infrastructures de base et secteurs productifs					
<i>Développer les infrastructures de base</i>	Améliorer l'accès à toutes les formes d'énergie, particulièrement les formes modernes Promouvoir la conservation de l'énergie Renforcer les politiques de développement des routes rurales	Nb de familles abonnées à EDM Km de mauvaises routes Km de routes pavées Km de routes entretenues Densité des routes Nb de villages avec un téléphone Couverture	Manantali (en cours) PNIR (en cours) Faim & Pauvreté (en cours) Energie Domestique & Accès Universel (Ex. 04) Energie Régionale (fonds régionaux)	EES : EES Transports (Ex. 04) EES Urbain / Décentralisation (Ex. 05)	Banque Africaine de Développement, Fonds Africains de Développement, Banque Ouest Africaine de Développement
	Promouvoir le désenclavement interne et externe (connecter le Mali à l'intérieur du pays et avec le monde) Développer l'accès aux télécommunications	Radiophonique par commune	(Ex. 04) Transports Intérim (Ex. 04) Sources de croissance (Ex. 05) Secteur des Transports 2 (Ex. 06)		France et Pays-Bas financent le Projet Intérimaire d'Energie Domestique en attendant que le nouveau projet IDA commence.

<i>Développer les secteurs productifs</i>	Recherche de la sécurité alimentaire, ce qui devrait augmenter, diversifier et apporter plus de valeur à la production agricole, bovin et forestière Promouvoir la productivité, la protection et la gestion des ressources naturelles	Production totale de graines de coton Evolution des prix des producteurs Production de fibres Nb de bovin 10.000 ha de forêt à développer ou à réhabiliter en 2006 Nb de plans de terrains utilisés Nb de marchés de bois rural	PNIR (en cours) PASAOP (en cours) Energie Domestique & Accès Universel (Ex. 04) Bio-Diversité (Ex. 04) Fleuve Sénégal (Ex. 04) Diversification de l'Agriculture (Ex. 05) Sources de Croissance (Ex. 05) CBD Rural (Ex. 05) Fleuve Niger (Ex. 06)	EES: PSIA Coton (Ex. 04) Note sur la Pauvreté du Bétail (Ex. 04) CEM (Ex. 04)	Pays-Bas, France, Allemagne, Belgique, USA, Canada, FAO, PNUD
<i>Développer le secteur privé</i>	Consolider et développer les infrastructures et les services dans les zones économiques et les zones difficiles d'accès Renforcer la base du marché	A déterminer	TSP (en cours) PDSF (en cours) PNIR (en cours) PDUD (en cours) Diversification de l'Agriculture (Ex. 05)	EES : PSIA Coton (Ex. 04) Note sur la Stratégie du Secteur Privé (Ex. 04) CEM (Ex. 04)	USA, Germany, Suisse
	Construire un solide système financier Développer un esprit commercial, promouvoir et renforcer les PME pour faire face à la compétition		Sources de Croissance	Autre : Cadre Intégré sur le Commerce (en cours)	
<i>Développer les activités génératrices de revenus</i>	Améliorer l'accès aux structures d'information et financières Promouvoir les zones industrielles décentralisées Construire des villages artisanaux Promouvoir la création et le développement des unités de transformation Soutenir la compétitivité et la décentralisation des industries Promouvoir les technologies capables d'améliorer la productivité et la production d'unités	A déterminer	PDSF (en cours) Energie Domestique & Accès Universel (Ex. 04) Diversification de l'Agriculture (Ex. 05) Sources de Croissance (Ex. 05)	EES : Note sur la Stratégie du Secteur Privé (Ex. 04) CEM (Ex. 04) Autre : Cadre Intégré pour le Commerce (en cours)	USA, Allemagne, Suisse

Note : On attend les bases et les valeurs à paraître dans le Rapport sur le Progrès du CSLP.

Mali – CAS Annexe B10
Résumé CAS des Priorités de Développement
 Au 18/03/2003

<i>Secteur</i>	<i>Perfor- mance nationale^a</i>	<i>Thèmes principaux^b</i>	<i>Priorité nationale^c</i>	<i>Priorité de la Banque^d</i>
Réduction de la Pauvreté & Gestion Economique				
Réduction de la pauvreté	Moyen	Croissance rurale	Elevé	Elevé
Politique économique	Bon	Croissance stable	Elevé	Elevé
Secteur public	Moyen	Décentralisation	Modéré	Elevé
Genre	Moyen	Inégalité	Modéré	Elevé
Département du Développement Humain				
Education	Bon	Qualité	Elevé	Elevé
Santé, nutrition & population	Bon	Accès	Elevé	Elevé
Protection sociale	Moyen	Groupes vulnérables	Modéré	Modéré
Développement Durable de l'Environnement et Social				
Développement	Moyen	Diversification	Elevé	Elevé
Environnement	Moyen	Désertification, sols	Modéré	Modéré
Développement Social	Moyen	Inégalité	Modéré	Elevé
Finance, Secteur Privé & Infrastructure				
Secteur financier	Moyen	Intermédiation financière	Modéré	Modéré
Secteur privé	Moyen	Risque d'investissement	Modéré	Elevé
Energie & mines	Bon	Investissement privé	Modéré	Modéré
Infrastructure	Moyen	Routes et maintenance	Elevé	Elevé

- a. Utiliser « excellent », « bon » ou « pauvre ».
- b. Indiquer les principaux problèmes spécifiques nationaux (ex., pour la réduction de la pauvreté, « pauvreté rurale » ; pour l'éducation, « fin du cycles secondaire par les filles » ; pour l'environnement, « pollution de l'atmosphère urbain »).
- c. Pour indiquer la priorité, utiliser « faible », « modéré », ou « élevé ».
- d. Donner des explications, si les priorités ne conviennent pas, un autre MDB pourrait prendre le dessus sur le sujet ou bien un dialogue pourrait avoir lieu.